

MÉTÉOROLOGIE
ENSOLEILLE
Maximum: 80
Aperçu pour dimanche:
averses dispersées

FÊTE DU JOUR
Inv. de S. Etienne

10¢

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

RADIO - SACRÉ - COEUR
Du lundi au samedi
Emission sur 38 postes

Lesage: l'accord d'Ottawa est conforme au programme libéral

Par Evelyn GAGNON

QUÉBEC. — Le premier ministre M. Lesage a déclaré hier que la formule de compromis au sujet de l'aide fédérale aux municipalités qui a été arrêtée à la conférence fédérale-provinciale de la dernière fin de semaine est conforme à l'esprit de l'article du programme électoral du parti libéral fédéral, qui prévoit une formule d'option pour les provinces qui ne désirent pas participer à un plan conjoint.

Au cours d'une conférence de presse télévisée au réseau français de Radio-Canada hier soir, M. Lesage, a expliqué que son gouvernement était satisfait du projet d'aide fédérale aux municipalités tel qu'amendé, lors de la conférence provinciale-fédérale, parce que ce projet est limité dans ses objectifs et dans le temps, et parce qu'il ne crée pas de rapports directs entre Ottawa et les municipalités.

Le programme doit prendre fin le 31 mars 1966 et a pour but de pallier le chômage. M. Lesage a déclaré que la mesure doit rester temporaire, mais que le gouvernement du Québec pourrait accepter que l'application en soit prolongée d'un an ou deux, si le chômage n'est pas complètement éliminé en 1966, comme le Québec a accepté la prolongation du programme conjoint relatif aux travaux d'hiver effectués par les municipalités, pour la même raison. Le premier ministre

croit que l'objectif du plein emploi pourra être atteint au Québec vers 1967.

M. Lesage s'en est pris aux critiques formulées par l'Union nationale contre son acceptation du projet d'aide aux municipalités tel qu'amendé. Il a déclaré qu'il n'avait pas de leçons à prendre de l'opposition sur ce point puisqu'en 1953, le gouvernement de M. Duplessis avait voté une loi permettant aux municipalités de recevoir des subventions directement du gouvernement fédéral, pour les travaux d'hiver. Le gouvernement libéral a modifié cette loi dès 1960, de sorte que les subventions aux municipalités pour ces travaux passent par le gouvernement provincial.

M. Lesage a souligné que le programme fédéral d'aide aux municipalités prévoit un fonds de prêts, et non des subsides, soit le 25 pour cent du prêt que le fédéral consent à "obliger" si les municipalités ter-

minent les projets entrepris grâce au prêt avant mars 1966. Vu que la monnaie et le crédit relèvent d'Ottawa, ce dernier est mieux en mesure que les provinces d'accorder des prêts à des taux inférieurs à ceux du marché.

Toutefois, un comité du ministère des affaires municipales du Québec étudie des formules de crédit municipal et M. Lesage a déclaré que la formule de crédit aux municipalités en vigueur en Belgique lui paraît excellente et que le Québec s'en inspirera dans la préparation de sa propre formule.

Au sujet du projet fédéral de caisse universelle de retraite, M. Lesage a répété que le Québec est prêt à établir sa propre caisse, et qu'il est même disposé à rapatrier tout le secteur des pensions de vieillesse, pourvu qu'Ottawa lui rende en même temps les res-

Voir à la page 2: Lesage

A Halifax, les premiers ministres vont fourbir leurs armes en vue de la conférence d'automne...

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Sans diminuer le mérite de la conférence fédérale-provinciale de la fin de semaine dernière, on peut affirmer que la grande épreuve des relations entre le pouvoir central et les États provinciaux est encore à venir. Ce sera la conférence de l'automne prochain qui traitera en particulier, du partage des ressources fiscales.

Les entretiens du 25 et du 26 juillet ne furent pas sans conséquence. L'esprit de collaboration qui s'en est dégagé, l'application, pour la première fois, d'un système d'option permettant à Québec de poursuivre ses objectifs propres sans désavantager financièrement et sans entraver l'action du gouvernement central présagent des relations désormais plus fructueuses. La conférence, cependant, s'est bornée à des questions marginales (aide aux municipalités, régime de retraite) et elle s'est arrêtée à mi-chemin de son ordre du jour. Celle de l'automne — elle aura lieu vraisemblablement en novembre — s'attaquera à la racine des difficultés entre Ottawa et les provinces et les ministres prendront tout le temps qu'il faudra, au moins une semaine en tout cas, pour s'entendre.

Quoique le gouvernement central feigne souvent de l'ignorer, les premiers ministres des provinces ne cachent pas leur désir: ils souhaitent une révision profonde des arrangements fiscaux. Tous ne sont pas d'accord cependant sur le système qu'il convient d'adopter et, avant de le réclamer du fédéral, il leur faut harmoniser leurs vues. Essentiellement, c'est à cette tâche qu'ils s'emploieront lundi et mardi, à Halifax.

Ces rencontres interprovinciales ont leur origine d'une suggestion faite par M. Jean Lesage en 1960. Chacune d'elles et chacune plus que la précédente, s'est révélée d'une précieuse utilité. Elles ont permis de resserrer considérablement les liens entre les dirigeants provinciaux et, souvent, de faire l'unité en face d'Ottawa, sans pour autant que ce soit contre Ottawa. Elles ne furent certes pas étrangères au succès de la conférence fédérale-provinciale de la fin juillet.

La réunion de Halifax, sans doute, dépassera en importance toutes les précédentes, encore une fois par le sujet (la fiscalité) qu'elle abordera.

LE PARTAGE ACTUEL

Le transfert des revenus fiscaux aux provinces s'opère actuellement par deux moyens:

- Les subventions inconditionnelles (Unconditional Grants) qui sont versées surtout sous forme de dégrèvement fiscal et de paiements de péréquation;
- Les subventions conditionnelles (Conditional Grants) qui sont versées à l'intérieur de programmes conjoints (Share-cost Programs).

VOIR PAGE 2: A HALIFAX, LES PREMIERS



STEPHEN WARD: les chances de survie sont à peu près nulles

LONDRES. — La vie quitte lentement l'ostéopathe Stephen Ward, malgré les soins que lui prodiguent depuis quatre jours les médecins. A la suite de sa tentative de suicide par absorption de barbiturique, Stephen Ward a été placé dans un poumon d'acier à contrôle électronique. Son état empire et il faut craindre une défaillance fatale du cœur.

Les chances de survie de Ward, sous le coup d'une condamnation pour proxénétisme, sont de plus en plus minces.

L'une de ses amies, celle qui tout récemment recevait de sa part le plus d'attention, la chanteuse Julie Gulliver, a promis de venger Stephen Ward dès qu'il rendra le dernier soupir. Elle se propose de révéler au public les noms d'amis qui se sont défilés au cours des dé-

lées récentes de Ward avec la justice.

La pneumonie fait ses ravages dans l'organisme de l'ostéopathe, âgé de 50 ans. Un équipement électronique de stimulation du rythme cardiaque a été placé près du lit du désormais célèbre malade de l'hôpital St. Stephen's.

Julie Gulliver, une rousse, n'a pu obtenir la permission de voir

Voir à la page 2: Stephen

Ottawa confirme: nouvelle vente de blé à la Chine communiste

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Sharp, a fait savoir vendredi qu'un 21ème accord avec la Chine communiste pour un achat de blé canadien, est à peu près identique au premier qui comportait de 112,000,000 à 186,700,000 boisseaux. Le premier accord, valable pour deux ans et demi, doit expirer au mois de décembre prochain. Le deuxième sera valable pour trois ans, mais il n'y est pas fait mention d'orge. Aux termes du premier contrat, le Canada a déjà expédié 145,000,000 boisseaux de blé et 28,000,000 boisseaux d'orge à la Chine rouge.

Le versement initial sera 25 pour cent du

prix total, la solde devant être payée dans un délai de 18 mois. Le taux d'intérêt n'a pas été spécifié.

Le gouvernement continuera de financer le crédit offert par la Commission canadienne du blé. L'ancien gouvernement conservateur maintenait un fonds spécial de \$100,000,000 à cette fin.

Les négociations au sujet de l'accord se poursuivaient à Hong Kong depuis le début de juillet. Le représentant canadien était M. W.C. McNamara, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé, qui avait négocié le premier contrat.

Kennedy commente le problème de l'intégration: "une crise nationale de grave proportion"

WASHINGTON. — Le président Kennedy a fait, hier, la promesse de poursuivre la lutte en vue de l'application intégrale des lois sur les libertés civiles, parce qu'à son avis, "il s'agit d'une crise nationale de grave proportion" et qu'il faut y apporter une solution. Le président ne perd pas de vue une perte éventuelle de prestige politique et de popularité, a-t-il souligné à sa conférence de presse hebdomadaire, mais il est déterminé "à tenter l'effort nécessaire pour assurer à tous les citoyens la protection de leurs droits et appuyer leur droit à l'égalité d'opportunité".

Les Communes repoussent 3 amendements conservateurs

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a repoussé hier aux Communes trois amendements conservateurs à trois projets de loi.

Un amendement conservateur concernant le projet sur la taxe de vente de 11 p.c. sur les matériaux de construction et les machines destinées à la production a été repoussé par un vote de 91 voix contre 72.

Les trois partis de l'opposition ont joint leurs forces contre le gouvernement, mais 101 des 264 députés étaient absents ou "paillés". Après ce vote, les Communes ont voté le projet de loi sur la taxe de vente et sur d'autres changements de la Loi sur la taxe d'accise.

Auparavant, le projet de loi établissant le Conseil économique du Canada, qui sera formé de 28 membres, a été approuvé et envoyé au Sénat. Un amendement de M. Michael Starr qui cherchait à faire retarder une clause qui abolit le Conseil national de la productivité, a été repoussé par 116 voix contre 48.

Le troisième projet étudié par les Communes prévoit la création d'un fonds de \$400,000,000 qui sera administré par la Caisse de développement et de crédits aux municipalités. Les conservateurs ont prétendu hier que ces fonds pourraient être administrés plus efficacement par les provinces, le ministère du travail ou la Société centrale d'hypothèques et de logement que par un nouvel organisme.

M. Sharp, ministre du commerce, a déclaré que la caisse sera administrée par deux hauts fonctionnaires et une personnalité choisie en dehors du gouvernement. Son personnel se composerait de moins de douze personnes. M. Herbert Smith, député conservateur de Simcoe Nord, a proposé un amendement pour re-

Les paroles du président ont coïncidé avec une journée au cours de laquelle plusieurs incidents raciaux ont été signalés aux Etats-Unis.

La police a arrêté sept manifestants anti-ségrégationnistes qui avaient bloqué l'entrée des bureaux de M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New-York, ils réclamaient l'embauche d'un plus grand nombre de citoyens de race noire. C'est la première fois que la police effectue des arrestations devant les bureaux de M. Rockefeller, qui sont "assiégés" depuis bientôt trois semaines.

D'autre part, à la Nouvelle-Orléans, trois juges fédéraux ont ordonné la déségrégation des parcs, terrains de jeux, centres municipaux et bibliothèques municipales, à la suite d'une action en justice intentée par 116 citoyens de race noire.

Une trentaine de manifestants de race blanche ont été arrêtés à Chicago: une quatrième nuit consécutive, ils protestaient contre l'arrivée de deux Noirs dans leur quartier précédemment habité seulement par des Blancs.

Deux personnes au moins ont été blessées par des pierres lancées par des jeunes Blancs, et les pare-brises de plusieurs voitures ont volé en éclats.

Quatre-vingt-sept commerçants de Charleston ont accepté hier un programme de déségrégation en six points. Les dirigeants noirs ont immédiatement contremandé les manifestations prévues et ont annoncé qu'ils allaient faire cesser la grève des achats.

Les commerçants ont accepté: d'offrir aux Noirs des possibilités d'embauche identiques à celles des Blancs; de traiter avec la même courtoisie tous les clients dans la conversation et la correspondance; de supprimer la ségrégation dans les salons d'essayage, restaurants, toilettes, et dans tous les autres services fournis à la clientèle; de permettre aux Noirs d'essayer vêtements et chapeaux; de servir les clients dans l'ordre de leur arrivée dans le magasin; de donner aux Noirs employés

comme vendeurs le même costume et le même salaire qu'aux autres vendeurs.

Le gouverneur démocrate du Minnesota, M. Karl F. Rolvaag, a demandé hier au Congrès américain de faire face à l'injustice raciale en promulguant une loi interdisant la discrimination dans les établissements de commerce au détail, les hôtels, restaurants et autres places d'affaires de l'entreprise privée. Cette loi fédérale viendrait appuyer les lois analogues des Etats américains. Le comité sénatorial du commerce tient depuis cinq semaines des audiences au cours desquelles plusieurs personnes ont fait part de leurs observations au sujet du projet de loi sur les libertés civiles. Cinq gouverneurs des Etats du sud ont soutenu devant le comité que le projet de loi était ultra vires.

A Los Angeles, M. Henry Steeger a affirmé qu'il faut procurer des emplois aux travailleurs de race noire. La Fondation Rockefeller a fait don de \$100,000 pour l'établissement d'une "banque de formation spécialisée" au bénéfice des travailleurs de race noire.

Le porte-parole américain a recommandé que le Conseil tente d'obtenir un changement de politique en Afrique du Sud par règlement pacifique plutôt que par la coercition. Il n'a rien proposé de façon précise, mais Washington acquiesce avec empressement à la nomination d'un représentant spécial des Nations Unies qui aura carte blanche dans la recherche d'une solution.

DIVORCÉ Les néo-démocrates voteront contre leur propre bill "tel qu'amendé..."

OTTAWA. — Le projet de loi présenté par un député et destiné à mettre fin au blocus des bills de divorce du Québec et de Terre-Neuve s'est heurté à une impasse vendredi soir.

Arnold Peters (NPD-Témiscamingue) qui, avec un autre député NPD fait le blocus des requêtes en divorce depuis deux ans, a déclaré à un journaliste qu'il "n'accepterait pas" les amendements apportés au projet de loi par le comité bancaire du Sénat.

Le projet, présenté par Nicholas Mandziuk (PC-Marquette) avait reçu l'approbation unanime des députés jeudi. Il fut passé en deuxième lecture au Sénat, vendredi matin, et envoyé au comité bancaire de la Chambre Haute, pour fins d'une étude plus poussée.

Le comité suggéra cinq changements, dont un à toutes fins pratiques modifie la teneur du bill tel que présenté par M. Mandziuk. Les changements furent plus tard approuvés par le Sénat qui passa le bill en troisième lecture et le renvoya à la Chambre.

M. Peters affirme que les changements sont totalement inacceptables, ajoutant qu'il a la ferme intention de s'y opposer durant leur débat aux Communes.

Aux termes du projet de loi qu'il avait proposé, M. Mandziuk, un fonctionnaire du Sénat, nanti de pouvoirs semi-judiciaires, devait recevoir les requêtes en divorce du Québec et de Terre-Neuve. Le Sénat devait accorder les divorces ou les annulations par résolution, sur recommandation du fonctionnaire en question.

Toutefois, le Sénat n'aurait pas eu le privilège de passer une telle résolution sans que le divorce ou l'an-

Voir à la page 2: Les néo...

Accueilli comme "futur" ministre de l'éducation

Gérin-Lajoie est saisi, à Rivière-du-Loup, d'un projet "Cité des jeunes"

De notre envoyé spécial, Réal PELLETIER

RIVIÈRE-DU-LOUP. — Au premier jour de sa tournée, de "bonne entente" dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie, le ministre responsable de l'éducation dans le Québec, a été saisi hier d'un vaste projet de "Cité des jeunes" qui assurerait à une population de 50,000 personnes un service économique et diversifié d'enseignement au niveau secondaire. Bien que ce soit à titre de "futur ministre de l'éducation" qu'on lui ait souhaité la bienvenue, tôt hier matin à Rivière-du-Loup, M. Paul Gérin-Lajoie s'est surtout entretenu de problèmes régionaux au cours de la journée avec des représentants de commissions scolaires, des éducateurs, des groupes intéressés à l'éducation, dans un milieu qui cainvaient aisément le visiteur de sa grande volonté, de son dynamisme du côté de l'éducation.

A l'aube d'une visite de 10 jours dans les principaux centres de la péninsule gaspésienne où il doit notamment hâter le règlement des problèmes que posent les limitations de la carte scolaire et l'emplacement des écoles régionales,

M. Gérin-Lajoie a été invité en premier lieu à étudier le projet de "Cité des jeunes" que préconise la Corporation du foyer Patro. Cet organisme privé est à l'origine d'un centre de logement qui accueille 200 étudiants de 21 centres environnants et d'un centre de loisirs pour tous, selon une formule unique pour toute cette région du Québec.

Grâce à l'initiative de son président, M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup et député libéral aux Communes, et surtout à celle de l'abbé Ronald Landry, directeur de la Confédération des Loisirs du Canada, le foyer Patro est devenu le vase d'une région, centre auquel se greffe présentement un collège classique qui dispense les quatre premières années du cours et d'une école normale pour filles.

La commission scolaire de Rivière-du-Loup doit ériger incessamment une école secondaire de 33 classes et la construction d'une école de métiers est déjà commencée.

Pour assurer la diversification de l'enseignement, les autorités du foyer Patro ont songé à compléter leur rêve de "Cité des Jeunes" par une école secondaire pour filles, par des locaux nécessaires pour assurer le cours classique complet, par une Ecole normale pour garçons, par un centre d'apprentissage des métiers de la construction et par un Institut familial. A ces maisons d'enseignement, s'ajoutent divers services communautaires comme une cafétéria, un stade doté de glace artificielle, un amphithéâtre, une bibliothèque, un centre d'Arts ainsi que des résidences supplémentaires pour étudiants et étudiantes.

M. Gérin-Lajoie a tenu à exprimer son admiration pour ce vaste travail accompli au niveau régional, dans un coin du Québec qui n'est pas tellement favorisé au point de vue économique. Le maire Gendron a d'ailleurs souligné que Rivière-du-Loup a subi une dure période de chômage depuis quelques années à la suite de la fermeture des ateliers du Canadien national qui employaient 800 personnes.

Tout en formulant certaines réserves relatives aux modalités du projet de "Cité des Jeunes", M. Gérin-Lajoie a fait un parallèle entre la nécessité qu'éprouvent les gens de Rivière-du-Loup de coordonner au niveau local, les divers services de l'enseignement pour des fins d'économie et de démocratisation de l'enseignement, et ce même besoin urgent de coordination qui se manifeste au niveau des hautes structures scolaires, besoin qui entraîne à ce stade, la création d'un système de l'éducation.

Voir à la page 2: G.-Lajoie

Les Etats-Unis ne vendront plus désormais d'équipement militaire à l'Afrique du Sud

NATIONS UNIES. — Les Etats-Unis ont annoncé hier un ban sur la vente d'armes et d'équipement militaire à l'Afrique du Sud, en raison de la politique d'apartheid de ce pays. La mesure entrera en vigueur à la fin de 1963. L'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations Unies, M. Aldai Stevenson, en a fait part dans un discours au Conseil de sécurité. Il a suivi à la tribune le délégué du Ghana, M. Quaison-Sackey, qui venait de réclamer l'expulsion de l'Afrique du Sud des Nations Unies.

Selon M. Stevenson, Washington a déjà institué l'interdiction de vente à l'Afrique du Sud d'équipement militaire qui pourrait servir à la répression d'éléments africains, en vertu de la politique d'apartheid; il s'agit de rendre cette interdiction plus complète à la fin de l'année, alors que les livraisons de missiles et de torpilles pour les sous-marins auront été complétées.

Les nations africaines ont réclamé des mesures diplomatiques et économiques exemplaires contre l'Afrique du Sud. Mais, M. Stevenson a fait appel à la modération. Des sanctions de la part du Conseil de sécurité apparaissent à M. Stevenson comme "une mauvaise politique". Il ne voit pas non plus d'un bon oeil la proposition de rupture des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. On ne peut négocier dans un vacuum, ajoutait-il.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France s'opposeraient à un embargo sur l'exportation des pétroliers à l'Afrique du Sud.

Certains pays africains s'en tiendraient à l'application d'une clause de la charte des Nations Unies qui prévoit la suspension provisoire de l'adhésion de l'Afrique du Sud aux divers rouages des Nations Unies.

M. J. Rudolph Grimes, délégué du Liberia, a déclaré que l'Union sud-africaine achetait beaucoup plus d'armes qu'elle n'en avait besoin pour sa défense. Si l'Union sud-africaine cherche à renforcer son armée et sa police, a-t-il dit, c'est manifestement pour écraser les Africains en lutte pour leurs droits naturels.

VOIR PAGE 2: LES ETATS-UNIS NE VENDRONT

A Halifax, les premiers...

(Suite de la première page)

1. Les subventions inconditionnelles

La somme des subventions inconditionnelles, suivant les prévisions établies pour l'exercice fiscal 1963-1964, atteindra \$909 millions.

Les dégrèvements fiscaux consentis par Ottawa (17 pour cent sur le revenu personnel, neuf pour cent sur le revenu des sociétés et 50 pour cent des droits de succession) constituent à eux seuls les quatre cinquièmes de ce montant, \$752 millions. Les paiements de pré-régularisation ne dépassent pas \$153 millions. Les octrois statutaires (\$24 millions) et les autres titres de subventions inconditionnelles ne représentent que des montants infimes.

2. Les subventions conditionnelles

L'essor considérable des programmes conjoints sous le régime conservateur de M. Diefenbaker a porté la somme des subventions conditionnelles à un niveau presque égal au montant des subventions inconditionnelles, soit \$991 millions. En 1957-1958, les subventions conditionnelles ne représentaient qu'un cinquième environ (\$110 millions) des subventions inconditionnelles (\$553 millions).

Les paiements les plus importants durant l'exercice fiscal 1963-1964 seront versés aux titres suivants: assurance-hospitalisation (\$394 millions); bien-être (\$174 millions); enseignement technique (\$157 millions).

DEUX SOLUTIONS OU UNE SOLUTION GLOBALE

Le réaménagement fiscal peut s'effectuer dans l'une ou l'autre de deux directions:

1) suivant la formule de M. Pearson: durant la dernière campagne électorale, il a proposé de renoncer à certains programmes conjoints et de remettre aux provinces, sous forme de subventions inconditionnelles, les paiements aujourd'hui versés par le fédéral à l'intérieur de ces programmes conjoints;

2) suivant la formule de M. Lesage: dans son discours du budget le 5 avril, il a proposé de porter à 25-25-100 le dégrèvement fiscal de 17-50 aujourd'hui consenti par Ottawa sur le revenu personnel, le revenu des sociétés et les droits de succession;

... ou il peut s'effectuer dans les deux directions à la fois. Trois provinces, Québec, l'Ontario et le Manitoba, se sont déjà montrées favorables à la proposition de M. Pearson. La Colombie-Britannique et l'Alberta, sans doute, ne le sont pas moins.

Dans Québec d'ailleurs, l'idée n'est pas neuve. Le gouvernement a souvent manifesté son hostilité aux programmes conjoints. Il préférerait voir Ottawa se retirer des champs d'activité qui ne sont pas les siens et être libre d'utiliser ces revenus comme il l'entend. À la conférence fédérale-provinciale de la fin de semaine dernière, M. Jean Lesage a signifié aux représentants du fédéral son désir de récupérer tout le domaine de la sécurité sociale, ce qui éliminerait au moins trois programmes conjoints importants (assurance-hospitalisation, \$394 millions; bien-être, \$174 millions, et santé, \$157 millions).

Cependant, cette solution ne satisfait pas les revendications de la province de Québec en ce qu'elle ne lui assure pas nécessairement de plus grands revenus. Si le fédéral se retire des programmes conjoints, il ne se trouvera pas à remettre aux provinces simplement les paiements qu'il effectuait en vertu de ces programmes conjoints, mais aussi les responsabilités qui accompagnent ces paiements.

Si le Québec, par exemple, administre seul le programme d'assurance-hospitalisation, il aura certes une plus grande liberté de mouvement mais il n'en sera pas moins forcé d'y consacrer tout l'argent — et même encore plus — que lui et le fédéral y consacrent présentement.

LA SOLUTION LESAGE

Pour le Québec, il est donc nécessaire — en outre d'occuper en entier les champs qu'il partage maintenant avec le fédéral — d'obtenir des revenus supplémentaires au titre des subventions inconditionnelles.

Il atteindra cet objectif par la proposition de M. Lesage. Grâce aux dégrèvements fiscaux consentis par le fédéral, Québec touchera cette année \$15,4 millions en droits de succession, \$90,5 millions au titre du revenu personnel et \$96,5 millions au titre des revenus des sociétés. Si le pourcentage des dégrèvements était porté à 25-25-100, il recevrait l'an prochain des sommes d'environ \$30 millions (droits de succession), \$135 millions (revenu personnel) et \$270 millions (revenu des sociétés), c'est-à-dire un montant supplémentaire global de \$234 millions. Et ce montant ne s'accompagnera d'aucune responsabilité additionnelle, de sorte que le gouvernement pourra en disposer à sa guise pour les fins qu'il se propose d'atteindre.

Voilà, cependant, où les premiers ministres des 10 provinces risquent de ne pas tomber d'accord. La proposition de M. Lesage profiterait surtout aux provinces dites "riches". Leur potentiel de taxation étant plus élevé et leurs contributions au fédéral plus fortes, les remboursements qu'elles recevraient seraient plus considérables. Québec n'est d'ailleurs pas la province qui serait la plus favorisée. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie Britannique — L'Alberta surtout — toucheraient bien davantage.

Les provinces qui risquent d'être les moins favorisées seront les provinces "pauvres", en commençant par Terre-Neuve. M. Lesage pourra cependant leur faire observer que, déjà, elles n'exploitent pas leurs propres champs de taxation. Avant de réclamer plus d'argent à Ottawa, elles feraient bien de recueillir chez elles ce qu'il est possible de recueillir.

Les champs de taxation de la province de Québec, quant à elle, sont saturés. Si bien que le citoyen de Québec est le plus taxé au Canada, après celui de la Saskatchewan. Il verse à sa municipalité et à sa province \$132 de taxes par millier de dollars de revenus imposables. Terre-Neuve, par contre, ne réclame aux siens que \$82 par millier de dollars de revenus; le Manitoba, \$120, et la Nouvelle-Écosse, \$130.

COMPTABLES AGREES

J. ARTHUR DESCHAMPS

Comptable agréé

1411, Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

Lucien Dahmé, C.A.

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé
Bâtiment de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Comptable agréé
Bâtiment de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés
M. Samson, D.B.E., C.A.
Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Hector Bourquin, C.A.
Albert Garmeau, C.A.
Joseph Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Collinard, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Marcel Imbeaux, C.A.

Comptables agréés
Lucien-P. Bélair, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dorland Houde, C.A.
Percy Auger, C.A.
Fernand Desjardins, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Georges Roussin, C.A.

MONTREAL
Conseils: Maurice CHARTRE, J.A., A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

QUEBEC
RIMOUSKI
E. H. Knight, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

Stephen Ward...

(Suite de la première page)

Ward qui repose d'ailleurs dans le coma.

Selon la jeune fille de 23 ans, "une folie de gens prient pour que Stephen meurt, afin que leur nom ne soit jamais mentionné. S'il meurt, je me ferai un devoir de révéler ces noms au public. Il ne mourra pas pour que le nom d'une folie d'autres ne soit pas terni. Stephen vient de connaître qui sont ses véritables amis au cours de l'épreuve qu'il a traversée.

Le procès de Stephen Ward s'est terminé jeudi en son absence.

Le jury, onze hommes et une femme, a convaincu l'accusé de culpabilité sous deux des cinq chefs d'accusation. Le juge sir Archie Marshall a différé le prononcé de la sentence jusqu'à ce que Ward puisse comparaître de nouveau.

Pour sa part, Christine Keeler, au domicile d'une amie, est vivement affectée et un médecin a dû lui injecter un sédatif qui lui permet de connaître un peu de repos.

Ward a été atteint de broncho-pneumonie jeudi. À un certain moment, il a cessé de respirer et il a été déclaré mort, au point de vue clinique.

Un chirurgien a immédiatement pratiqué une incision dans la gorge du malade, et a inséré un tube de la machine à respirer pour pomper de l'air dans les poumons.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré qu'il est probable que le cœur de Ward s'est arrêté et qu'il s'est remis à battre à cause des médicaments ou du massage.

La machine à respirer est appelée le ventilateur Ba net. La même machine avait été utilisée il y a deux ans pour sauver une des patientes de Ward — la vedette de cinéma Liz Taylor — de la pneumonie.

Les Communes...

(Suite de la première page)

tarder la création de la caisse. Mais cette mesure a été repoussée par un vote de 63 voix contre 21.

Les Communes ont encore à approuver les dépenses quotidiennes de l'administration pour août et septembre. Les vacances des députés doivent se terminer le 30 septembre.

Hier également, M. Chevrier, ministre de la justice, a accepté, la demande de M. Knowles, député NPD de Winnipeg-Nord-Centre, de retarder l'étude d'un projet de loi sur les surtaxes tarifaires imposées en juin, l'an dernier.

Au cours du débat sur la taxe de vente, M. Théogène Ricard, député conservateur de Saint-Hyacinthe-Bagot, a déclaré que les députés NPD et créditistes ont peur de voter contre le gouvernement et de causer d'autres élections. M. Gilles Grégoire, critique financier du Crédit social, a répondu que 48 des 96 députés conservateurs ne se trouvaient pas dans la salle. Il a ajouté que, si ce n'avait été de cela, la taxe de vente n'aurait pu être acceptée aux Communes.

Conduite automobile

Un cours de formation d'instructeurs de conduite automobile, à l'intention des professeurs des écoles supérieures de la province, le premier du genre présenté en langue française au Québec, aura lieu du 5 au 16 août prochain au Club Automobile Québec. La nouvelle a été annoncée conjointement par MM. Raoul Sirois, directeur de l'éducation en sécurité routière du ministère des transports et communications, et Guy Renaud, vice-président exécutif du Club automobile.

Le cours a pour but de fournir à des professeurs accrédités la compétence nécessaire pour enseigner la conduite au volant dans les écoles secondaires. Plus de trente-cinq professeurs, représentant toutes les régions de la province, se sont déjà inscrits au cours, qui se donnera à l'École de conduite du Club automobile Québec. Les professeurs qui auront subi les examens avec succès, recevront un certificat.

Les néo-démocrates...

(Suite de la première page)

La nomenclature est recommandée par le fonctionnaire. Les sénateurs se sont objectés à cet article en affirmant que le Sénat ne doit pas se soumettre aux ordres ou instructions d'un individu en particulier. Le sénateur C.G. Power (L-Québec) s'est objecté à cet article du bill en soulignant qu'il rabaisserait le prestige du Sénat.

M. Peters déclara que les amendements signifient que c'est le comité des divorces du Sénat qui va continuer de décider, ajoutant que le bill Mandziuk visait justement à placer ce pouvoir entre les mains d'un fonctionnaire du Sénat ayant des pouvoirs semi-judiciaires.

Le sénateur Power a affirmé que le bill Mandziuk aurait privé le Sénat de son pouvoir d'accorder des divorces, ajoutant que le projet était le fruit du "chantage" exercé par deux membres de la Chambre des Communes. Il a cependant pas mentionné les noms de M. Peters ou de Frank Howard (NPD-Skeena), qui sont les deux grands responsables du blocus des divorces à la Chambre.

Les Etats-Unis ne vendront...

(Suite de la première page)

Le gouvernement sud-africain, a réactivé M. Grimes, a acheté il y a un an des chasseurs à réaction "Mirage" de la France, et de nouvelles usines pour la fabrication d'explosifs ont été construites en Afrique du Sud par la firme britannique "International Chemical Industries", et par l'organisation de Beers.

"Nous demandons au conseil de sécurité, a-t-il conclu, d'étudier soigneusement cette question, et de prendre les mesures qu'il jugera nécessaires avant que la situation n'évolue jusqu'à devenir une menace pour le monde entier.

Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

Invité à rencontrer un groupe d'éducateurs après avoir discuté ce projet de "Cité des jeunes", M. Gérin-Lajoie a dû répondre à deux questions concernant le futur ministère.

Le curé de Saint-Pierre de Rivière-du-Loup, Mgr Joseph Diamant, a de son côté demandé au ministre si des dispositions constitutionnelles prévoyant le cas où l'Etat déciderait de faire disparaître les écoles catholiques et protestantes.

M. Gérin-Lajoie a répondu que l'article 93 de la Constitution prévoit et empêche cette éventualité et que si jamais la Constitution est modifiée, "le Québec tiendra à cet article comme à la prunelle de ses yeux".

Hier soir, M. Gérin-Lajoie a rencontré un groupe de présidents de commissions scolaires locales dans un forum public convoqué pour débattre la question des limites des futures commissions scolaires régionales.

La visite du ministre responsable de l'éducation dans cette vaste région vise justement à intensifier les rapports entre le ministère de la jeunesse et les diverses autorités locales afin de hâter la "régionalisation" des commissions scolaires.

Les nombreux hauts fonctionnaires qui accompagnent le ministre en profitent également pour discuter les possibilités d'adapter la planification scolaire à celle entreprise dans le cadre de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, laquelle est elle-même sanctionnée par le Conseil de l'orientation économique du Québec.

M. Gérin-Lajoie qui doit avoir ce dernier aspect au cours de sa tournée sera aujourd'hui à Rimouski. Dimanche, il visitera Mont-Joli, les Boules et Matane.

Ecole de métiers

Le ministre de la Jeunesse a signé un contrat pour la construction d'une école de métiers à Port-Alfred. L'institution pourra accueillir, dès septembre 1964, environ 250 étudiants; elle dispensera les cours suivants: ajustage mécanique, mécanique d'automobile, mécanique diesel, menuiserie, radio et télécommunications. L'immeuble sera bâti d'après les plans de M. Maurice Gravel, architecte de Chicoutimi, étudiés et approuvés par les spécialistes du service de la construction et de l'équipement scolaires du ministre de la Jeunesse. Le coût total de cette construction, y compris l'achat du terrain, l'aménagement et l'équipement, sera de \$860,000.

COMPTABLES AGREES

MINISTRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC
SOUSSIONS
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.J.
PROJET: Q.J.-4

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction de glissières de sécurité en acier sur certaines montées et descentes du Boulevard Métropolitain, sur la Route Transcanadienne, entre le Boulevard Pie IX et le Chemin de la Côte de Liesse, comtés de Laval et de Jacques-Cartier.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ou Ministère de la Voirie, Bureau de la Route Transcanadienne, 8440 Boulevard St-Laurent, Montréal.

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de \$50 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h.30 P.M. heure avancée de l'est, le 14 août 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Soumission pour contrat V-27".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Roger LaBrèque
Sous-ministre de la Voirie.

Lesage...

(Suite de la première page)

sources fiscales correspondantes.

Le premier ministre a ajouté que, même si la caisse de retraite du Québec sera sous contrôle de l'Etat, les programmes de retraite qui existent présentement dans l'industrie privée ne seront pas nécessairement nationalisés. Le régime de retraite de l'Etat pourrait être complémentaire. M.

AVIS

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 1571 du Code Civil, qu'un transport-cession de tous les créances présentes et à venir de ZINGIBO DRESSES INC., dont la principale place d'affaires est dans la paroisse de Québec, est en la Cité de Montréal, en faveur de la Banque Royale du Canada, en gage de caution, exécuté le 18 juillet 1963, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30 juillet 1963, sous le numéro 1681819.

MINISTRE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC
SOUSSIONS
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.F.
PROJET: Q.F.-24

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour travaux de revêtement en béton bitumineux sur la Route Transcanadienne, dans les municipalités de St-Simon paroisse et Ste-Hélène paroisse, comté de Bagot. Longueur: 9,3 milles.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

ou Ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 Boulevard St-Laurent, Montréal.

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de \$25 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h.30 P.M. heure avancée de l'est, le 14 août 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Roger LaBrèque
Sous-ministre de la Voirie.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

PAROISSE DE ST-JEROME
VIADUC AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE A L'ENTREE DU PARC
PROJET NO. S-3
AVIS DE SOUMMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute, dans le prolongement de l'autoroute des Laurentides, à l'intersection de l'autoroute et de l'entrée du parc dans la paroisse de St-Jérôme, comté de Terrebonne.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de \$300, non remboursable, au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

ou à l'Office des Autoroutes du Québec, 75 ouest, rue Dorchester, Suite 1600, Montréal, 1, P.Q.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalente à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au: Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 min., p.m. heure avancée de l'est, le 28 août 1963, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe, la mention "Soumission pour le contrat S-3".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire, GORDON GUILLET, Office des Autoroutes du Québec, Le 29 juillet 1963.

Lesage a annoncé qu'il avait demandé au comité chargé de préparer le projet provincial de caisse de retraite de consulter des actuaires en vue de présenter un plan précis, avec alternatives, dont les bénéfices seraient, si possible, réajustés suivant les hausses du coût de la vie.

L'INDEPENDANCE... L'indépendance ne signifie pas antagonisme, mais seulement qu'une nation, ayant une culture, une tradition, un mode de vie propres, veut s'auto-déterminer afin de mieux réaliser sa fin. L. M. DESILETS, assurances Case 503, Le Devoir

RECEPTIONNISTE DEMANDE Homme ou femme sachant français et anglais, connaissant la dactylographie, propre, de plaisante personnalité, poli. Tous renseignements gardés confidentiels. Position dès maintenant. C. P. 504, LE DEVOIR

COMPTABLE FONCTIONS: Assumer la responsabilité du bureau de la paie de l'Université de Montréal. QUALIFICATIONS: Diplômé en sciences commerciales ou son équivalent. Quelques années d'expérience en comptabilité générale et dans un bureau de paie d'importance. ECHELLE DE SALAIRES: \$5,100. à \$7,150. Faire parvenir "curriculum vitae" complet à monsieur Pierre Dupras, Service du Personnel, Case postale 6128, Université de Montréal.

REGISSEUR FONCTIONS: Surveillance, direction et coordination des équipes d'entretien du centre social des étudiants. Doit assumer le contrôle de l'allocation des salles et le maintien de l'ordre. QUALIFICATIONS: Minimum 12ième année — bilingue — âge de 30 à 40 ans, expérience dans l'hôtellerie ou secteur connexe. SALAIRE: Selon qualifications. Faire parvenir "curriculum vitae" complet à monsieur Pierre Dupras, Service du Personnel, Case postale 6128, Université de Montréal.

INTERVIEWER FONCTIONS: Sélection, placement et permutation du personnel de l'Université de Montréal. Possibilités de s'initier à d'autres phases de l'administration du personnel. QUALIFICATIONS: B.A. ou équivalent — bilingue — habileté à rédiger correctement en français. SALAIRE INITIAL: A compter de \$4,250.00 suivant qualifications. Faire parvenir "curriculum vitae" complet à monsieur Pierre Dupras, Service du Personnel, Case postale 6128, Université de Montréal.

Ministère de la Jeunesse Ecole d'Architecture de Montréal 3450, rue Saint-Urbain, Montréal 18, P. Q. INSCRIPTIONS Les candidats munis, soit du baccalauréat ès arts, ès sciences ou de son équivalent, sont admissibles. On peut s'inscrire en personne ou par lettre avant le 8 août, date du concours d'admission. CONCOURS D'ADMISSION Tous les candidats inscrits et admissibles doivent se présenter au concours qui prend la forme d'un examen portant au niveau du baccalauréat ès arts: JEUDI, le 8 AOUT de 9 h. a.m. à midi : mathématiques de 2h. p.m. à 4h. p.m. : physique VENDREDI, le 9 AOUT de 9 h. a.m. à 10h.30 a.m. : philosophie de 10h.40 a.m. à midi : dissertation de 2h. p.m. à 4h. p.m. : exercices en dessin d'observation et de composition Les candidats qui n'auront pas obtenu une moyenne générale d'au moins 60%, pour l'ensemble des matières du concours, devront, s'ils désirent être admis, se présenter l'année suivante à ce ou ces concours d'admission. Les cours débutent mercredi, le 4 septembre, à 2 heures.

MINISTRE DE LA JEUNESSE SERVICE DE L'AIDE AUX ETUDIANTS BOURSES ET PRETS DIRECTIVES GENERALES AUX ETUDIANTS 1- Ne transmettre qu'un seul formulaire Les candidats ne doivent transmettre au Service de l'aide aux étudiants qu'un seul formulaire de demande de bourse. S'ils ont plus d'un formulaire en leur possession, ils sont priés d'utiliser celui qui comporte un collant avec leur nom et leur numéro, c'est le cas. Une procédure a été établie pour déceler rapidement les formulaires transmis en double et des sanctions pourront être prises contre les responsables. 2- Les formulaires incomplets seront renvoyés aux candidats pour correction dans les cas suivants: a) Absence d'une des signatures exigées en page 3; b) Absence du certificat d'admission de l'établissement, sauf pour les universitaires fréquentant la même université que l'an dernier; c) Absence de réponse à une question ou réponse incomplète. Pour éviter des ennuis, les candidats sont priés de lire attentivement les directives, à la page 4 du formulaire et de remplir ce dernier avec soin. 3- Accusé de réception Un accusé de réception sera transmis au candidat après que son formulaire aura été vérifié, jugé complet et soumis à une partie des opérations. Le candidat ne doit donc s'attendre à recevoir son accusé de réception que quelques semaines après la mise à la poste de son formulaire. 4- Date limite Aucune demande de bourse, sauf pour études à temps partiel, ne sera acceptée après le 30 septembre. 5- Adresse Les formulaires doivent être transmis au: Service de l'aide aux étudiants, Ministère de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec

La Gendarmerie affirme avoir informé le directeur Brunet du meurtre de Pearson

Cinq avocats veulent une enquête sur la R.C.M.P.

Les révélations de l'enquête préliminaire autour de la mort de Keith "Rocky" Pearson ont provoqué une première réaction sur le rôle obscur joué par la Gendarmerie royale du Canada dans les jours qui ont suivi l'assassinat de ce membre de la pégre.

Cinq avocats de Montréal, Mes Pierre Vadeboncoeur, Robert G. Burns, Robert Sauvé, Bruno Meloche et Gilles Corbiel ont rédigé la déclaration suivante: "Les soussignés, membres du Barreau de Montréal, et à ce titre, intéressés à l'administration de la justice, sans vouloir s'immiscer dans une affaire considérée 'sub judice' croient de leur devoir de protester contre le comportement de la RCMP relativement à l'affaire de Keith Pearson, assassiné en 1961.

Frank Watson, en tant qu'agent pour la RCMP, se serait vu conseiller par les représentants de ce corps policier, de garder toute l'affaire sous silence, bien que le dénommé Watson ait mis ces mêmes représentants au courant de toute la gravité de l'affaire. Par conséquent, selon les aveux mêmes de Watson, corroborés par un officier de la Gendarmerie royale qui aujourd'hui devient le témoin vedette de la Couronne se serait juré en 1961 lors de l'enquête du Coroner dans cette affaire et ce, dans le but de respecter la consigne qui lui avait été donnée.

Devant tout ceci, des questions méritent d'être posées. Comment la RCMP conçoit-elle son rôle? Est-elle exempte de ces règles qui régissent les citoyens et qu'elle est censée faire respecter?

Nous n'avons pas à insister, les questions à ces questions, tout citoyen conscient est pleinement capable de les donner. Mais, en donnant ces réponses, ce même citoyen se verra forcé de tirer des conclusions.

Dans son esprit, cette affaire ne sera qu'une suite logique aux flâneries, enquêtes secrètes entreprises à l'égard de certains individus, ou encore, au licenciement de ce marin de Vancouver qui était coupable d'être probablement le neveu d'un homme problématique communiste.

Les conclusions devront être tirées à l'effet que ce corps policier, à la réputation surfaite, fait montre d'abus de confiance. Nous ne pouvons pas admettre qu'un organisme conçu en vue de voir au respect des lois se croie dispensé de se soumettre à ces mêmes lois, sous quelque prétexte que ce soit; car autrement, nous serions en présence d'un état policier, d'un état totalitaire que cette même police fédérale pourrait orienter de façon fantaisiste.

En tant qu'avocats, nous ne pouvons que protester avec véhémence contre cette nouvelle forme d'arrogance policière. Nous croyons que le ministre de la justice et les procureurs généraux doivent faire une enquête dans cette affaire et ce, dans le plus bref délai possible.

De nombreuses demandes de stations du Québec au BGR

OTTAWA — Le Bureau des gouvernements de la radio-diffusion a énuméré hier un certain nombre de demandes qui lui ont été adressées et qui seront entendues lors de la réunion de cet organisme, qui commença le 27 août à Ottawa.

Radio-Laurentides, qui a un permis pour le poste CKIL, à Saint-Jérôme, cherche à joindre un réseau avec le poste CKAC, de Montréal, de façon à pouvoir transmettre les faits saillants des pistes Blue Bonnets et Richelieu jusqu'à 24 novembre.

La Canadian Marconi, qui détient le permis d'exploitation de CFCF-TV, à Montréal, demande l'autorisation de poursuivre son accord avec l'Institut Thomas More pour transmettre des programmes éducatifs pendant une autre année, à compter du 1er octobre.

M. James A. Stewart, et une compagnie qui n'est pas encore incorporée, demandent l'autorisation d'établir un nouveau poste de radio classique à Ottawa. Deux requérants, Radio-Roberval et Jean-Marie Duchaine, demandent aussi une licence pour un poste de radio classique à Roberval.

M. Jean Lalonde, et une compagnie qui n'est pas encore incorporée, demandent un permis pour créer un nouveau poste classique et bilingue à Lachute, qui retransmettrait, à temps partiel, des programmes en provenance de CKIL, à St-Jérôme.

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada a soutenu, hier, qu'elle avait averti la Sûreté provinciale du Québec de l'assassinat, en 1961, du combinard de la pégre, Keith "Rocky" Pearson, aussitôt que possible après avoir fait confirmer un renseignement reçu à ce sujet.

Mardi dernier, à Montréal, au cours d'une enquête préliminaire devant le juge Marc-André Blain, quatre individus, accusés de meurtre qualifié, ont été envoyés à leur procès. Le corps de Pearson, affreusement battu, avait été découvert le 5 juillet 1961, neuf jours après l'attentat à coups de marteau dont il avait été la victime.

Un porte-parole de la Gendarmerie royale à Ottawa a indiqué que ce corps policier avait été avisé de la mort de Pearson le 29 juin 1961. Cependant, la Gendarmerie ne savait point à quel degré ce renseignement pouvait être exact "puis-

que personne n'avait rapporté la disparition de Pearson." Une enquête a été amorcée et, le 3 juillet 1961, la Gendarmerie royale crut comprendre que le renseignement reçu était fondé.

On a tenté alors de rejoindre le directeur de la Sûreté provinciale, M. Joseph Brunet, à Montréal, il était en dehors de la ville. Le 4 juillet 1961, un avion de la Gendarmerie le conduisit à Bagotville à Ottawa où on l'avait du renseignement reçu.

M. Brunet était alors reconduit par avion à Montréal et la Gendarmerie royale du Canada prêtait son concours dans la recherche du corps... qui fut retrouvé le lendemain, 5 juillet, dans le sol d'une grange abandonnée près de St-Amable, dans le comté de Verchères.

Un accord sera signé en septembre sur les relations cinématographiques France-Canada

OTTAWA — Le secrétaire d'état aux affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé hier qu'un accord sur les relations cinématographiques franco-canadiennes sera signé au début de septembre entre la France et le Canada. Négocié au début de cette année à Paris, l'accord a reçu l'approbation officielle des deux gouvernements.

Le but le plus important de cet accord est d'encourager les co-productions de long métrage par les producteurs français et canadiens, avec la participation technique et artistique et les apports financiers des deux pays. De telles ententes ne sont pas rares en Europe, et de très importants films ont été produits aux termes d'accords semblables qui existent entre les grands pays producteurs de films.

Selon les dispositions de l'accord sur les relations cinématographiques franco-canadiennes, les films produits conjointement par les producteurs canadiens et français seront considérés comme films nationaux et bénéficieront des avantages financiers et autres, qui pourraient exister

Le PSQ : Québec devrait interdire la RCMP chez nous

Le président du parti socialiste du Québec, M. Fernand Daoust, a déclaré que le procureur général du Québec devrait interdire le territoire du Québec à la Royal Mounted Police si, après enquête, il est démontré que ce corps de police a induit son agent Frank Watson au parjure, entravant ainsi le cours de la justice. Voici le communiqué remis hier aux journaux: "Si l'on en croit les rapports publiés dans les journaux cette semaine, la Royal Mounted Police, qui échappe complètement au contrôle du procureur général du Québec, peut décider de se placer au-dessus des lois.

"Ignorer juges, tribunaux et législateurs dans le but de mettre le grappin sur quelques présumés faussaires, laisser circuler librement (et pendant deux ans) des criminels au mépris de la sécurité des citoyens, voilà une atteinte intolérable, au fondement même de la démocratie.

"Toute police est au service des citoyens et de ses institutions. Toute police qui ne respecte pas ces institutions, qu'elle a le devoir de respecter, ouvre la porte aux pires désordres et diminue chez le citoyen la confiance qu'il doit avoir dans la justice.

"Comment pouvons-nous ne pas être préjugés contre les méthodes utilisées par une telle police quand il s'agit de trouver et même de fabriquer des coupables, quand elle fait un étalage aussi cynique de l'irrespect qu'elle témoigne à l'égard des tribunaux, de la Justice et de la vérité?"

"Comment pouvons-nous espérer que cette police respectera le droit des gens, le droit civil quand elle viole de manière flagrante l'ordre social lui-même?"

"Si le gouvernement d'Ottawa, et ses députés, ne semblent avoir aucune autorité sur la Royal Mounted Police, le Québec devrait l'expulser définitivement de son territoire.

"Si cette police est devenue arrogante et hors-la-loi l'on ne saurait la tolérer ici. C'est à plusieurs cette police qui, à plusieurs reprises, a fait preuve de brutalité. Imagine-t-on le nombre d'innocents qu'elle aurait pu faire condamner à la suite de fabrications de preuves, les réputations qui ont pu être détruites à la suite de témoignages et de preuves accumulés par une armée d'espions et d'informateurs payés par les contribuables pour envahir la vie privée d'honnêtes citoyens? N'est-ce pas cette police qui peut décider d'enregistrer les conversations téléphoniques sans aucun contrôle et à l'insu des citoyens?"

"Il est temps que les abus perpétrés par la RCMP cessent et qu'un corps policier québécois, qui ne soit pas la honte de nos institutions démocratiques, soit responsable de toute enquête sur le sol québécois."

Producteurs d'or
OTTAWA — M. Benedickson, ministre des Mines, a déclaré aux Communes que la future attitude du gouvernement concernant les subventions aux producteurs d'or sera étudiée au cours des vacances d'été des députés.

Le ministre répondait à M. Paul Martineau, ex-ministre des Mines, qui avait demandé si l'aide aux mines d'or serait étendue ou augmentée.

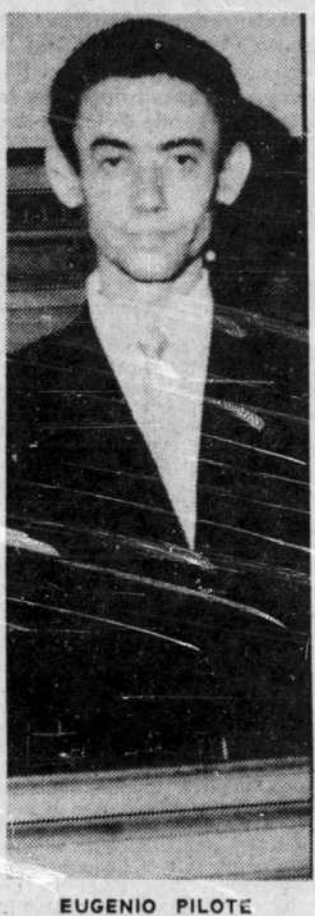
dans chacun des pays. La participation minoritaire de chaque co-producteur ne pourra être inférieure à 30 p.c. du coût de production du film et l'accord stipule comment les co-productions seront mises en oeuvre et comment les recettes devront être réparties.

L'Office national du film et le Centre national de la cinématographie française seront responsables de l'application du présent accord au nom du Canada et de la France.

Cet accord vise à encourager la production de films de long métrage au Canada et à faciliter leur distribution à travers le monde.

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 3 AOUT 1963



EUGENIO PILOTE

La cause des présumés terroristes se poursuit en Cour

Eugenio Pilote (avant d'être déclaré témoin hostile): "Je suis discret!"

Le juge Armand Sylvestre a présidé, hier, l'enquête préliminaire faite à Gabriel Hudon, accusé d'avoir conspiré avec Raymond Villeneuve et Eugenio Pilote, le dynamite de l'édifice de la Légion canadienne à St-Jean-d'Iberville le 3 mai dernier.

Pilote est un co-accusé dans cet incident particulier du terrorisme au cours de sa déposition que le maximum que la justice lui reproche, c'est d'avoir présumément prêté sa motocyclette N.S.U. au duo Villeneuve et Hudon dans leur présumée incursion de dynamites à St-Jean.

En présence de son procureur, Me François Chapados, le jeune homme a fait preuve de tant de réticence que le procureur de la Couronne, Me Jacques Bellemare a réclamé et obtenu que son témoin soit déclaré hostile. Le juge Sylvestre, après avoir invité Pilote à coopérer avec la justice en disant toute la vérité, s'est rendu à la demande de Me Bellemare.

Le 2 mai dernier, en soirée, Gabriel Hudon aurait relancé Pilote à son travail au journal "Le Devoir", lui demandant sa moto pour une randonnée. Dans la nuit du 3 mai, Hudon et Villeneuve rapportaient le véhicule à Pilote en lui disant: "Ca va sauter".

Pilote soutient qu'il ne s'est jamais enquis les 2 et 3 mai, ni par la suite, jusqu'à sa détention à Bordeaux, à quel endroit ses deux présumés complices s'étaient rendus sur sa moto ce soir-là.

Et le témoin de soutenir, avant d'être déclaré hostile: "A Bordeaux, j'ai demandé à Hudon ce qu'il avait fait de ma motocyclette quand il l'avait empruntée". — Cela n'a aucune importance, lui aurait dit Hudon. Nous avons abandonné la moto sur le bord de la route parce qu'elle ne roulait pas assez vite et nous nous sommes rendus là où nous allions par un autre moyen de locomotion.

Chaput souffrirait d'une maladie sérieuse



CHICOUTIMI — On a annoncé, hier, que le chef séparatiste, M. Marcel Chaput, qui poursuit une grève de la faim dans le but d'obtenir \$100,000 pour le parti républicain du Québec, souffrirait d'une maladie dangereuse, pouvant conduire à la mort.

Le nom de la maladie: hypoklémie. Elle consiste en une réduction du potassium que contient le sang humain.

Le Dr Fraser Gagnon, directeur des relations publiques d'une association qui a pour nom les "Amis de Marcel Chaput", a dit que le diagnostic qui a révélé la présence de la maladie dangereuse a été effectué par le Dr François Simard, de Chicoutimi, et suivi de tests en laboratoire.

Le Dr Simard a été mandé à Montréal cette semaine, à la suggestion du comité des "Amis de Marcel Chaput", uniquement pour examiner le chef républicain, qui jeûne depuis 25 jours, n'absorbant que de l'eau et du pain. Mais, hier, M. Chaput, sur l'avis

de ses médecins, a décidé de remplacer sa ration quotidienne de pain par du jus d'orange.

Le Dr Gagnon a déclaré que le jus d'orange contribuerait à combattre l'hypoklémie.

Selon des renseignements communiqués par M. Yvan

Piché, à Montréal, organisateur-en-chef du Parti républicain du Québec, M. Chaput a perdu, depuis le début de son jeûne, 32 livres et il fait maintenant osciller l'aiguille de la balance à 212 livres. Près de \$63,000 ont été versés à la caisse du Parti républicain.

La défense n'aura pas la liste des témoins

Me Claude-Armand Sheppard, un des procureurs inscrits au dossier de la défense des présumés terroristes du FLQ avait réclamé, la semaine dernière, la liste de tous les témoins de la Couronne.

Hier, avant de partir en vacances (bien méritées) le magistrat Emile Trottière a rejeté cette motion de Me Sheppard en soulignant que toute la jurisprudence établit qu'une telle motion est régulière et permise au procès et non à l'enquête préliminaire.

Partisan libéral condamné pour diffamation

QUEBEC — Le juge Pierre Gobeil, de la Cour supérieure du district de Montmagny, a condamné cette semaine un partisan libéral du comté, M. Raymond Aubé, à verser \$1,000 à M. Louis-Philippe Bertrand, entrepreneur de St-Lucie dans le même comté, et à son fils Guy Bertrand.

Cette somme représente les dommages que MM. Louis-Philippe et Guy Bertrand ont subis par suite d'une calomnie que le défendeur a répandue sur leur compte au cours de la campagne électorale provinciale de 1960.

En effet, M. Aubé, qui est marchand ambulancier, affirmait faussement à l'époque que les demandeurs avaient reçu indûment et frauduleusement des sommes de \$3,375 et de \$3,637 provenant du ministère du bien-être social et de la jeunesse de la province de Québec. Le juge a établi que ces affirmations étaient fausses et qu'elles ont occasionné un tort certain aux demandeurs.

Lucien Saulnier: les travaux du métro progressent tel que prévu

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a affirmé mercredi soir, à la seconde séance du conseil municipal, cette semaine, que les travaux du métro progressent tel que prévu et dans les limites budgétaires déjà annoncées. Par contre, il s'avère nécessaire que le comité exécutif de l'étude du "jugement de Solomon" que rendra le comité exécutif.

L'organisation du métro exige la construction de 31 convois de neuf wagons. La soumission de Montreal Locomotive Works est moins élevée que celle de la société Vickers. La première s'élève à \$45,500,000 et la seconde, à \$45,800,000.

M. Saulnier a souligné que de délicates négociations se poursuivent avec les deux entreprises et qu'une décision sera prise en temps opportun.

Deux spécialistes étudient l'affaire Dion

...Et la demande d'enquête de Marcoux?

La commission des libérations conditionnelles avait-elle en main toutes les données requises lorsqu'elle a permis l'élargissement de Léopold Dion, condamné à l'emprisonnement à vie pour viol en 1940? La commission des libérations conditionnelles peut-elle compter sur un dispositif d'information complet sur chaque cas, à ce point perfectionné qu'une erreur ne soit pas possible?

A la deuxième question, au Dr Guy Marcoux, député de Montmorency, émet des doutes sérieux. Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, préfère s'en remettre à l'enquête d'un avocat et d'un psychiatre.

Le secrétaire parlementaire de M. Chevrier, M. Donald S. Macdonald, affirme que le cas Dion a été étudié très soigneusement et dans l'objectivité la plus complète. A la deuxième question, aucune réponse... Et c'est sur l'ensemble du fonctionnement de la commission des libérations conditionnelles que le Dr Marcoux demande une enquête royale.

Même s'il a formulé sa demande lundi dernier, le Dr Marcoux avait déjà reçu sa réponse mercredi de la semaine dernière, de la bouche même du secrétaire parlementaire du ministre de la Justice.

Le député de Montmorency avait posé cinq questions au ministre. Les quatre premières, concernant bien spécifiquement le cas Dion, sont devenues sans réponse.

La cinquième était formulée comme suit: "Une enquête sera-t-elle faite en général au sein de la commission des libérations conditionnelles?"

M. Macdonald a alors déclaré: "La réponse à cette question est qu'il n'y a aucune intention d'établir à l'effet d'ordonner une enquête générale au sujet de la commission des libérations conditionnelles. Je n'ai pas besoin de dire que c'est avec horreur que nous considérons les morts des quatre garçons dans la ville de Québec, morts auxquelles se rapporte évidemment la question. J'ai cependant l'intention d'attendre le résultat de l'enquête policière ainsi que les enquêtes du coroner de même que les résultats de toutes poursuites judiciaires qui pourraient s'ensuivre avant de faire tout autre commentaire sur ce cas tragique. Toutefois, je dois dire que je me suis fait un devoir d'examiner les dossiers de la commission des libérations conditionnelles et que, quel que soit le résultat de la décision d'accorder une libération conditionnelle dans ce cas, je trouve, comme je l'avais anticipé, que ce cas a été étudié par la commission très soigneusement et dans l'objectivité la plus complète."

OTTAWA — M. Lionel Chevrier, ministre de la Justice, a déclaré hier aux Communes, qu'il a désigné un psychiatre et un avocat pour réétudier l'affaire de Léopold Dion, 43 ans, qui avait été libéré sous condition et qui est maintenant accusé de meurtre de quatre personnes dans la région de Québec.

Ces deux experts feront savoir au ministre s'ils pensent que la Commission des libérations conditionnelles a pris des "rixiques extraordinaires" en libérant Dion qui avait été condamné à la prison à perpétuité pour viol.

Ces experts sont le Dr Fernand Côté, professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal, et membre du personnel médical de l'hôpital Maisonneuve, et Me Norman Borins, criminaliste de Toronto.

L'ELECTION DANS N.D.G.

L'UN s'acquittera de ses obligations

QUEBEC — Anticipant l'émission d'un bref en vue d'une élection partielle dans le comté de Montréal-N.D.G., M. Daniel Johnson, avant son départ pour l'Ouest canadien, a pris les mesures nécessaires pour que le parti de l'opposition s'acquitte des obligations qui lui sont dévolues par la loi électorale relative à la nomination des énumérateurs et des greffiers.

Quant à la candidature de l'Union nationale dans le comté, des consultations sont actuellement en cours sous la direction de l'hon. Paul Dozois.

Québec ordonne: enquête sur l'administration de Verdun

QUEBEC (DNC) — A la demande expresse de M. Georges O'Reilly, maire de Verdun et député libéral de Verdun à la législature provinciale, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, vient d'ordonner une enquête au sujet de certaines accusations portées, au cours du mois de juillet, contre l'administration de la cité de Verdun.

Les enquêteurs désignés par le ministre sont MM. Jean Sa-

rault et Gilles Gauvin, tous deux comptables au ministère des Affaires municipales.

Dans le début de la prochaine semaine les enquêteurs communiqueront avec les autorités municipales de Verdun, avec la Ligue des propriétaires et avec tout autre groupement qui voudra les rencontrer.

L'enquête portera particulièrement sur les accusations de la Ligue des propriétaires, consécutives au référendum tenu récemment dans la ville de Verdun. Les porte-parole de la Ligue des propriétaires soutenaient, notamment, que les autorités municipales trompaient la population sur le véritable état des finances municipales et financiers des dépenses courantes à même des emprunts à long terme.

EDITORIAL

Fédéralisme coopératif et cotisations de retraite

La formule récente d'un nouveau fédéralisme préconisé par le gouvernement Pearson...

Une autre expression est en vogue à Ottawa: le fédéralisme coopératif, dont parlait mercredi M. Maurice Lamontagne...

L'opposition ayant proposé une représentation des provinces dans ce Conseil économique canadien...

Pour justifier cet organisme dont l'activité peut se heurter à la juridiction des provinces, M. Lamontagne a dit que la planification doit tenir compte non seulement de l'interdépendance des provinces...

Contre l'idée d'une représentation des provinces dans le Conseil économique du Canada, M. Lamontagne a invoqué deux arguments. D'abord, il ne serait pas approprié que les provinces participent à un organisme fédéral chargé d'établir des politiques fédérales...

Dans les relations fédérales-provinciales, le Québec est d'autant plus isolé ou à part des autres provinces que les interventions d'Ottawa sont plus accentuées...

Le projet des caisses de retraites transférables est un nouvel exemple de la différence profonde qui existe entre les vues du Québec et celles d'Ottawa...

Comme certaines provinces ont déjà des régimes de retraite et qu'on ne veut probablement pas heurter non plus les compagnies d'assurance qui vendent des rentes viagères ou retraites, le programme fédéral débute modestement. De plus,

le ministre a tenu à affirmer qu'il n'est pas question d'établir une caisse considérable entre les mains du gouvernement central, mais que le financement se fera à mesure...

Devant un tel programme, le Québec est beaucoup plus inquiet que ne le sont les autres provinces. Car ce n'est plus seulement une question de sécurité sociale et de caisse de retraite, mais une mobilisation au moins virtuelle de capitaux considérables...

Lorsqu'il est question de caisse de retraite dans les provinces anglaises, que les programmes soient placés sous la juridiction d'Ottawa ou des provinces, ou encore confiés à l'entreprise privée, il s'agit toujours principalement et presque exclusivement de sécurité sociale...

Dans le Québec c'est bien autre chose. Depuis quelques décennies, par le progrès de l'assurance-vie qui comporte une forte part d'assurance-vieillesse, et par les caisses de retraite des grandes entreprises et des centrales syndicales, ces caisses sont devenues dans le monde moderne la principale forme de l'épargne populaire...

Dans les autres provinces, comme aux Etats-Unis ou dans la plupart des pays d'Occident, ces capitaux sont d'une façon ou d'une autre au service de la collectivité qui en est globalement propriétaire. Que ces épargnes soient confiées à des caisses d'Etat ou à des centrales syndicales ou à des compagnies d'assurance, la gestion est toujours confiée à des délégués des épargnants...

Au Québec il n'en est pas ainsi. Malgré les grands progrès réalisés par nos entreprises d'assurance canadiennes-françaises depuis un quart de siècle, nos entreprises n'obtenaient encore en 1960 que 20 p.c. des primes d'assurance-vie payées dans la province où nos sommes payées 80 p.c. de la population...

C'est d'une souveraine importance que Québec prenne l'initiative dans ce domaine, car la mobilisation de nos épargnes en vue de la retraite assurera à notre Etat provincial des ressources financières qui lui manquent. Si nous laissons Ottawa centraliser les taxes et les épargnes, nous serons à la merci du gouvernement fédéral pour le financement et les subventions aux travaux publics de toutes sortes qui s'imposent dans la province, ainsi que pour les travaux municipaux et même pour l'enseignement.

Le gouvernement Lesage veut occuper ce terrain stratégique dès l'automne prochain, afin que le programme d'Ottawa ne vienne pas nous imposer une nouvelle ingérence. Cette question des cotisations de retraite n. nous éloigne pas du problème du nouveau fédéralisme. Espérons qu'il sera vraiment nouveau et que sa forme coopérative permettra au Québec de recouvrer toute l'autonomie dont il a besoin pour assurer l'émancipation du Canada français.

Paul SAURIOL

Le parti socialiste du Québec face au N.P.D. "orthodoxe"

Confirmant les tendances qu'exprimaient déjà au cours du congrès d'orientation du N.P.D.-Québec la porte-parole de la "gauche nationale", le tout jeune Parti socialiste du Québec entend être à la fois authentiquement socialiste et profondément national canadien-français.

Il n'aura certes pas la tâche facile puisqu'il se heurtera à la fois à la gauche "orthodoxe", pan-canadienne peu suspecte de sympathie envers le nationalisme malgré ses concessions verbales à la thèse des "deux nations" et à tout le nationalisme traditionnel et conservateur pour qui même le parti libéral du Québec fait figure de radicalisme inquiétant.

Les jeux d'ailleurs ne sont pas encore faits puisque d'une part le parti socialiste du Québec n'est pas encore officiellement fondé, de l'autre la position de la Fédération des travailleurs du Québec envers le futur P.S.Q. n'est pas encore arrêtée et, enfin, parce que la nature précise des relations entre le P.S.Q. et le N.P.D.-Québec (si relations il doit y avoir) n'est pas encore déterminée.

Il faudra examiner aussi l'attitude qu'adopte le Nouveau parti démocratique fédéral lors de son congrès la semaine prochaine à l'égard de la situation au Québec. L'entente intervenue lors du congrès d'orientation de fin juin à Montréal portait que le P.S.Q. s'occuperait exclusivement du domaine provincial, le N.P.D.-Québec, exclusivement du champ fédéral; le premier groupe serait totalement indépendant du N.P.D., le second en serait la section québécoise mais uniquement en ce qui a trait aux affaires fédérales, situation assurément unique dans les pays.

BLOCS NOTES

ment prévoir que les syndicats de la F.T.Q. seront l'objet de fortes pressions dont le but sera de les empêcher d'adhérer au P.S.Q. On peut s'attendre à des luttes vigoureuses. Ce n'est pas seulement l'opinion nationale qui sépare les deux tendances du socialisme québécois, c'est aussi l'option proprement doctrinale. Le N.P.D. n'est pas un parti socialiste mais, disons, un parti modérément socialisant, une version mitigée du Labour britannique dont il exhibe d'ailleurs l'un des dirigeants à chacun de ses congrès. Le P.S.Q., par contre, désireux de sortir de l'équivoque, se veut résolument socialiste en même temps qu'il entend définir un type de socialisme adapté à la situation globale du Canada français. Et ce socialisme ne saurait s'instaurer sans la plus large mesure possible d'autonomie pour le Québec. Il reste à voir si l'opinion publique, même dans les clas-



Lionel Chevrier, s'appropriant à trancher le noeud "gordien"...

UNE VISITE AUX SANCTUAIRES DE LA DÉFENSE AMÉRICAINE

Le barrage au Nord

Par Alain CLÉMENT

COLORADO-SPRINGS. — Pour le commun des mortels, tout ce qui relève de la guerre future — improbable et toujours possible — dépasse l'imagination. C'est le domaine du non-figurable par excellence. Esotérisme fiévreux, superlatifs convulsifs, métaphores exorbitantes, s'en donnent à cœur joie. Aussi est-on presque déçu sur le moment de voir que près de dix ans après le début de la guerre froide, les temps à venir qui s'appellent Norad (North American Air Defense Command) et SAC (Strategic Air Command), sanctuaires défensifs et offensifs de "l'équilibre de la terreur" du côté occidental de la balance.

Par l'aspect et les dimensions, ni l'un ni l'autre de ces quartiers généraux complémentaires ne diffèrent sensiblement des établissements militaires américains auxquels l'oeil est habitué en Europe depuis une vingtaine d'années. Le premier est situé au pied de la chaîne orientale des Rocheuses, à la lisière de la petite ville de Colorado-Springs; il en impose surtout, vu d'avion, par l'impressionnant décor qui l'entoure. Le second, d'où partiraient, sur ordre de la Maison Blanche, les instructions aux deux cent soixante-dix mille pilotes et techniciens qui ont nuit et jour le doigt sur la détente de la riposte américaine, se trouve sur les bords verdoyants du Missouri, aux portes d'Omaha — cité connue surtout aux Etats-Unis par les compagnies d'assurances qui s'y sont fixées. A part quelques détails inférieurs, sur lesquels nous reviendrons, on dirait dans les deux cas d'honnêtes "com-pounds", ni particulièrement étendus ni exceptionnellement équipés et protégés. On s'attend à des forêts d'antennes compliquées, à des enceintes blindées, à l'atmosphère étrange ou baigne le château-caverne des voluptueux cauchemars de l'enfance; encore une fois, rien de tel. A ce stade-là, en régime de paix tout au moins, la réalité dément encore la fiction.

Montrer patte blanche. Ni le Norad ni le S.A.C. ne cherchent d'ailleurs à s'envelopper de mystères superflus. Des centaines de visiteurs, américains et étrangers, hommes politiques, officiers alliés, journalistes, se font un plaisir de visiter les deux sanctuaires. Les visiteurs sont reçus par des officiers en tenue civile, qui leur font visiter les locaux et leur expliquent le rôle de ces installations. Les visiteurs sont reçus par des officiers en tenue civile, qui leur font visiter les locaux et leur expliquent le rôle de ces installations.

liés, journalistes, y défilent chaque année. Sans doute n'y entre-t-on pas comme dans un moulin — disons comme à la Maison Blanche, dont chaque matin les salons s'ouvrent aux curieux sans formalités. Il faut avoir été dûment invité, annoncé. On n'y reçoit guère que par groupes, et l'on ne s'y promène pas à sa guise. L'essentiel de la "visite" se passe d'ailleurs dans un fauteuil à écouter une série de "briefings" conférences-exposés avec projections, faites par des officiers compétents.

Cette initiation-minute, pas plus que les bribes de conversation qui s'échangent entre guides et guidés au long des couloirs ou devant la tasse de café rituelle, ne stimulent la réflexion. Grâce soient rendues à la Royal Canadian Air Force d'avoir convié quelques journalistes présents à la conférence atlantique d'Ottawa à une tournée au Norad et au S.A.C. sur les ailes d'un Nulken, dernier-né de l'industrie aéronautique canadienne.

Le glacié des Etats-Unis. Le Canada constitue, en effet, dans les trois dimensions, le glacié de la défense américaine. Tandis que les gouvernements Kennedy et DiEbenbaker échangeaient propos et procédés discutés, car "bonne intelligence" continuait à régner entre officiers

des deux pays au sein des différents organes du Norad, "intégré" depuis 1958, sur la base favorable, il est vrai, d'une langue commune. Aux termes des accords conclus à ce sujet, c'est à un Canadien, actuellement l'air-marshall Roy Slemon, que revient de droit le commandement en second. Cette coopération intime rend ses justes proportions à la querelle qui provoqua la chute de M. DiEbenbaker et qui continue à diviser l'opinion canadienne: avec ou sans tests nucléaires stockés sur son sol, le Canada est "emballé" dans un système collectif de sécurité et de représailles qui met en jeu l'arme atomique.

La mission assignée au Norad et aux forces qui en dépendent se décompose sur le papier en quatre temps: détection, identification, interception, destruction des "forces volantes", bombardiers ou fusées, dirigées contre le territoire nord-américain dans son ensemble. L'ordre d'énumération suit la logique chronologique, mais aussi un ordre d'efficacité décroissante — pour autant qu'aucune de ces quatre fonctions puisse être remplie aujourd'hui avec la certitude de l'infailibilité. Au lieu de pénétrer par le secteur arctique, comme il est prévu par le dispositif général, une attaque aéro-spaciale pourrait prendre la planète par-dessous (underside the world) et déboucher à l'horizon sud des Etats-Unis. Cette longue trajectoire affaiblirait considérablement la précision du tir — problème peut-être négligeable s'il s'agit avant

lettres au DEVOIR

Séparatisme

Il y a trois ans, quand naissait le RIN, le séparatisme faisait la risée de la plupart des bien-pensants. "Ah, vous êtes séparatistes?" nous disait-on. Et nous répondions un brin timidement, parce qu'autour de nous il y avait tant et tant de sourires sceptiques... Les choses ont changé. C'est maintenant aux fédéralistes de ressentir le besoin de s'excuser, de se justifier. C'est à leur tour d'avouer leur malaise d'être à contre-courant: maintenant que le Québec évolue à grands pas vers son indépendance, les fédéralistes font figure de conservateurs, de réactionnaires ou d'utopistes. L'éditorial de M. André Laurendeau, publié le 18 juillet,

tout de ravager et d'atterrir — mais il n'y aurait guère alors pour donner l'alerte en temps utile que "le bruit des explosions", selon l'aveu, d'ailleurs placide, de M. McNamara à la commission des forces armées du Sénat (1). Le Canada n'est pas un second Canada, et d'ailleurs les Etats-Unis, sans cesser d'accroître et de perfectionner leurs moyens préventifs en toutes directions, doivent concentrer leur effort sur la menace la plus redoutable. Crémieux et tours de guet. Tout le monde orienté vers le Nord. Trois stations de radar géantes, l'une à Clear, en Alaska, l'autre à Thulé, au Groenland, la troisième (encore inachevée) à Fylingdale Moor, en Grande-Bretagne, sont capables d'explorer des espaces de 3000 milles en avant et d'enregistrer les mouvements suspects qui peuvent y surgir entre le Kamchatka et la péninsule Ibérique. Sur ces trois piliers de la détection à grande distance, s'articule un réseau d'alerte baptisé "Fortress America".

La guerre sur écran lumineux. La seconde guerre mondiale s'est encore livrée à coups de cartes drapeaux piqués sur les pertes d'état-major. A l'âge des mégatonnes et de Telstar, le "théâtre des opérations" a progressé vers l'abstraction suprême; il est devenu théâtre total. Tous les réseaux de transmission de signalisation et d'alarme convergent à Norad dans une sorte d'amphithéâtre plongé dans la pénombre et dont le fond présente un dispositif baptisé significativement iconorama. Il n'y a apparemment que deux rangs de spectateurs, une rangée d'opérateurs à la corbeille d'opérateurs, derrière une paroi vitrée, les chefs du Norad ou leurs délégués, "orchestre" restant un trou noir béant.

Sur l'écran central, aux dimensions d'un grand écran de cinéma, est projetée la carte lumineuse quadrillée des contours du continent nord-américain et le tracé des "zones de défense" qui y découpent les subdivisions de Norad. Sur la gauche, un second écran de moindres proportions embrasse en projection toute la zone couverte par la ligne de radar la plus avancée ("Ballistic Missiles Early Warning System"). Au-dessus, à droite du grand écran, des tableaux lumineux totalisent instantanément et le nombre des engins détectés et les forces immédiatement disponibles à chaque P.C. régional pour contrer l'approche ennemie.

La scène s'anime dès qu'un "objet inconnu" pénètre dans le périmètre surveillé par les postes de l'Air Defense Command. Un procédé électronique reflète sa position sur l'écran, tandis qu'un voyant lumineux et sonore entre aussitôt en action. Des qu'il a été identifié, tout disparaît; une voix surgit de l'ombre et lance le mot "balcon", notification. Si "objet inconnu" s'avère être une missile hostile, sa trajectoire serait calculée en quelques secondes et la "zone d'impact" apparaîtrait sur l'écran.

De haut de son "balcon", le commandant du Norad peut déchiffrer le coup d'oeil d'ensemble des données de la situation et y réagit en conséquence par l'intermédiaire des différents moyens de communication rassemblés sur le tableau de bord qu'il a sous la main. L'iconorama et ses dispositifs auxiliaires (dont nous laisserons la description aux savants) nous donnent un aperçu du "théâtre des opérations" qui est à la fois le spectacle et l'acteur. Comme il s'agit de défense, et que même s'ils décident l'emploi de certains projectiles atomiques tout se passerait encore à distance de l'"espace territorial" soviétique, les commandements de Norad ont une marge d'initiative que ne connaît pas leur homologue de S.A.C. qui dépend directement de la Maison Blanche.

Alain CLÉMENT. (A suivre) (Tous droits réservés pour LE DEVOIR ET LE MONDE) (1) Procès-verbaux des additions de M. McNamara devant l'adite commission, p. 95. Ces "briefings" annuels (à ceux du Sénat) s'ajoutent ceux de la commission des appropriations de la Chambre, motivés par la présentation du budget militaire au Congrès, qui s'étendent sur plus de mille pages, sont une mine de renseignements sur les projets et les conceptions du secrétaire à la défense.

En attendant de disposer d'armes antimissiles efficaces, le bon sens suggérerait de se rabattre sur un programme de défense passive antiatomique à l'échelle du danger. Le secrétaire de la défense a beau affirmer que la sauvegarde des populations civiles est possible et donc nécessaire, le dernier mot ne lui appartient pas. Il a tout juste pouvoir d'établir des plans et d'offrir son "assistance" financière et technique aux Etats et aux municipalités. Ni les uns ni les autres ne semblent en faire grand cas. La tendance dominante va en sens inverse: au Congrès comme devant l'opinion, la défense passive est largement impopulaire parce que passive. En ce moment même, 175 millions de dollars de subventions à la construction d'abris inscrits au budget de 1963-1964 se trouvent en panne devant un sous-comité de la commission des forces armées de la Chambre.

Fondamentalement, l'idée que tout un peuple, au pied de la lettre avec armes et bagages, doit chercher son salut en se terrant dans des catacombes bétonnées répugne tellement à l'esprit américain qu'il est difficile de croire qu'elle soit sérieusement envisagée. Les groupes rivaux de Monrovia et de Casablanca sont dispersés: seule subsiste l'U.A.M. comme organisme important mais elle repose sur une communauté de langue et d'intérêts plutôt que sur une idéologie. Pour l'instant, elle entend subsister en s'adaptant aux exigences de la nouvelle O.U.A. On peut penser qu'elle pourra contribuer justement à renforcer la nouvelle organisation pan-africaine.

LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy. "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Abonnements: édition quotidienne, \$1.50 par semaine; édition hebdomadaire, \$25.00 par an; édition mensuelle, \$25.00 par an. Les lettres et les chèques doivent être adressés à l'éditeur. Le Devoir est une publication hebdomadaire de la classe de la presse nationale. Téléphone: Victor 4-3361

La Bible vous parle N'abandonne pas un vieil ami, le nouveau venu ne le vaudra pas. Vin nouveau, ami nouveau, laisse-le vieillir, tu le boiras avec délices. (Ecclési 9, 10) Textes choisis par la Société catholique de la Bible. LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information: Michel Roy. "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Abonnements: édition quotidienne, \$1.50 par semaine; édition hebdomadaire, \$25.00 par an; édition mensuelle, \$25.00 par an. Les lettres et les chèques doivent être adressés à l'éditeur. Le Devoir est une publication hebdomadaire de la classe de la presse nationale. Téléphone: Victor 4-3361

J.-M. L.



Pékin a réclamé une rencontre mondiale au sommet pour interdire les armes nucléaires

UNITÉ AFRICAINE
DAKAR. — Les ministres des affaires étrangères des pays africains se sont réunis pour la première fois, hier, au conseil ministériel de la nouvelle organisation de l'Unité africaine, fondée il y a deux mois, à Addis Abeba, en Ethiopie. Le ministre des affaires étrangères du Sénégal accède à la présidence; immédiatement après sa nomination, M. Doucou Thiam a ajourné les délibérations à lundi, en raison de l'absence de plusieurs ministres parmi les plus en vue. Ils ont participé au Conseil de sécurité des Nations Unies au débat sur l'apartheid en Afrique du Sud.

À SKOPLJE
BELGRADE. — Selon un communiqué de la Commission d'identification de Skopje, 837 cadavres, dont 691 ont été identifiés, ont été retirés jusqu'à présent des ruines de la ville aux trois quarts détruite par le tremblement de terre. Le maire de la ville, M. Blažević Popov, estime que beaucoup plus de 2.000 personnes sont mortes dans la catastrophe et environ 2.600 blessés. Les équipes de secours ont redoublé de zèle pour retrouver des ruines hier. L'Institut sismologique de Skopje a enregistré treize nouvelles secousses, hier. Le nombre des secousses ressenties jusqu'ici se chiffrait à 220. Le gouvernement anglais accède à la demande de crédits à long terme formulée par le gouvernement yougoslave; un prêt de \$1.500.000 pour la reconstruction de la ville dévastée a été consenti.

Pourquoi payer 2 fois le prix ?
 "Et avoir la moitié autant!"
 \$300 par personne tous les jours
 \$450 pour deux personnes
BUDGET SPECIAL
 Chambres - eau courante
 CHAMBRES LUXUEUSES
 Douche particulière et radio
 Stationnement gratuit, terrain gratuit pour baignade
 • Elevateur • T.V. • Salle de jeu
 • Téléphone dans chaque chambre
 • Pont-promenade
NOUVELLE PISCINE
 nouveau restaurant
 Avec l'argent que vous économisez à l'hôtel Commodore, vous pouvez visiter la "Steel Pier", profiter d'une croisière sur l'océan, d'une grande nade en hélicoptère et d'un dîner d'excellence.
COMMODORE-CLINTON
 715 avenue Eastmain
 à la Place St-Charles
 Atlantic City, N.J.
 Téléphone: Atlantic City 344-8762
 seulement à une rue de la plage
 Ecrivez à Monsieur D. Bernard
 pour votre brochure gratuite
ON PARLE FRANÇAIS

ANGLETERRE
LONDRES. — La crise politique qui a failli renverser le gouvernement de M. Harold Macmillan ces dernières semaines sera temporairement mise en veilleuse. Le Parlement britannique en effet s'est ajourné hier pour une période de trois mois. La fièvre qu'a provoquée l'affaire Profumo ne se dissipera pleinement qu'à l'automne, à la reprise de la session.

PASSAMAQUODDY
PORTLAND. — Les premiers forages d'essai ont débuté sur la côte du Maine, en vue de déterminer le meilleur endroit où pourrait être érigée l'usine marémotrice de Passamaquoddy. Un ingénieur de l'armée des Etats-Unis qui a participé avec plusieurs de ses collègues à une conférence de presse, a fait part du début des forages. Le secrétaire de l'intérieur, aux Etats-Unis, M. Stewart L. Udall, était également présent. Le ministre a souligné que la réalisation de ce projet, s'il est éventuellement approuvé par le Congrès américain, nécessitera des crédits de \$1.000.000.000. Le travail s'accomplirait en trois étapes au cours d'une période de 15 ans. Riea n'est plus puissant et plus régulier que le mouvement des marées dans la baie de Fundy, a observé M. Udall.

LA FAMINE
KIMHAI, Corée. — La famine menace la Corée du Sud. Les tempêtes, les pluies diluviennes de juin et de juillet ont semé la désolation dans les champs d'orge. C'est la pire catastrophe que l'on connaisse, a noté un fermier âgé de 40 ans. Les réserves de vivres sont épuisées et la récolte du riz ne débutera pas avant trois mois. La récolte de riz est également fort compromise. En dé-

pit des désastres agricoles, la lutte politique se poursuit entre les factions civiles et militaires.

FUITE FATALE
GOSLAR. — Sous les yeux horrifiés de centaines de touristes, témoins impuissants, des gardes d'Allemagne orientale pressés près du mur de la honte ont fauché de rafales de balles un vieillard qui, en compagnie d'une femme, tentait de s'échapper en Allemagne occidentale. Les premières balles ont atteint la femme; blessée, les gardes l'ont ramenée à l'intérieur de la frontière orientale. L'homme d'abord atteint à la jambe, a tenté de poursuivre sa route, mais il a été abattu. Les touristes ont lancé des pierres en direction des gardes. Vivement émus, ils leur ont adressé des injures telles que "bandits" et "meurtriers". Les communistes ont laissé le corps de leur victime pendant deux heures dans les hautes herbes à deux pas de la ligne de démarcation occidentale qui signifiait pour lui la liberté.

CÂBLES TRANSATLANTIQUE
PARIS. — Les autorités postales françaises et allemandes, ainsi que American Telephone and Telegraph Company se partagent le coût d'installation d'un nouveau câble transatlantique, a annoncé le ministre des PTT. Le câble sera posé en 1965; il aura 4.347 milles de longueur et coûtera quelque \$50.000.000; 128 conversations simultanées pourront être transmises. Ce câble reliera Tuckerton, New-Jersey et St-Hilaire-de-Riez, dans le sud de la Bretagne. Le premier câble téléphonique entre la France et les Etats-Unis date de 1959.

Les coureurs à relais scouts apporteront à Athènes le flambeau

ATHENES. — Le dernier d'un groupe de coureurs à relais a filé hier dans les rues d'Athènes apportant des plaines de Marathon le flambeau d'ouverture du 11e jamboree mondial. Les 80 scouts, qui ont porté tour à tour le flambeau, ont parcouru une distance de 28 milles, celle même franchie il y a près de 25 siècles par le soldat grec Pheidippides, qui venait annoncer aux Athéniens que leur armée avait remporté la bataille de Mara-

thon. En cette occasion, Militaria et ses 10.000 Athéniens récompensèrent Darius qui commandait une armée de 100.000 Perses. Pheidippides, qui avait franchi la distance de 28 milles en courant et portant sur le dos son armure de métal, lâcha le mot "Nenikikamen" — "nous avons gagné" — et il tomba mort d'épuisement. Les coureurs modernes, qui représentent les 14.000 scouts de 75 pays qui prennent part au jamboree, ont franchi chacun environ 500 verges. Ensemble, ils ont mis 3 heures et demie à franchir la distance de 28 milles. Le jamboree a été inauguré hier soir. Le prince héritier Constantin, premier scout de Grèce, a présidé la cérémonie d'ouverture. Le "village" du contingent philippin était vide, et le drapeau philippin y flottait en berne: les 26 scouts des Philippines qui devaient prendre part au jamboree ont en effet trouvé la mort dimanche, dans le "Comet" qui s'est abîmé au large de Bombay, en vol de Tokyo au Caire.

Tananarive et Tunis rompent les relations avec le Portugal

La Tunisie et la république malgache ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Portugal, hier. Le ministre des affaires étrangères de la république malgache invoque la politique coloniale portugaise en Angola, au Mozambique et en Guinée portugaise, comme motif de la décision du gouvernement de Tananarive. Le secrétaire général aux affaires étrangères a convoqué le chargé d'affaires du Portugal pour lui faire part de la décision du gouvernement tunisien, annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères de Tunisie.

PEKIN. — Le gouvernement de la Chine communiste a adopté des mesures draconiennes hier, pour faire valoir l'importance de sa suggestion de tenir une conférence mondiale au sommet afin de discuter la mise au ban et la destruction complète des armes nucléaires. Tous les chefs de missions diplomatiques à Pékin ont été convoqués, hier après-midi, au ministère des affaires étrangères de la Chine rouge. On leur a remis une lettre adressée à leur gouvernement respectif dans laquelle M. Chou En-Lai, premier ministre chinois, précise la proposition chinoise d'une telle conférence mondiale. Cette proposition a été formulée mercredi par le gouvernement de la Chine rouge qui

s'oppose au traité d'interdiction partielle contre les essais nucléaires qui doit être signé, la semaine prochaine, à Moscou. Les Chinois exigent: 1— le démantèlement de toutes les bases militaires, y compris les bases nucléaires, sur le sol étranger et le rappel de toutes les armes nucléaires et de tous les moyens de lancement qui se trouvent en sol étranger à celui du pays possesseur de ces armes; 2— l'établissement de zones libres d'armes nucléaires dans les régions de l'Asie et du Pacifique, régions qui englobent les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Chine et le Japon, l'Europe centrale, l'Afrique et l'Amérique du Sud; 3— la fin de l'exportation et de l'importation de toutes les formes d'armes nucléaires;

4— la cessation de tous les tests nucléaires, y compris les essais souterrains. Hier, à l'appui des demandes du gouvernement, le principal journal de la Chine communiste, le Quotidien du Peuple disait que l'interdiction des armes nucléaires doit être discutée et décidée conjointement par tous les pays, grands et petits, nucléaires ou non-nucléaires. Tous les journaux de Pékin sont remplis aujourd'hui de critiques contre le pacte tripartite et donnent de longs comptes rendus d'un ralliement populaire pour appuyer la déclaration du gouvernement et pour s'opposer à la politique de coexistence pacifique du premier ministre soviétique, M. Khrouchchev.

Au ralliement, le principal orateur chinois a déclaré qu'avant que toutes les armes nucléaires ne puissent être interdites et détruites, "le seul moyen efficace d'éviter la menace d'une guerre nucléaire est de s'opposer à trois puissances, ajoutant que le gouvernement et le peuple chinois "n'accepteraient en aucune circonstance d'être traités en esclaves nucléaires".

nucléaire accordé à un petit nombre de puissances et en même temps dressait les plans d'une guerre nucléaire dans une tentative de réaliser son projet criminel d'asservissement des peuples du monde entier. Reprenant le même thème, le Quotidien du Peuple, organe du parti communiste chinois a lancé des attaques virulentes contre le traité de Moscou, qui accorde, écrit-il, un monopole atomique à trois puissances, ajoutant que le gouvernement et le peuple chinois "n'accepteraient en aucune circonstance d'être traités en esclaves nucléaires".

AVIS DE RADIO-VATICAN AUX CATHOLIQUES Avec le communisme mondial: "pas de compromis indulgent"

CITE DU VATICAN. — La radio vaticane a déclaré que la diminution de la tension Est-Ouest ne saurait justifier une attitude conciliante à l'égard du marxisme et du communisme. "Le jugement et l'attitude des hommes libres et surtout des catholiques à l'égard du marxisme et du communisme, ne peut et ne doit pas changer. Il faut se montrer intransigent face à l'idéologie marxiste-communiste", a déclaré Radio-Vatican. Dans un commentaire intitulé "principes", Radio-Vatican a déclaré: "Le marxisme et son expression politique, le communisme, sont foncièrement mauvais. Ils ne peuvent être acceptés par la chrétienté pas plus que par une humanité libre et consciente d'elle-même. On a le devoir de susciter et d'encourager les initiatives et les tentatives favorisant la paix entre les peuples. Mais c'est également un devoir absolu de s'opposer avec vigilance, constance et d'une manière indomptable à l'idéologie marxiste, et de barrer toutes les routes par lesquelles elle transiger avec l'idéologie marxiste-communiste. Radio-Vatican conclut en citant la dernière encyclique "Pacem in terris" du pape Jean XXIII: "La sphère des lois naturelles offre aux catholiques un champ vaste de rencontres et d'ententes... avec les êtres humains qui ne sont pas illuminés par la loi... dans ces relations nos fils devront être vigilants, pour rester toujours constants avec eux-mêmes et ne jamais faire de compromis en ce qui concerne la religion et la morale".

ARGENTINE
CRUZ DEL EJE. — Le président-élu de l'Argentine, le Dr Arturo Illia, a déclaré hier que les sociétés pétrolières étrangères font oeuvre nécessaire en Argentine, mais qu'il faudra en venir à une rédaction nouvelle des contrats qui régissent leur activité. Ces contrats vont à l'encontre des intérêts de l'Argentine, a conclu le docteur de campagne qui vient d'accéder à la présidence de son pays. Ces sociétés savent que les contrats transigés jusqu'ici présentent des aspects illégaux. Elles feraient bien d'en offrir la négociation dans un geste de bonne volonté et sans détour. Le nouveau président souhaite une visite de bonne entente du président Kennedy, mais il ne croit pas qu'elle soit l'occasion d'entractions économiques. Laissons cela aux experts, a dit M. Illia.

RECHERCHES CONJOINTES
CANBERRA. — La Grande-Bretagne, l'Australie et les Etats-Unis ont décidé d'entreprendre des recherches conjointes sur les problèmes de la rentrée des fusées et missiles dans l'atmosphère. Des fusées "Black Knight" seront lancées des champs d'essais de Woomera, en Australie. Les Etats-Unis fourniront les instruments qui faciliteront l'identification, la télémétrie des projectiles.

Aucune indulgence "Aucune situation internationale, détente ou prétexte historique ne pourraient justifier l'indulgence et une attitude conciliante à l'égard du marxisme et du communisme", poursuit la radio du Vatican. "Ce dernier dispose de toute une panoplie variée de tactiques pour influencer, émouvoir, éveiller la sympathie, semer le doute et la confusion dans les idées, et amoindrir la résistance instinctive de tous les hommes libres, les croyants et les catholiques en face de l'idéologie marxiste et communiste". "Les gestes qu'ils ont faits dans ce sens sont nombreux. Quelques-uns sous le couvert d'idéaux humains et chrétiens, ont, semble-t-il, atteint leur but". "D'autres, actuellement en cours, tendent à justifier un peu plus l'hypothèse sentimentale d'un communisme et d'un marxisme civilisés et humains". "Aujourd'hui comme hier, sans distinction de caractères, les résistances instinctives de tous les hommes libres, les croyants et les catholiques en face de la vérité, de la justice et de la paix".

"A l'est et à l'ouest, le concept marxiste et communiste est et demeure matérialiste et athée", a poursuivi Radio-Vatican. "A l'est et à l'ouest, la pratique du communisme est et demeure l'oppression de la liberté et la persécution de toutes les foies religieuses, particulièrement celle de l'Eglise catholique". "A l'est et à l'ouest, la mystique du combat révolutionnaire est et demeure la méthode indispensable de pénétration et de conquête". La radio-vaticane a ajouté que "les attitudes accommodantes dictées et presque imposées" sous la pression de la réalité ne sont que des changements de tactique qui ne modifient en rien la doctrine. Aussi l'attitude des hommes libres et surtout des catholiques ne doit pas changer, déclare Radio-Vatican, insistant sur la nécessité de ne pas

essayez-donc la peinture Sico

- c'est si différent !

CROISIERES AUTOUR DU MONDE
 à bord des paquebots des lignes Cunard, Holland-America Swedish American et Norwegian America
 26 septembre, S.S. OSLOFJORD - 83 jours — \$1.800.
 11 janvier, S.S. KUNGSJOLM - 88 jours — \$1.900.
 25 janvier, S.S. ROTTERDAM - 80 jours — \$2.700.
 28 janvier, S.S. CATORNIA - 95 jours — \$2.875.
 Voyage spécial accompagné en avion. Dép. 25 janvier
 Direction personnelle: Mlle Michelle Paul
 CALIFORNIE — HONOLULU — JAPON — HONG-KONG
 PHILIPPINES — THAILANDE — NEPAL — CEYLAN
 IRAN — LIBAN — EGYPTE — PARIS
 Réservez maintenant et obtenez les places de votre choix aux meilleurs tarifs.
VOYAGES HONE
 1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

VOYAGE D'AUTOMNE en Europe
 TROIS SEMAINES
ESPAGNE - ITALIE - FRANCE
 Départ de Montréal, 3 OCTOBRE, par C.P.A.
 Retour 23 octobre par Air France.
 \$849. - (Can.) tout compris.
 Madrid, Tolède et repos à Torrevelinos sur la Côte Andalouse Rome et Venise, Paris et Ile de France.
 Direction: Mme Rita Caron
 En France: André Malavoy

Grâce aux tarifs hors-saison (sujets à approbation gouvernementale), nous pouvons offrir à prix avantageux un voyage de TOUTE PREMIERE QUALITE, Octobre est en Europe un MOIS IDEAL.
 Dépliant, inscription aux
Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
 1225 ouest, rue Dorchester
 UN. 1-2485
 MONTREAL

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!
 Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:
 SIMCA — RENAULT — CITROEN
 PEUGEOT — VOLKSWAGEN —
 PANHARD — FIAT — TAUNUS —
 ALFA ROMEO, ETC.
 Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.
 CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.
Service Européen de Tourisme Automobile Enrg
 Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3996 et UN. 1-0290

INSTITUTEUR DEMANDE
 A L'ANNOCIATION, professeur demandé, Brevet A, Brevet B, Homme, 66 à 116 Sc. math., anglais, français, expérience. Donner téléphone, référence, nom, adresse, dernier inspecteur. S'adresser:
 Commission scolaire l'Annonciation
 Labelle, P. Q.
 Tél.: 275-2153 (collect)

Obtenez un
BREVET de 7^e 8^e 9^e 10^e 11^e ou 12^e
 en étudiant à la maison, d'après une méthode des plus modernes.
 Nous vous garantissons qu'en suivant nos cours vous aurez acquis les connaissances nécessaires pour que nous puissions faire les démarches auprès du Département de l'Instruction Publique, afin que vous subissiez leurs examens, en vue d'obtenir leur diplôme.
LES ETUDES CHEZ SOI ENR., 7700 Montpensier, Montréal 5.
 Demandez notre dépliant gratuit, en écrivant ou en téléphonant à 352-1637. Service 24 heures par jour.
 Brevet de 7^e année Brevet de 8^e année Brevet de 9^e année
 Brevet de 10^e année Brevet de 11^e année Brevet de 12^e année
 NOM
 ADRESSE VILLE

COLLEGE SAINTE-MARIE
BACCALURÉAT ÈS ARTS
 POUR ADULTES
 1963 - 1964
 avec sujet majeur en
 • Administration
 • Économie
 • Histoire
 • Littérature française
 • Mathématiques
 • Philosophie
 • Psychologie
 • Sciences naturelles
 • Sciences religieuses
 ANNEE ACADEMIQUE: le soir et le samedi, à partir du 16 septembre.
 La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible
 DEMANDEZ LE PROSPECTUS
Les COURS du GESU
 1180, rue Bleury Montréal (2) 866-3611

Collège classique à direction laïque affilié à l'Université de Montréal
COLLEGE SAINT-DENIS
 Cours destinés aux jeunes gens aux jeunes filles
 Cours classique complet
 Eléments latins à Philosophie senior, Versification spéciale après la 11e Sciences, Belles-Lettres spéciales après la 11e ou la 12e Sciences
 Promotion spéciale orientation classes restreintes
 Inscription immédiate **Ouverture: 17 septembre**
 Bourse du gouvernement provincial: élèves des quatre dernières années
 Allocation sociale de \$100.00: élèves de 16 et de 17 ans
 Allocation scolaire de \$200.00: élèves des quatre premières années
 Contribution des parents: nombre limité d'élèves par classe
 3205 est, boulevard Saint-Joseph MONTREAL LA. 3-2128

M. Eric Kierans démissionne de la présidence de nos deux Bourses

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nos filatures de coton moins actives durant le premier semestre

Les filatures canadiennes de coton ont enregistré un résultat d'ensemble inférieur pour le premier semestre de 1963 comparativement à la même période de 1962, malgré la hausse inscrite au cours du mois de juin.

La C.S. d'Orsainville émet \$175,000 d'obligations à 5 1/4% et 6%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité d'Orsainville, comté de Québec, ont vendu, récemment, au prix de 98.31, une émission de \$175,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de J.E. Laflamme, Ltée, Garneau, Boulanger, Ltée, Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé, Ltée, Inc., et Greiner, Inc.

Les conditions économiques demeurent favorables dans la province

Il ressort de la dernière revue sur les affaires, publiée par la Banque de Montréal que "grossistes et détaillants, en général, ont fait des ventes comparables à celles de la même période de l'an dernier. Entrées passables ou bonnes. Le sciage du bois de construction s'est continué d'une façon satisfaisante et la demande de bois est restée bonne, tandis que le marché des bois moins était relativement inactif.

SCF investit près de \$200,000 dans F.F. Soucy Inc., une entreprise de bois et papier

La Société générale de financement vient de faire un placement apparemment intéressant. Elle a acheté \$175,000 d'obligations de F.F. Soucy Inc. ainsi que quelques \$24,000 d'actions de cette même entreprise, appelée à se distinguer de plus en plus dans l'industrie des pâtes et papier.

M. George Cruikshank administrateur intérimaire

Dans des lettres en date du 31 juillet 1963 adressées à MM. P.B. Reid, président du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal et R.C. Bulman, président du Bureau des gouverneurs de la Bourse Canadienne, M. Eric Kierans a remis sa démission en tant que président des deux bourses, cette démission devenant effective immédiatement.

M. Kierans déclarait dans ses deux lettres: "Je trouve difficilement les mois qui conviennent pour exprimer le regret que j'éprouve au moment de quitter les bourses de Montréal et Canadienne. J'ai passé plus de trois années à collaborer avec les membres de nos établissements financiers; cette occupation a été à la fois stimulante et passionnante; j'y ai noué de nombreuses amitiés, lesquelles, j'en suis sûr, seront de longue durée.

"Je me sentirai toujours obligé envers vous ainsi qu'envers les anciens présidents de ces bourses, également envers les membres des comités de gouverneurs, pour la coopération la plus complète, pour la compréhension et pour l'aide qu'ils m'ont accordée et Canadienne. J'ai passé plus de trois années à collaborer avec les membres de nos établissements financiers; cette occupation a été à la fois stimulante et passionnante; j'y ai noué de nombreuses amitiés, lesquelles, j'en suis sûr, seront de longue durée.

Bourse de Toronto

TORONTO — Les cours ont légèrement progressé hier en place torontoise au milieu d'une faible activité.

Cours du dollar

Afrique du Sud Rand 1.51 1/2, Allemagne Deut. Mark 27.15, Angleterre Livre 3.03 1/2, Argentine Peso 0.0082, Australie Livre Aust. 2.42 1/2, Autriche Schilling 0.0420, Belgique Franc 0.0217, Brésil Cruzeiro 0.0019, Chili Escudo 0.3733, Danemark Couronne 0.1827, Espagne Peseta 0.0192, France Franc 0.2209, Hollande Florin 0.3001, Italie Lire 0.001744, Japon Yen 0.0030, Mexique Peso 0.0873, New York Dollar 1.08 3/16, Norvège Couronne 1.515, Pays-Bas Guilder 0.302, Perou Sol 0.0405, Suède Couronne 0.2086, Suisse Franc 0.2508, Tchécoslovaquie Cour. 1.513, Venezuela Bolivar 2.387.

Moyennes à N.-Y.

Vendredi 376.1 142.3 145.9 248.8, Samedi 375.2 139.4 144.7 244.8, 1963 pass. 382.5 148.3 144.9 273.1, Ann. pass. 311.0 104.1 124.5 219.8, 1962 pass. 341.1 121.8 134.9 242.7, 1961 pass. 285.8 97.0 110.3 200.6

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Table with columns: CETTE SEMAINE - ANNEE, Ventes, Haut, Bas, Firm, Haut, Bas. Lists various stocks and their trading volumes.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

Table with columns: CETTE SEMAINE - ANNEE, Ventes, Haut, Bas, Firm, Haut, Bas. Lists various Canadian stocks and their trading volumes.

Fruits et légumes potins financiers

La Bourse de Londres affiche une belle tenue durant la dernière séance de la semaine. Celle de N.-Y. a paru quelque peu irrégulière et, en fermeture, la moyenne des industriels de DJ clôture à 2.96 points plus haut.

La Bourse de Montréal et de Toronto, c'était le calme plat et on ne pouvait guère percevoir la direction de la tendance.

La Banque du Canada a soutenu bien des valeurs sur notre marché des obligations, au cours de cette semaine.

Il faut remonter 1 an en arrière pour trouver notre marché minier aussi peu achalandé que ces jours-ci. On notait, toutefois, un meilleur ton en fermeture.

La moyenne des salaires hebdomadaires dans les manufactures canadiennes était, en mai, de \$80.26 vs \$77.51 durant le même mois en 1962.

27 fonds mutuels au Canada avaient, le 30 juin, un actif de \$938,321,663, soit \$55,000,000 d'augmentation pour le deuxième trimestre.

Reitman's (Canada) Ltd. a vu ses ventes augmenter de 8 p.c. durant les 5 premiers mois de cette année, au regard de 1962, au dire de son président.

Il ne faudrait pas s'attendre à aucun changement radical dans les cours des valeurs boursières, au cours des prochains mois, selon Bolton, Tremblay & Cie.

Nos marchés sont appelés à refléter le résultat des entretiens en fin de semaine, entre Gordon et Washington, au sujet de la taxe d'égalisation. Qu'elle disparaisse et le sentiment spéculatif se reflètera.

La compagnie Brazilian Traction, Light & Power, communique les statistiques réunies suivantes des entreprises d'exploitation pour la période du 1er janvier au 30 juin 1963, comparativement à celles de l'an dernier.

La compagnie Brazilian Traction, Light & Power, communique les statistiques réunies suivantes des entreprises d'exploitation pour la période du 1er janvier au 30 juin 1963, comparativement à celles de l'an dernier.

Dow Jones

Dow Jones Industrial Average: 30 Ind. 167.16, 168.55, 166.74, 168.00, +0.97, 26 Cl. 139.85, 140.69, 139.42, 140.16, +0.43, 85 Stcks. 250.91, 252.61, 250.00, 251.68, +1.10

Moyennes de Toronto

Vendredi 618.25 90.79 202.82 113.76, Samedi 618.25 90.79 202.82 113.76, 1963 pass. 615.23 89.41 203.17 113.67, Ann. pass. 634.87 97.78 208.45 117.24, 1962 pass. 648.71 93.68 217.86 127.17, 1961 pass. 627.12 92.12 212.12 121.12, 1960 pass. 627.12 92.12 212.12 121.12

Moyennes des obligations à N.-Y.

Vendredi 81.5 100.0 88.9 90.3 93.9, Samedi 81.5 100.0 88.9 90.3 93.9, 1963 pass. 81.5 100.0 88.9 90.3 93.9, Ann. pass. 82.1 100.5 88.8 90.3 94.5, 1962 pass. 82.1 100.5 88.8 90.3 94.5, 1961 pass. 82.1 100.5 88.8 90.3 94.5, 1960 pass. 82.1 100.5 88.8 90.3 94.5

Moyennes de Montréal

Vendredi 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, Samedi 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, 1963 pass. 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, Ann. pass. 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, 1962 pass. 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, 1961 pass. 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2, 1960 pass. 170.7 117.8 122.1 120.7 106.2

Bourse de Montréal

La place locale paraissait sans direction hier

MONTREAL PC — Les cours ont progressé hier en place locale.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous prions de noter qu'à partir du 5 août nos bureaux seront situés dans le nouvel

ÉDIFICE DU CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

612 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Notre nouveau numéro de téléphone sera 845-2161

BRAULT, GUY, CHAPUT & CIE

Membres de: Bourse de Montréal, Bourse Canadienne, Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Mines Hors-Listes

Table of mining stocks listed under 'Mines Hors-Listes'.

AVIS PUBLIC

LA CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE SAINT-FRANCOIS (LAVAL) P.Q.

Aux contribuables de la susdite municipalité: avis public sur les présentes données par le soussigné, secrétaire trésorier de la susdite Municipalité, QUE:

Table with columns for 'PROPRIETAIRE', 'NO. CADASTRE', 'TAXES INTERET TOTAL', and 'MONTRE'.

Table with columns for 'PROPRIETAIRE', 'NO. CADASTRE', 'TAXES INTERET TOTAL', and 'MONTRE'.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Crossword puzzle grid with clues in both horizontal and vertical directions.

Table with columns for 'PROPRIETAIRE', 'NO. CADASTRE', 'TAXES INTERET TOTAL', and 'MONTRE'.

Table with columns for 'PROPRIETAIRE', 'NO. CADASTRE', 'TAXES INTERET TOTAL', and 'MONTRE'.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

En veillant sus l'perron...

Pour employer la formule consacrée je dirai que : dû à des circonstances incontrôlables... je n'ai pu assister de visu à la partie de football de mes enfants chéris, les Alouettes, qui jeudi soir ont hypnotisé les Tiger Cats de Hamilton au compte de 23 à 16. MAIS si je n'y étais pas de corps ni d'yeux j'y étais quand même de pensée et suspendu au fil des nouvelles je ne m'épargnai aucun moment d'anxiété. J'étais comme visé au télépote, épiant sans les voir chacun des gestes de l'Oncle Jim et ceux des Tiger Cats tout à la fois.

A la fin du premier quart je vins me rasseoir au pupitre de la rédaction l'œil réjoui et l'esprit rasséréné : les Alouettes menaient par 9 à 0. La magie de l'Oncle Jim opérant. Hélas, trois fois hélas, au second coup d'œil futurif pour voir à quel point en était rendu le massacre j'appris soudainement et brusquement que mes Alouettes avaient du plomb dans l'aile et tiraient de l'arrière par 15 à 9. Les Tiger Cats continuaient donc de maintenir leur emprise sur l'équipe montréalaise, étrangement qui dure depuis des années. Je revins à mon siège, penaud, déconfit, chantant d'une voix triste... en veillant sur l'perron...

Le vent change...

Pour comble de malheur, avant d'aller mieux il a fallu que les choses prennent une tournure plus inquiétante, les Tiger Cats obtenant un simple portant le pointage à 16 à 9! Les Alouettes, une plume en moins, chaviraient dans le vent! Fort soudainement le vent changea. Bobby Jack Oliver donna un maître coup de pied sur le ballon qui fila droit entre les deux piquets et les Alouettes reprenaient du terrain pendant que je reprenais confiance. Maintenant 16 à 12 au grand tableau mais le 16 sur le dos des Tiger Cats et non collé aux ailes de mes Oiseaux.

La scène était cependant prête pour la stratégie du maître Jim. Le quatrième quart débute sur le terrain pendant que moi je viens d'établir mon quartier-général à cheval sur le télépoteur. Ça chauffe sur le terrain et ça chauffe aussi au bout du fil. Je dirai plus, je dirai même à la notaire Lepotiron — que ça bouillonne à touché qui brise les maléfices jetés sur nous par ces ensorceleurs de Hamilton. Le reste n'est que décompression et le converti qui suit prend à son tour le chemin de la soupe...

On veut un rappel...

A 19 à 16 je réintègre mon domicile — mon bureau dans la salle de rédaction — convaincu que l'affaire est dans le sac. Quelques minutes plus tard d'ici même j'entendais l'écho (!) du botté de Burket, 87 verges, et me disais : "Un autre botté de ce calibre là et on va faire évacuer l'hôpital Royal Victoria pour protéger les patients contre tout accident. L'hôpital est "collé" sur le terrain de football comme chacun le sait. Le coup de mort des Tiger Cats survint à la 12ème minute de jeu lorsque Bobby Jack Oliver — qui avait dirigé le ralliement — écorcha une fois de plus la sainte peau de cuir du ballon pour aller loger entre les poteaux des buts... qui ressemblaient ma foi à des barreaux de prison, une sorte de cage à Tiger Cats, quoi!

La morale de cette histoire c'est naturellement que le charme est rompu et que le fantôme de la défaite ne hantera plus (jamais, jamais?) la chambre des joueurs des hommes de Ted Workman ni les estrades du stade Molson et que la seule vue de Hal Patterson ou de Joe Zuger ne les fera plus non plus. La morale peut aussi être qu'on voit beaucoup mieux... quand on ne voit rien! Mais aux dernières nouvelles l'Oncle Jim m'a promis "un rappel" pour me convaincre que tout ce que je viens de vous raconter... c'est bien vrai!

Benoit Côté en tête des conducteurs conduira Sprite Kid, deuxième favori

Le trottier Dark Sun, qui a remporté les honneurs du Trot Drummond samedi dernier, est favori à 5 pour 2 pour répéter son triomphe ce soir, au parc Richelieu, dans le Trot Ezra Blue de \$9.875.

C'est la troisième et dernière tranche de la riche somme "série du trot" de la reunion estivale au Bout de l'Île. On se souvient que Sprite Kid, polte par Benoit Côté, avait gagné la première tranche, il y a deux semaines, en 2:04.4.

Dark Sun a répété ce chronométrage samedi dernier, conduit par le vétérinaire Pam Caldwell. Sprite Kid est deuxième favori, ce soir, à 3 pour 1. Roger White, qui a quitté l'hôpital et a repris ses activités d'entraîneur, a de nouveau confié Sprite Kid à son camarade de Benoit Côté, qui dé-tient actuellement la première position au classement des conducteurs.

Parmi les autres bons trottiers inscrits dans l'Ezra Blue, mentionnons Ava Song, Curly

Les Giants perdent encore à Chicago

CHICAGO — Un simple de Jim Schaeffer, à la 10e manche, alors qu'il y avait deux hommes de retirés, a fait entrer Ron Santo et a donné aux Cubs de Chicago une victoire de 12-11 sur les Giants de San Francisco vendredi.

Les Cubs avaient égalisé le pointage à la 8e manche avec un ralliement de six points. Les Giants, qui n'ont gagné qu'une seule joute sur un total de sept à Chicago, cette année, ont frappé 18 coups sûrs, Leo Burke a frappé un coup de circuit de trois points et Ellis Burton en a frappé un autre, bon pour deux points.

Larsen, 2.5, a été tenu responsable de la défaite et Glen Hobbie, le septième lanceur des Cubs, a remporté sa cinquième victoire de la saison. Il a huit défaites.

Les Cubs ont pris les de-

vants dès la première manche, grâce à un coup de circuit de Billy Williams, qui a fait compter trois points. Les Giants ont compté trois points à leur tour à la deuxième, le premier sur un double de Jose Pagan et les deux autres sur un simple de Tom Haller.

Dick Ellsworth, qui avait débuté pour les Cubs et qui a 15 victoires à son actif cette année, fut chassé du monticule par un barrage de coups sûrs à la troisième manche.

LIGUE NATIONALE
San Francisco 522 000 130 9-11 18 0
Chicago 309 610 160 1-12 17 1

LIGUE AMERICAINE
Chicago 101 Anielles, soir
Minnesota à Kansas City, soir
Cleveland à Detroit, soir
Baltimore à New York, soir
Boston à Washington (2), soir

LIGUE NATIONALE
Chicago 12, San Francisco 11, Chicago 12 (10 manches)
New-York à Milwaukee (2) s.
Philadelphie à St-Louis, soir
Los Angeles à Houston, soir
Pittsburgh à Cincinnati, soir

AUJOURD'HUI
LIGUE AMERICAINE
JOUTES DE SAMEDI
Cleveland à Detroit
Donovan 6-9 vs Bunning 7-11
Baltimore à New-York
Pappas 10-3 vs Downing 6-3
Chicago à Los Angeles
Peters 10-5 vs McBride 12-7 (s.)
Minnesota à Kansas City
Stizman 10-10 vs Drabowsky 2-8
Boston à Washington
Munhuggie 14 vs Duckworth 3-8

LIGUE NATIONALE
San Francisco à Chicago
New-York à Milwaukee (2) s.
Philadelphie à St-Louis, s.
Los Angeles à Houston, s.
Pittsburgh à Cincinnati, s.

JOUTES DE SAMEDI
New-York vs St-Louis
Stallard 4-9 vs Fischer 4-2
Philadelphie à St-Louis
Pittsburgh à Cincinnati 11-7
San Francisco vs Chicago
Bolin 6-4 vs Buhl 9-8
Pittsburgh à Cincinnati
Cardwell 7-11 vs Tautouris 7-4
Los Angeles à Houston
Koufal 14 vs Bruce 3-7, soir.

De Pérignon à Roberval

Dix drapeaux
20 navigateurs qui se précipitent dans les eaux froides de la Pérignonka. C'est le départ de la neuvième traversée internationale du lac St-Jean: 24 milles à franchir depuis Pérignonka le pays de Louis Hébert et de Maria Chapdelaine, jusqu'à Roberval, cité centenaire, où l'après-midi se masseront des milliers de spectateurs pour applaudir les meilleurs navigateurs de l'univers.

C'est la première fois, depuis l'institution de cette course internationale, qu'autant de pays, une dizaine, sont représentés. C'est aussi un précédent que ce nombre de 20 concurrents acceptés à l'épreuve.

Les amateurs connaissent suffisamment les navigateurs pour que la seule énumération de leurs noms leur permette de se hasarder à des prédictions: Jenny James, d'ANGLETERRE; Roberto-H. Retz, Syder Guisardo, Alfredo Camarero et Jorge-Ruben Lopez, d'ARGENTINE; Réjean LaCourse, Cliff Lumden, Gérard Caron, Pierre Bourdon et Fred Higgins, du CANADA; Helge Jensen, du DANEMARK; Abdel Latif Abou Heif et Mohamed Aly, d'EGYPTE; Steve Wozniak, Marty Simm et Denis Matuk, des ETATS-UNIS; Herman Williams, de HONGRIE; Magda Molnar, de HONGRIE; Ruben Hernandez et Miguel Lopez, du MEXIQUE.

La cérémonie sera suivie de près par une foule de dignitaires, dont des représentants des courses d'Atlantic City et de Toronto, venus exprès pour continuer l'élaboration d'une fédération internationale des marathons de nage, une idée lancée par le Club aquatique du Lac St-Jean.

Mais le coup de carabine qui

marque le départ aura été précédé de nombreuses manifestations faisant partie des Huitaines de gaieté qui auront entraîné toute la région: la grande nuit d'Alma, les danses en plein air, les défilés, le couronnement de Mlle Traversée internationale, et le fêste, sur l'eau, dans les airs.

Les caméras de la télévision enregistreront les principales étapes de ce festival régional d'été au Lac St-Jean, le départ des navigateurs, leur arrivée, la remise des trophées, le bal. Sur l'eau, des centaines et des centaines d'embarcations sillonneront le lac, pour la satisfaction des reporters, comme pour plaire aux spectateurs, cependant que deux bateaux et quatre autres puissantes embarcations, fournis par la Compagnie Price Limitée et Outboard Marine, seront utilisées pour la sécurité et les communications, un domaine où Martin Bédard, Jacques Amyot et Léo Libouren, un ancien président, appliquent avec succès le fruit de leur longue expérience.

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	61	42	092
San Francisco	60	48	306
St-Louis	59	47	361
Chicago	58	48	347
Pittsburgh	57	52	213
Philadelphie	56	51	323
Milwaukee	54	54	300
St-Louis	52	46	115
Houston	41	67	380
New-York	33	73	511

LIGUE AMERICAINE

G	P	Moy.	Diff.
New-York	56	46	64
Chicago	56	46	582
Baltimore	50	49	550
Los Angeles	49	55	095
Boston	53	51	510
Cleveland	53	55	491
St-Louis	52	58	477
Kansas City	48	57	457
Detroit	43	59	422
Washington	38	53	20

(x) Ne comprenant pas nécessairement les joutes du soir.

Godbout perd aux mains de Keith Carpenter par 2-6, 6-3, 6-4, 6-4

qui a duré 1 heure et 50 minutes.

Dans l'autre match de semi-finale, l'Américain Whitney Reed affrontait Bob Bédard de Sherbrooke.

Dans les simples féminins, Ann Barclay de Toronto, la grande favorite du tournoi, a gagné son match de semi-finale au compte de 7-5, 6-4 contre Vicki Berner de Vancouver et elle fera face à Louise Brown de Toronto, dans la finale demain.

Godbout et Carpenter, qui sont compagnons de chambre, se sont rendus au club de tennis ensemble à midi. Godbout, qui souffre d'une infection, avait le pied droit enveloppé dans un sac de plastique. Il a premier set, mais le Montréalais le service de Carpenter à trois reprises au cours du lais est revenu à la charge dans le deuxième, et un bras de service suivi d'une double-faute de Godbout lui a permis d'égaliser le match.

Godbout perdait son service dans la troisième partie du troisième set, ce qui permit à Carpenter de prendre un avantage décisif. Dans le dernier set, Godbout perdit son service à la neuvième partie et Carpenter s'assura la victoire à la dixième.

Carpenter a déclaré que le match avait été une véritable comédie d'erreurs et qu'il avait eu la chance d'en commettre moins que Godbout. Ce dernier cependant a souligné qu'il avait été incapable de répondre au service du jeune Montréalais.

Notre choix au Richelieu

1	Lucknow's Prince My Prince Mr. Day Key
2	Meadow Dale Lucky June Tom Elkington
3	Success Jean Success Claude Success Boy
4	Maidover Countess Jamie Mc's Bomb
5	Speedy Sam Keystone Direct Peter Gunn
6	Pirate Pete Shooting Par Miss Gee Gee
7	Summite Iva Sea Patch Model Mac
8	Dark Sun Sprite Kid Curly Lambert
9	Tarport Boy Bucky North Ber Lin
10	J. M. Check Out Jerry Peters

Godbout perd aux mains de Keith Carpenter par 2-6, 6-3, 6-4, 6-4

qui a duré 1 heure et 50 minutes.

Dans l'autre match de semi-finale, l'Américain Whitney Reed affrontait Bob Bédard de Sherbrooke.

Dans les simples féminins, Ann Barclay de Toronto, la grande favorite du tournoi, a gagné son match de semi-finale au compte de 7-5, 6-4 contre Vicki Berner de Vancouver et elle fera face à Louise Brown de Toronto, dans la finale demain.

Godbout et Carpenter, qui sont compagnons de chambre, se sont rendus au club de tennis ensemble à midi. Godbout, qui souffre d'une infection, avait le pied droit enveloppé dans un sac de plastique. Il a premier set, mais le Montréalais le service de Carpenter à trois reprises au cours du lais est revenu à la charge dans le deuxième, et un bras de service suivi d'une double-faute de Godbout lui a permis d'égaliser le match.

Godbout perdait son service dans la troisième partie du troisième set, ce qui permit à Carpenter de prendre un avantage décisif. Dans le dernier set, Godbout perdit son service à la neuvième partie et Carpenter s'assura la victoire à la dixième.

Carpenter a déclaré que le match avait été une véritable comédie d'erreurs et qu'il avait eu la chance d'en commettre moins que Godbout. Ce dernier cependant a souligné qu'il avait été incapable de répondre au service du jeune Montréalais.

TOLEDO, Ohio — La ville de Toledo aura une équipe dans la ligue internationale de hockey cette année, a annoncé hier le gérant général de l'organisation, M. Andy Mulligan.

La franchise sera transférée d'Omaha, Nebraska, à Toledo. Le projet a été approuvé par les directeurs de la ligue.

Toledo devient la sixième ville à avoir une équipe dans la ligue internationale pour 1963-1964.

Les autres villes sont Fort Wayne, Muskegon, Port Huron, au Michigan; Chatham, en Ontario; et des Moines, Il se peut que la ville de Windsor, en Ontario, devienne la septième ville à entrer dans la ligue.

Lambert, Hi Jet et Success Bomb.

TROT NOTES — Time To Go, le sensationnel ambumeur de St-Jean, Nouveau-Brunswick, tentera de remporter une autre victoire, dimanche. A son premier départ, il a gagné en 2:04.4. Dans la huitième course, demain après-midi, il devra l'emporter contre Major's Fairy, qui vient de gagner deux courses, Mr. Hugsby, Scotch Red et Bankroll, ce qui veut dire qu'il n'aura pas la partie facile. La jeune pouliche Ruby Duby Doo sera conduite par Benoit Côté, demain, dans l'épreuve principale, un amble de \$1,600 ouvert aux ambumeurs n'ayant pas remporté \$5,000 depuis le début de la saison. Cette ambieuse, entraînée par François Lehoucq, a remporté une victoire en triomphant dans le stake Buck Frisco. Jarmi ses adversaires, demain, on remarque Flicka's Ensign, Colonel C. Volo, Adios Mont et Rome Hanover. Parmi les excellents chevaux à l'affiche, demain, mentionnons Reese Hanover, Imperial Time, Star's Brother, Lint, Adios Alex, Gold Boy, Market Royal, Goss Hanover et B. Budget.

M. Norman champion

TORONTO — Moe Norman a gagné hier le championnat des professionnels de golf de la province d'Ontario avec un total de 138 coups dans un tournoi de 36 trous. La victoire lui a valu un prix de \$1,000 et le trophée O'Keefe. Il a battu par la marge d'un coup George Knudson de Toronto. Alvie Thompson s'est classé troisième avec un total de 141.

BOXE

MIAMI (PA) — George Edwards, 151, de Panama, a défait aux points Clarence Robinson, 154, de Miami, en huit rounds.

LOS ANGELES — Thad Spencer, 198, de San Francisco, a défait aux points Jefferson Davis, 201, de Mobile, Alabama, en 10 rounds.



CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	61	42	092
San Francisco	60	48	306
St-Louis	59	47	361
Chicago	58	48	347
Pittsburgh	57	52	213
Philadelphie	56	51	323
Milwaukee	54	54	300
St-Louis	52	46	115
Houston	41	67	380
New-York	33	73	511

LIGUE AMERICAINE

G	P	Moy.	Diff.
New-York	56	46	64
Chicago	56	46	582
Baltimore	50	49	550
Los Angeles	49	55	095
Boston	53	51	510
Cleveland	53	55	491
St-Louis	52	58	477
Kansas City	48	57	457
Detroit	43	59	422
Washington	38	53	20

(x) Ne comprenant pas nécessairement les joutes du soir.

On tenterait de faire revivre les courses de six-jours ici

Dans les années 1920-1930, les séquences de la dépression produisirent en Amérique du Nord une passion pour une des formes les plus étranges du sport. Le mot magique, c'était alors "marathon".

Les gens, qui avaient pas mal de temps libre, adoraient voir les autres nager, courir, aller à bicyclette, et cela sans but précis.

Il y eut, par exemple, cette célèbre marche "d'un océan à l'autre", et au terme de laquelle les marcheurs, épuisés, ne récoltèrent que des ampoules. Dans la région de Toronto, la rage était aux marathons de nage de 25 milles, et les noms de Ernest Vierkotter et George Young devinrent presque des noms d'usage quotidien.

Puis, il y eut les 6-jours cyclistes, avec l'équipe fameuse de Torchy Peden et Jules Audy. Ces courses à bicyclettes devinrent une folie collective, et du monde entier, les amateurs venaient en Amérique conquérir gloire et fortune.

Peden rappela quelques-uns des grands moments de sa carrière. Il fut celui qui remporta le plus de victoires dans l'histoire des courses cyclistes: 38 sur 148 départs.

L'époque, les coureurs mangeaient, écrivaient des lettres, lisaient les journaux, tout en continuant la course. Evidemment, ils agissaient ainsi tard le soir, quand les spectateurs étaient partis.

"C'était facile. Un pied sur le guidon pour conduire, l'autre attaché à une pédale pour avancer. De toutes façons il n'y avait personne pour nous voir faire. Et il était mieux que nous puissions nous reposer, car nous pouvions alors fournir un bien meilleur effort à l'arrivée des spectateurs".

Un jour, un journal de Cleveland lança une campagne pour prouver que les coureurs allaient dormir à chaque nuit. On plaça un photographe dans les bancs et dormait quelques minutes. Soudain, il s'élevait en sursaut et prenait une photographie. Il nous fallait faire attention. Il prit une couple d'instantanés alors que je roulais, mais il en prit un également alors que je marchais".

Q.R.F.U.

Lundi soir à sept heures deux équipes de football du Q.R.F.U. commenceront leur entraînement. Les Lions de Ville Mont-Royal sous la direction de Dennis Carroll reviendront la tenue légère de pratique et tiendront leur première séance d'exercice de la saison.

Il en sera de même pour les amateurs de football de ces deux districts soit invités à se prévaloir de l'offre qui leur est faite d'encourager ces juniors en allant les voir à l'oeuvre. Tous sont les bienvenus. Tous les joueurs qui croient avoir le talent requis pour faire partie de ces deux équipes sont priés de se rapporter aux deux instructeurs plus haut mentionnés.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	61	42	092
San Francisco	60	48	306
St-Louis	59	47	361
Chicago	58	48	347
Pittsburgh	57	52	213
Philadelphie	56	51	323
Milwaukee	54	54	300
St-Louis	52	46	115
Houston	41	67	380
New-York	33	73	511

LIGUE AMERICAINE

G	P	Moy.	Diff.
New-York	56	46	64
Chicago	56	46	582
Baltimore	50	49	550
Los Angeles	49	55	095
Boston	53	51	510
Cleveland	53	55	491
St-Louis	52	58	477
Kansas City	48	57	457
Detroit	43	59	422
Washington	38	53	20

(x) Ne comprenant pas nécessairement les joutes du soir.

PREMIERE COURSE

1	My Prince, G. Bouvette	\$1,000
2	Lucknow's Prince, G. Platford	5-2
3	Success Jean, R. Babin	4
4	Lord Aire, A. Hanover	4
5	Legal Advice, P. Thibaudou	6
6	I. J. Collins, G. Boyce	8
7	Sammy Boy, L. Laprade	10
8	Devo, G. Bédard	10

DEUXIEME COURSE

1	Happy Fella, L. Bergeron	\$800.00
2	Meadow Dale, J. Jodoin	3
3	Lucky Symbol, R. Bourdon	4
4	Daïe Herbert, J. Wiener	6
5	King Hunter, G. Bédard	6
6	Rhinymede Barnes, R. Bédard	8
7	Royal Match	8
8	Duke of Prisco, V. Bourgon	8
9	Tom Elkington, Gil Lachance	10
10	Remus Abn, R. Rivard	10

TROISIEME COURSE

1	Success Jean, R. Caldwell	\$1,000
2	Success Boy, A. Hanover	7-2
3	Success Jean, R. Sauvage	9-2
4	Joe Brooke, C. St-Jacques	6
5	Hilltop Sue, R. Curran	6
6	Walter Scott	6
7	Miles Hal, P. Robillard	8
8	Willie Farr, Gaetan Lachance	10
9	Just Joe	10
10	Jamie Herbert, Y. Genua	10

QUATRIEME COURSE

1	Countess Jamie	\$800.00
2	A. Hanna (\$2,500)	3
3	R. Curran (\$2,500)	7-2
4	Brandywine Kid	7-2
5	P. Lachance (\$2,000)	9-2
6	Marshall Law	9-2
7	L. Bourgon (\$2,000)	6
8	Armbro Noble	6
9	R. Bédard (\$2,000)	8
10	Mc's Bomb	8
11	Dr. W. Croteau (\$2,000)	8
12	Lady S. D.	10
13	C. Bélanger (\$2,500)	10

CINQUIEME COURSE

1	Nobleman, W. Martel (\$2,000)	\$1,000
2	Star's Brother, A. Winger	5-2
3	Knight Hal, J. Larente	3
4	Reine Richelieu, B. Coia	3
5	Reine Richelieu, B. Coia	3
6	Adios Alex, C. St-Jacques	6
7	Fred, A. Decusse	6
8	Lana Star, R. Gemmill	8
9	Roy McGregor, W. Habrick	10
10	Adios Alex, C. St-Jacques	10

SIXIEME COURSE

1	Minor Joe, C. Héro	\$1,000
2	Mr. Express, A. Brewer	7-3
3	Homestretch Tree, L. Bourgon	3
4	Bay Tomahawk, P. Caldwell	6
5	Steno, E. Jodoin	6
6	Franchise, Gil Lachance	6
7	Jennie W. C., R. Caldwell	8
8	Marko Foyal, M. Dostie	10
9	Tom Diamond, R. MacDonald	10
10	Kentucky Colonel, R. Caldwell	10

SEPTIEME COURSE

1	Sudmitte, A. Grier	\$800.00
2	Iva Sea Patch, R. Caldwell	7-2
3	Model Mae, R. Gemmill	9-2
4	Little Pete, G. Lachance	6
5	Victory Law, G. Horton	6
6	D. J. Herbert, M. Turcotte	6
7	Chick Kure, R. Bourgon	8
8	Wells Fargo, L. Piedault	10
9	Hon Purdue, W. Martel	10

HUITIEME COURSE

1	Dark Sun, P. Caldwell	\$9,675
2	Sprite Kid, B. Côté	5-2
3	Success Jean, R. Sauvage	9-2
4	Curly Lambert, H. Pilon	10
5	Van Counsel, C. Watters	8
6	Success Bomb, M. Gignas	10
7	Bye Bye Ezra, K. Ormick	10
8	Mr. C., Gae Lachance	10
9	Atom	10
10	Dr. J. Findley	10

NEUVIEME COURSE

1	Colony C, G. Watters	\$1,000
2	Success Bomb, M. Gignas	10
3	Bye Bye Ezra, K. Ormick	10
4	Mr. C., Gae Lachance	10
5	Atom	10
6	Dr. J. Findley	10

DIXIEME COURSE

1	Check Out, J. Wiener	\$1,000
2	M. M. Héro	4
3	Jerry Peters, N. Bardier	9-2
4	Marge H. Hal, R. Michelin	10

Inscrits au Richelieu SAMEDI

PREMIERE COURSE

1	My Prince, G. Bouvette	\$1,000
2	Lucknow's Prince, G. Platford</	

Le cinéma canadien est-il né d'hier?

par Nicole CHAREST

Le cinéma canadien, on peut expliquer qu'il n'existe pas en quelques phrases définitives et ironiques. Ou dédaigneux et honteux, passer sous silence les quelques navets qu'il a produits. Mais voilà, à Cannes, "Seul ou avec d'autres" et "Pour la suite du monde" ont capté l'attention de la critique internationale. Le mois dernier, "Pour la suite du monde" de Michel Brault et Pierre Perrault, s'est vu décerner le grand prix de la semaine internationale du film en 16mm à Evreux (France). "Rose et Landry" de Jean Rouch et Jacques Godbout, a obtenu une mention à Venise, et "Bûcherons de la Manouane" d'Arthur Lamothe, la voile d'argent au Festival de Locarno.

Car tous les ans, les films canadiens remportent d'innombrables prix dans les festivals du monde entier. Norman McLaren, prodigieux explorateur d'un continent ignoré, cinéaste éblouissant de l'animation image par image, est célébré en tout lieu. Colin Low ouvrant l'album de famille des défricheurs de misère pris au mirage d'un nouvel Eldorado, suscite l'enthousiasme de la critique. Patronné par François Truffaut, Claude Jutra réalise "Anna la Bonne" d'après une chanson de Cocteau, que distribuent "Les films du Carrosse". Il travaille avec Jean Rouch, comme Michel Brault dont Rouch a pu écrire récemment: "Il a apporté une technique nouvelle de tournage que nous ne connaissions pas et que nous copions tous depuis".

Il y a quelques mois, l'Association professionnelle des cinéastes était créée qui réunit 100 artisans dont plus de la moitié venus de l'industrie privée. Et cette semaine, à Montréal, trois longs métrages et 17 courts métrages canadiens sont jugés par un jury international au cours du Festival du cinéma canadien. C'est l'an d'un nouveau cinéma canadien.

Depuis 67 ans, une drôle d'histoire

En 1896, grâce à Auguste Guay et André Vermette qui avaient acheté une des premières machines "Lumière", la première projection cinématographique a lieu à Montréal. En 1907, Ernest Ouimet invente le "Quinim York, le premier cinéma de luxe s'ouvre dans la Métropole. Il a mille places, un lobby en céramique de Chine, un éclairage tamisé, des chanteurs et deux orchestres chaque jour.

La proximité des grands studios américains étouffe toute production canadienne. On émigre à Hollywood. Louis-B. Mayer, fondateur de la M.G.M.; Jack Warner de Warner Bros;

Mack Sennett; Mary Pickford; Walter Pidgeon; Deanna Durbin; Glenn Ford. La liste serait longue.

L'Angleterre décide de favoriser le cinéma britannique et institue le "British quota". Hollywood profitant de ce que le Canada fait partie du Commonwealth, installe des studios dans les Montagnes Rocheuses et réalise en 1935 et 1936, 14 films-B. Notre presque unique contribution au long métrage prendra sa source dans les vastes espaces canadiens. D' "Empire Waltz" ou le parc Jaspers devient Tyrrol autrichien à "River of no Return" qui enchante Marilyn, en passant par "Rose-Marie" où figure la Gendarmerie royale.

Dans l'immédiate après-guerre, le Canada produit 21 longs métrages, dont 17 parlant français qui récupèrent leurs frais par la seule exploitation locale. Cette page d'histoire passa à la légende de l'ancienne colonie française. Elle n'est pas louable.

Ce cinéma voulu par des hommes d'affaires soucieux de faire de l'argent, manquant d'expérience et d'envergure, est d'un nationalisme isolationniste outrancier. Mélodrames émollients, démagogiques et bêtifiants, ces films racontent l'histoire de héros très proches qui auraient pu être nos voisins de palier; le public s'y retrouvait. On le croyait du moins. La tendre jeune fille, le vieux docteur, l'enfant martyr, le bon curé — et quelques arpentés de neige firent des recettes. L'ère du cinéma tour d'ivoire québécois passa. Car cet âge d'ivoire qui fut un âge d'or, ne dura pas. La télévision arriva qui huila soigneusement sa machinerie, puis dans une mauvaise théâtralité et reprit le sketch: les feuilletons sur la pâture quotidienne des téléspectateurs canadiens.

L'Etat fait du cinéma

Domaine condamné à une semi-clandestinité par les conditions d'exploitation, l'indifférence générale, l'actualité d'un genre que définit un caractère exclusivement matériel: la longueur d'une bande de celluloid impressionnée, le court métrage règne au Canada grâce à l'Etat.

En 1900, les Chemins de Fer nationaux réalisent des petits films à l'intention des immigrants possibles. 14 ans plus tard, le ministère de l'Industrie et du Commerce fonde un organisme pour présenter une image vivante de la production industrielle et des ressources naturelles du pays. En 1921, devenu agence productrice et distributrice commune à tous les ministères, le "Canadian Government Motion Picture Bureau" occupe une place pri-

vilégiée dans le documentaire mondial. Mais le parlant s'installe puis la grande dépression qui lui firent perdre bien vite toute initiative.

En réaction à ce cinéma naïf et touristique dont les prototypes sont le saumon de la rivière Fraser, les champs de blé de la Saskatchewan et le coucher de soleil sur le Saguenay, John Grierson, maître de l'école documentaire anglaise, propose en 1938, la formation d'un organisme gouvernemental dont la tâche serait de refléter le paysage humain et culturel du Canada, d'en interpréter la réalité contemporaine. L'Office national du Film est né.

Mais la guerre éclate et le court métrage canadien devient l'instrument vital d'une propagande et d'une information sur la stratégie militaire. Les séries "En avant, Canada", et "World in Action" de Stuart Legg qui fait un usage abondant de "stock shots", lancent le cinéma canadien aux quatre coins du monde.

L'époque patriotique passée, Grierson parti vers de nouvelles aventures, on s'aperçut que l'école anglaise si elle avait laissé une conception sociale militante, n'avait cependant institué aucune esthétique cinématographique.

Instrument d'information, l'Office national du Film fut aussi de formation. Déjà, Norman McLaren vivait à part, personnalité isolée et singulière, figure de proue d'un cinéma en perpétuel devenir. Tom Daly, monteur de la première heure, maintenant producteur à l'équipe anglaise, contribua à former quelques cinéastes précis et sobres: Roman Kroitor, Guy L. Côté, Wolf Koenig. L'équipe française évolua plus lentement qui communiquait mal avec la France. Chris Marker vint à Montréal, passa inaperçu, et Georges Rouquier fit à l'O.N.F., un film qu'il ne termina pas.

En 1950, une loi nationale sur le film abrogeait celle de 1939, stipule clairement les buts de l'O.N.F. "Produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations". Dans la suite logique de cette loi quand même large, Guy Glover déclare en mai 1960: "Les cinéastes aspirent quelquefois à une certaine distinction artistique, cette qualité est d'ordinaire un sous-produit de leur fonction principale, celle d'informer, d'éduquer".

Faisant l'inventaire de nos richesses humaines, matérielles, artistiques et spirituelles, on s'essaya à tous les genres. De l'artisanat local au fumet folklorique tenace en passant par les reportages biographiques à gros budget, les études scientifiques et les films de propagande sociale. (Suite à la page 10)

Festival an IV

Pour la première fois depuis la naissance du Festival international du film de Montréal, "Le Devoir" a tenu à s'associer d'une manière plus étroite à cette importante manifestation.

D'abord parce que Montréal, ainsi que le signale très justement Pierre Juneau, sans être une capitale de cinéma, est "un lieu de ferveur cinématographique remarquable" à la base de laquelle se trouve, pour une bonne partie, le Festival et que, par conséquent, nous lui devons bien ces quelques pages.

Ensuite parce que, cette année, le Festival se situe à un tournant important de son existence en présentant pour la première fois quelques films de long métrage canadien, trouvant ainsi, sinon sa raison d'être, du moins son âme et sa personnalité.

Ce supplément, nous n'en doutons pas, on le verra modeste par son volume, incomplet dans son contenu. Que nous l'ayons conçu avec les moyens du bord n'est pas une excuse mais témoigne quand même de la volonté qui est nôtre de ne rien négliger au "Devoir" de ce qui fait de Montréal un point culturel important dans le monde.

D'autre part, les spécialistes en cinéma sont rares en notre ville. Aussi bien, nous avons préféré demander à quelques personnes qui aiment le plus (et le mieux) le cinéma de nous donner leurs impressions sur tel ou tel sujet, metteurs en scène ou cinématographie nationale, se rattachant au présent Festival.

Que ces collaborateurs éminents se trouvent ici remerciés. Non moins d'ailleurs que l'administration du Festival qui nous a grandement facilité la tâche en nous accordant son appui et sa vaste documentation.

Ce Festival s'ouvrant, pour ainsi dire, à l'ombre du lys québécois et de la feuille d'érable d'une production cinématographique de long métrage locale, nous avons cru bon de mener une rapide enquête sur les possibilités d'implantation d'une industrie de cinéma ici même. On la trouvera ci-dessous.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la bienvenue aux personnalités qui sont venues nous voir en espérant qu'elles seront de plus en plus nombreuses. De même, nous souhaitons "bon Festival" aux centaines de spectateurs qui occupent les fauteuils de Loew's depuis hier soir jusqu'au dimanche onze, date à laquelle on nous présentera "Harakiri", ce qui n'est pas, nous aimons le croire, le symbole du Festival international du film de Montréal.

Jean BASILE

Le festival Un DÉFI

Le Festival international du film de Montréal a lieu pour la quatrième année. Il durera dix jours au lieu de sept comme les années précédentes. Plusieurs personnalités du cinéma international y participeront. La qualité du programme dépassera celle de tous les festivals antérieurs. Plusieurs films feront connaître de nouveaux cinéastes qui dans quelques années seront peut-être passés au rang des maîtres.

L'année 1963 sera sans doute très importante pour l'évolution du cinéma canadien. Cinq ou six films de long métrage seront lancés; une association de cinéastes a été fondée à Montréal; on parle de plus en plus de co-production avec l'étranger, enfin plusieurs projets d'étude sont en marche sur les conditions de succès d'une industrie du cinéma au Québec et dans le Canada tout entier.

Il était donc opportun de faire une place spéciale cette année au cinéma canadien dans le programme du Festival. C'est pourquoi nous tenons le premier Festival du cinéma canadien où trois films de long métrage canadiens sont présentés. Un jury international désignera les meilleurs films et attribuera des prix.

Le nombre des festivals de cinéma dans le monde atteindra sans doute bientôt la centaine. Il semble clair cependant qu'il ne peut exister au plus qu'une dizaine de festivals importants. Montréal ne semblait pas naturellement destiné à devenir le lieu d'un festival d'envergure. Ce n'est pas un lieu de villégiature: ce n'est pas un grand centre de production cinématographique. Malgré tout, le Festival international du film de Montréal existe et progresse parce que Montréal est un lieu de ferveur cinématographique remarquable et parce que l'opinion et les pouvoirs publics ont soutenu depuis le début le travail des organisateurs.

Pour tous ceux qui tentent à l'heure actuelle de faire de Montréal une des villes les plus vivantes d'Amérique et une métropole internationale, le Festival international du film de Montréal constitue une expérience révélatrice et un défi.

Je veux saluer ici tous ceux qui nous aident à relever ce défi.

Pierre JUNEAU



Drame sicilien où le bandit n'en a pas moins une mère. Une image de "Salvatore Giuliano" de Francesco Rosi. De 7 à 9 heures 15.

Une industrie cinématographique canadienne

OUI
OU
NON

Le gouvernement de la province même actuellement une enquête sur la possibilité d'implantation d'une industrie cinématographique locale. Des pourparlers sont en cours avec différents pays pour aboutir à des accords de co-production avec le Canada. Le Festival présente trois longs métrages canadiens: deux dus à l'initiative privée, le troisième produit par l'ONF et Radio-Canada. Est-ce assez pour demander à quelques personnalités du cinéma montréalais ce qu'elles pensent d'une éventuelle industrie cinématographique canadienne?

JACQUES GIRALDEAU
1) Compte tenu de l'état actuel des possibilités tant artistiques qu'économiques, pensez-vous qu'il soit possible d'organiser au Québec une industrie cinématographique de long métrage?

JACQUES GIRALDEAU: Il y a lieu de faire, en préambule, quelques considérations d'ordre général. Disons d'abord que le cinéma est devenu une chose très sérieuse, ce qui n'était pas il y a dix ans. A l'époque

on ne croyait pas trop au cinéma en tant qu'art. On voulait faire ici du cinéma chrétien. On a fait venir l'abbé Vachet, on a organisé des studios. La faillite fut lamentable. Il y a eu Québec Production et les Productions Renaissance. Les films tournés ont à peine fait leurs frais sur le marché canadien. Les financiers se sont effarouchés. Dès lors, la production long-métrage est tombée à zéro. Seul restait l'ONF. Le climat n'était pas particulièrement agréable. On se souvient du duplessisme. Enfin, la révélation amorcée par les peintres vient à peine de gagner les cinéastes. (1)

2) Quelle est actuellement la situation?

J.G.— Dans le secteur privé, réduit d'ailleurs à sa plus simple expression, les cinéastes sont condamnés à produire des films pour la TV ou des films strictement commerciaux. Pour l'ONF qui peut se permettre davantage grâce à ses structures, j'y devine actuellement un malaise: les cinéastes y travaillent trop pour la télévision alors qu'ils ont la volonté consciente de faire du vrai cinéma. Ce qui n'est pas la même chose.

3) Considérez-vous que seule l'entreprise privée peut donner naissance à une industrie long-métrage?

J.G.— L'expérience prouve

que l'industrie privée ne peut rien faire. Nous sommes un trop petit pays. La seule solution est l'intervention énergique du gouvernement et ce sur plusieurs plans. Sur le plan de production d'abord. Faire le bilan de l'ONF, refondre courageusement ses structures actuelles, le scinder par exemple en deux (une partie court-métrage, une autre long-métrage) est une solution. L'autre consiste à multiplier les organismes cinématographiques officiels et tabler sur la concurrence. La troisième est d'aider l'entreprise privée. Mais on se heurte à des questions d'argent. Sur le plan de distribution le gouvernement doit agir également. Ce n'est un secret pour personne que les distributeurs tiennent dans leur main tout le cinéma. On peut imposer aux distributeurs qui couvrent le Canada, et qui sont des agents américains, un quota concernant les films canadiens produits. Une telle politique existe partout et c'est normal.

4) N'allez-vous pas ainsi vers une socialisation de l'industrie cinématographique?

J.G.— Exactement. Je pense que notre seule planche de salut est la socialisation de ce domaine.

5) Ne craignez-vous pas que cela représente un handicap à la liberté d'expression?

J.G.— Oui et non. Oui si on tolère l'esprit de chantage qui règne d'ailleurs actuellement. Non si on prévoit des barrières. Multiplier les cellules productrices à l'intérieur d'un organisme, par exemple, en calculant un peu sur le système tchécoslovaque qui me paraît excellent. Imaginons que l'on refonde l'ONF. On peut même aller jusqu'à supprimer les réalisateurs comme employés à temps complet. On organise 5 ou 6 groupes de productions. Un réalisateur qui est à l'extérieur à un projet, il le soumet à celui dont les idées correspondent le plus aux siennes. Si ça ne marche pas, il recommence. Il a donc 5 ou 6 chances.

6) Pensez-vous que cela peut se faire?

J.G.— Il le faudra car une explosion se prépare. Les cinéastes canadiens français ne sont plus de grands enfants. Certains d'entre eux ont besoin du long métrage pour s'exprimer. On leur refuse les moyens alors qu'on en accorde à tant d'autres. Je le répète le gouvernement doit réviser la loi sur la cinématographie même si cette révision est douloureuse.

7) Etes-vous optimiste?

J.G.— Je pense que l'expérience de garçons comme Jutra, ou Patry, par exemple, qui risquent tout pour tourner un long métrage est extrême-

ment importante car on va pouvoir se rendre compte comment les différents secteurs vont réagir. On y trouvera peut-être la lumière.

REAL BENOIT

1) Quel est le premier point sur lequel vous insistez quand on vous parle d'une industrie cinématographique de longs métrages au Québec?

REAL BENOIT: Il faut que les films que nous sortirions soient d'une qualité internationale. Si c'est pour produire des œuvres médiocres, autant ne rien faire. (2)

2) Connaissez-vous quelques moyens pratiques qui aideraient une telle industrie?

R.B.— Il faut être capable d'assurer la rentabilité des films par l'accès aux marchés étrangers. Les co-productions peuvent être à condition que ces co-productions bénéficient des avantages accordés au cinéma dans les deux pays producteurs.

3) Etes-vous partisan de l'entreprise privée ou de l'entreprise publique?

R.B.— Je ne sais pas. En tout cas l'ONF n'a pas à faire de longs métrages. Evidemment il y a de tels risques à faire un film que l'entreprise privée... Mais d'autre part, si on socialise, pensez-vous qu'un film de révolte passera sans encombre à travers les comités etc... (Suite à la page 10)

Le Festival international du film de Montréal

Le cinéma Japonais...

(Suite de la page 12) d'une mentalité très étrange, que le type humain de certains ergoteurs des films de comprendre ces personnages

Le cinéma Anglais...

(Suite de la page 11)

Marcoules à pu dire que "le free cinema demeure toujours à l'avant-garde du cinéma mondial, un exemple difficilement copiable qui suppose une rare intégrité chez l'artiste, la conscience aigüe de ses responsabilités vis-à-vis de la société à laquelle il appartient". La citation de Dylan Thomas qui se trouve en tête du manifeste du free cinema résume bien l'esprit du mouvement. "This is the World, here Faith". Deux hommes ont apporté beaucoup aux jeunes cinéastes anglais: Jean Vigo et Humphrey Jennings. Au premier, ils doivent leur poésie incendiaire et leur esprit d'intransigeance. Le second leur a laissé son sens de l'identité nationale et son goût pour montrer le visage de l'Anglais à l'écran.

Le free cinema comme tel a certes été un mouvement de peu de durée. Assez vite ses membres ont été dispersés: Lorenza Mazzetti est retournée en Italie où elle est devenue scénariste et romancière; Tony Richardson a mené une carrière parallèle au théâtre et dans le domaine du long métrage; Karel Reisz, après avoir réalisé un moyen métrage documentaire, *We Are the Lambeth Boys*, est lui aussi passé au long métrage avec *Saturday Night and Sunday Morning*; Lindsay Anderson a fait quelques documentaires avant d'aller au théâtre.

Le long métrage cependant est en train de redonner vie au groupe. Avec des moyens différents, sous une forme plus mûre, les jeunes réalisateurs changent l'aspect du cinéma anglais. Richardson avec *A Taste of Honey* et *The Loneliness of the Long Distance Runner* et Reisz avec *Saturday Night* inventent un néo-réalisme britannique où se retrouvent à la fois la tendresse du free cinema et sa critique féroce des institutions. Il est donc important d'attendre à son premier long métrage Lindsay Anderson qui fut l'animateur et le brillant porte-parole du mouvement. Robert Vassall résume bien la situation lorsqu'il dit que, si *O Dreamland* a été le point de ralliement de la colère de toute une génération, *This Sporting Life* représente "une expression plus profonde et plus intense de cette colère".

(1) Il s'agit de *Diary for Timothy*

française. D'ailleurs, un film comme "Rahomon" qui donne quatre versions aussi plausibles l'une que l'autre d'une même histoire, n'est-il pas une démonstration très subtile de l'inadéquation du langage quand il s'agit de rendre compte du réel?

Enfin, si nous avions encore au sujet des Japonais le préjugé du minuscule, si nous croyions qu'ils n'étaient à l'aise que dans des oeuvres aux dimensions restreintes, Masaki Kobayashi s'est chargé de nous déromper longuement et abondamment. "La Route de l'Eternité" et "La Prière du Soldat" font partie d'une trilogie dont la projection dure plus de neuf heures. Je sais bien que cette abondance a de plus en plus mal de praticiens du cinéma. On a voulu voir la preuve que Kobayashi ne savait pas faire du montage, élaguer, resserrer un sujet, exploiter un thème d'une manière allusive. Pour moi, je demande avant tout qu'un film m'intéresse, et s'il capte vraiment mon attention, je suis prêt à le regarder pendant trois heures.

Or, l'abondance des images, chez Kobayashi, procède d'une grande générosité, d'une imagination débordante. Son réalisme est à la mesure des événements qu'il a choisis de raconter. Et dans ces conditions, j'accepte qu'il nous en mette plein la vue.

Pour mettre fin à ces quelques considérations personnelles, je me garderai de tirer des conclusions générales, car je risquerais, à partir d'une expérience extrêmement limitée, de donner du cinéma japonais une image simplifiée, aussi peu valable que nos préjugés de jadis au sujet d'un Japon en kimono, ou tout le monde cultive des fleurs dans de minuscules jardins.

Le cinéma canadien...

(Suite de la page 9)



"Le Vieil âge" de Jacques Gualdeau

Il y eut la période "Silhouettes canadiennes", esquisses cinématographiques d'individus au travail. "Paul Tomkowicz, le nettoyeur d'aiguilles" de Roman Kroitor (1953), est une profonde prise de conscience de l'homme réalisée de façon nette et efficace. Avec l'avènement de la télévision qui consomme l'essentiel de la production O.N.F., la mode fut aux grands sujets à scénario et comédiens connus. "Panoramique" aborda les thèmes controversés: la discrimination raciale, les conflits syndicaux, la délinquance juvénile, l'usage des stupéfiants, la colonisation des régions éloignées. C'était le rêve d'un cinéma plus près des réalités, plus ouvert aux problèmes contemporains.

Nouvelle-vague et "Outsiders"

Le court métrage véritable vint de la désacralisation de l'idéalisme campagnard, du rejet d'une forme paroissiale de cinéma.

Les Canadiens anglais renouvelèrent la production traditionnelle du documentaire par l'utilisation du "candid-eye": "Bientôt Noël" est l'exemple le plus achevé, mais les Canadiens français allèrent plus loin encore: ils modernisèrent un style, créèrent une sensibilité. "Les Raquetteurs" de Gilles Groulx et Michel Brault (1958) marquent une brisure. Effectuant une démarche similaire à celle de Jean Rouch dans cette volonté fondamentale de filmer la vie telle quelle, Brault et Groulx ne craignent pas de piétiner les tabous en montrant les ridicules de certains comportements sociaux, et redonnent à l'image une signification colossale. Rouch qui vit "Les Raquetteurs" lors du Seminar Flaherty tenu en 1959 à Santa-Barbara, le porta aux nues et l'O.N.F. qui l'avait jusqu'alors gardé en tiroir, le présenta au premier Festival international du film de Montréal.

Deux ans plus tard, "Golden Gloves" de Gilles Groulx déborda le cadre d'un reportage sur la boxe amateur parce qu'il traque la vérité jusqu'à la faire enier. "Lonely Boy" de Koehn et Froitor, provoquant jusqu'au malaise, est la continuation de l'aventure.

Tout le cinéma canadien ne se fait pas à l'Office national du Film. Il existe aussi des expériences isolées, des aventures paradoxales et sans doute nécessaires d'un cinéma qui s'essaye à vivre. "Outsider" le plus important, "Crawley Films Ltd" (Ottawa) est spécialisé dans "les films publicitaires à valeur artistique". Il présente au Festival du cinéma ca-



"Pour la suite du monde" de Brault et Perrault

nadien. "The Annacks" de René Bonnière, document ethnographique sur une famille esquimaux. Il vient de produire un long métrage blanc et noir, encore au montage, racontant sur le mode léger le drame des banlieusards victimes du culte excessif qu'ils portent à leur pelouse. "Ville Jolie" interprété par des comédiens montréalais (Huguette Oligny, Jacques Labrecque, Benoit Girard), a été tourné dans les deux langues, a nécessité un budget de \$225,000 et aura — dit-on — une distribution internationale. Toronto à son tour, a produit un long métrage, style Hollywood-B: "A Dangerous Age" réalisé par Sidney Furie en 1958, vendu aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Quant à Montréal, c'est le royaume des petits projets et des faillites retentissantes, de réalisations insensées et de l'espoir d'un cinéma contemporain et responsable.

Le rôle du Festival du film

"Protéger le cinéma de qualité, c'est d'abord le connaître", a dit Malraux. Mais le Canada recut longtemps un climat peu propice à la naissance de cinéastes de valeur, à la formation de cinéphilles avertis. Sur le cinéma pesait l'énorme poids de l'Etat.

Aujourd'hui, les grands films de la production mondiale arrivent par les voies normales de distribution et un comité de travail voit à réformer une censure rétrograde et désirable. Manifeste pour un cinéma de qualité, le Festival international du film de Montréal fut aussi fondé pour permettre aux cinéastes locaux de rencontrer des cinéastes étrangers, pour montrer aux cinéphilles les films canadiens qu'ils ne pouvaient voir dans les salles. Car longtemps, on ignora tout du cinéma canadien et de ses artisans: McLaren, Jutra et Brault étaient plus connus en Seine-et-Oise que dans la Métropole canadienne. Durant ses quatre années d'existence, le Festival international du film de Montréal aura présenté 56 films canadiens.

Pendant ce temps, la télévision, phénomène de masse peu commun, menant tous les combats artistiques, libéra des formes nouvelles d'intelligence et de sensibilité. Une génération naquit qui lit l'image avant l'écriture. Des cours de cinéma se donnent dans certaines écoles secondaires; les étudiants, jouant au nouveau Cocteau, émerveillés de faire des images, réalisent des films que financent leur collège; l'université de Montréal tente et réus-



"Bucherons de la Manouane" de A. Lamothe

sir l'expérience d'un long métrage: "Seul ou avec d'autres" (1962); "Images en Tête", ciné-club à l'intérieur de la télévision, groupe 14,000 cinéastes-amateurs.

Des "communautés d'attente" ont donc surgi qui pourraient permettre une industrie cinématographique nationale. Défavorisé au départ par sa situation géographique, succursale des Etats-Unis, le Canada n'a pu jusqu'à présent, prétendre égaler les productions des grands pays; il n'est même pas au niveau des petits: Suède, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, qui ont su créer une activité cinématographique intense et féconde.

Des défis trop lourds!

Le Canada fabrique des cinéastes. Le marché qui pourrait les utiliser n'existe pas encore.

Or, pour être vraiment, s'exprimer en toute liberté, devenir un art personnel, le cinéma doit compter avec la collaboration des salles commerciales: les principales salles canadiennes (Paramount) ou britanniques (Rank), et la benediction d'une industrie absurde structure.

Le potentiel artistique cinématographique du Canada ne pourra être mis en valeur qu'il existe sur place une industrie, des financiers intéressés par la production de films. Mais la production locale est immédiatement atrophie par la distribution étrangère. Bien des films sont achetés à New-York pour toute l'Amérique du Nord. Le Canada est ainsi considéré partie intégrante du système américain. 51e Etat, agal à la Californie. Par conséquent, le producteur indépendant canadien ne peut réussir que s'il possède ou contrôle lui-même une chaîne de distribution.

Une politique gouvernementale astucieuse aiderait le cinéma canadien à prendre son essor.

Moyen d'expression le plus vital de notre temps, le cinéma doit trouver au Canada la possibilité de s'exprimer entièrement. La faveur et la vitalité de plusieurs cinéastes, la vision originale et moderne qu'ils ont du cinéma permettraient tous les espoirs.

L'an d'un nouveau cinéma canadien, c'est peut-être Claude Jutra (A Tout Prendre), Pierre Patry (Mort-né), René Bonnière (The Annacks, Ville-Jolie), les équipes françaises de l'Office National du film?

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM			
présente au Loew's de Montréal, du 2 au 11 août 1963			
les primeurs mondiales des douze derniers mois.			
PROGRAMME GÉNÉRAL DU QUATRIÈME FESTIVAL			
(PROGRAMME COMPLET)			
DATES	2.30 p.m.	6.00 p.m.	9.15 p.m.
VENDREDI 2 AOÛT	PRIÈRE DE NOTER: 1. Tous les billets sont en vente au cinéma Loew's à compter de MERCREDI LE 3 JUILLET. 2. Le guichet sera ouvert tous les jours de 10 h. à 11 h. du soir, le dimanche, le guichet ouvrira à 1 h. p.m. 3. Aucune commande téléphonique. Renseignements: UN, 6-5853. 4. Pour les commandes postales, écrire à l'adresse du Festival.		OUVERTURE OFFICIELLE LE GÉPARD ITALIE LUCIANO VISCONTI (Dialogues anglais)
SAMEDI 3 AOÛT	THE CHAIR RICHARD LEACOCK JANE ETATS-UNIS RICHARD LEACOCK	HALLELUJAH THE HILLS ETATS-UNIS ADOLFAS MEKAS (Sous-titres français)	THIS SPORTING LIFE (Le Prix d'un homme) GRANDE-BRETAGNE LINDSAY ANDERSON
DIMANCHE 4 AOÛT	LE SIGNE DU LION FRANCE ERIC ROHMER	PROCÈS DE JEANNE D'ARC FRANCE ROBERT BRESSON THE ANNACKS CANADA MICHEL BRAULT PIERRE PERRAULT	PREMIÈRE CANADIENNE "POUR LA SUITE DU MONDE" CANADA MICHEL BRAULT PIERRE PERRAULT
LUNDI 5 AOÛT	LA DERIVE FRANCE PAULA DELSOL	BANDITI A ORGOSOLO ITALIE VITTORIO DE SETA (Sous-titres anglais)	NEUF JOURS D'UNE ANNEE U.R.S.S. MIKHAIL ROMM (Sous-titres anglais)
MARDI 6 AOÛT	AUCUNE REPRÉSENTATION PRÉVUE	THE PITFALL (Le Traquenard) JAPON HIROSHI TESHIGAHARA (Sous-titres anglais)	LE PETIT SOLDAT FRANCE JEAN-LUC GODARD
MERCREDI 7 AOÛT	AUCUNE REPRÉSENTATION PRÉVUE	LES CARABINIERS FRANCE JEAN-LUC GODARD	SALVATORE GIULIANO ITALIE FRANCESCO ROSI (Sous-titres anglais)
JEUDI 8 AOÛT	AUCUNE REPRÉSENTATION PRÉVUE	LUCIANO ITALIE GIAN-VITTORIO BALDI (Commentaires français)	EL ANGEL EXTERMINADOR (L'Ange exterminateur) MEXIQUE LUIS BUNUEL (Sous-titres anglais)
VENDREDI 9 AOÛT	AUCUNE REPRÉSENTATION PRÉVUE	LE COUTEAU DANS L'EAU POLOGNE ROMAN POLANSKI (Sous-titres anglais)	CODINE FRANCE-ROUMANIE HENRI COLPI (Dialogues français)
SAMEDI 10 AOÛT	PREMIÈRE MONDIALE A TOUT PRENDRE CANADA CLAUDE JUTRA	AN AUTUMN AFTERNOON JAPON YASUJIRO OZU (Sous-titres anglais)	L'ENFANCE D'IVAN U.R.S.S. ANDREI TARKOVSKY (Sous-titres anglais)
DIMANCHE 11 AOÛT	LE SOLEIL ET L'OMBRE BULGARIE RANGUEL VALTCHANOV (commentaire français)	L'ÉCLIPSE (L'Eclipse) ITALIE MICHELANGELO ANTONIONI (Sous-titres anglais)	HARAKIRI JAPON MASAKI KOBAYASHI (Sous-titres anglais)

PRIX DES BILLETS:
Représentations du soir (6 h. et 9 h. 15) et du dimanche après-midi à 2 h. 30
—Orchestra: \$2.25—places retenues
—2e balcon: \$1.25—places retenues
Représentations de l'après-midi à 2 h. 30 et du samedi matin à 10 h.: toutes les places libres: \$1.25
Films pour enfants: 10 h. à 11 h., 3-5-6-7-8 août: \$0.75



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL
306 est, rue SHERBROOKE, MONTRÉAL 18 — Tél.: 842-8931

Une entrevue de Robert Bresson à propos de sa "Jeanne d'Arc" "Des mots authentiques"

"Procès de Jeanne d'Arc" est présenté au Festival international du Film de Montréal. L'auteur, Robert Bresson, a bien voulu entretenir notre correspondant de ce film et nous dire quelles furent, à toutes les étapes de l'oeuvre, ses recherches et ses intentions.

"Ce n'est pas exactement un film sur Jeanne d'Arc, sur qui on a tourné beaucoup de films, que j'ai tourné le mien, mais sur les questions et les réponses au procès de Rouen, questions et réponses authentiques tirées de ces minutes du procès, dont une copie nous a été conservée et que Quicherat et Champion ont publiés. Elle se trouve, comme vous le savez, à la bibliothèque de la Chambre. "Idée et envie de réaliser ce film sont venues (ou revenues) pendant une lecture.

— Qui est Jeanne d'Arc pour vous?

— Elle est la jeune fille dont le portrait (il ne nous reste d'elle aucune peinture, aucun dessin) s'est fait tout seul peu à peu, au fur et à mesure que je trouvais et que les véritables paroles des minutes étaient prononcées. Portrait moral mais fortement physique aussi, plus ressemblant que ceux qu'on obtiendrait par d'autres moyens. Je ne puis vous dire tout ce que mon film doit à Florence Delay en profondeur et en vérité, ain-

si qu'à Jean-Claude Fournau et à tous mes autres interprètes non professionnels.

— Vous avez dit que vous aviez cherché à rendre Jeanne d'Arc actuelle.

— En la rapprochant de nous, en modernisant (sans choquer) son langage (j'ai gardé certains archaïsmes, qui avaient une couleur très particulière), son costume d'homme, qu'une femme pourrait porter aujourd'hui, les meubles et les objets et les robes de moins sont soutanes et robes de maintenant.

"IL NE PEUT Y AVOIR DE FILM HISTORIQUE"

— Quelle est votre conception du film historique?

— Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de film historique. Le cinématographe attrape ce qui est au moment même. Les tentatives cinématographiques de reconstitution du passé font rimer neuf fois sur dix ou donnent un malaise. C'est à force d'anachronismes que les héros historiques revivent et parviennent à être crus, croyance non nécessaire au théâtre, indispensable au cinématographe. Leur vérité se trouve, pour une grande part, dans l'émotion qu'ils provoquent. Cette émotion ne peut être que notre seul guide.

— Vous avez pris le parti de faire votre film en questions et en réponses. Pourquoi?

furent enregistrées les audiences. Afin de ne rien fausser, j'ai conservé ce point de départ in-criticable, intangible. Je n'ai rien inventé, rien ajouté, tout au moins en ce qui concerne Jeanne. J'ai pris quelques libertés, touchant Cauchon, deux ou trois assassins, Warwick et les autres Anglais.

— On a parlé de "Procès de Jeanne d'Arc" comme d'un film musical.

— Peut-on échapper à la musique? C'est sur des sons de voix, des bruits, des rythmes, des sur une mimique, des gestes comme au théâtre que repose la construction dramatique de mon film.

— Comment le situez-vous dans votre oeuvre?

— Il est né de paroles, a été échafaudé sur des paroles. Le premier et le dernier, peut-être, de ce genre (quant à la forme), genre nouveau pour moi.

"JE CROIS DE PLUS EN PLUS A L'IMPROVISATION"

— Au tournage, quelle part donnez-vous à l'improvisation?

— Je crois de plus en plus à l'improvisation, pourvu qu'on ait le film dans la tête. C'est seulement en tournant qu'on trouve l'introuvable et qu'on simplifie (rarement) à cette simplicité compliquée propre aux grandes choses.

— Vous avez choisi, comme d'habitude, des interprètes non



professionnels. Comment les avez-vous trouvés et initiés?

— Ce genre de recherche (par des amis d'amis, et même d'amis d'amis, etc.), est entièrement de confiance, patience. Les trouvailles viennent souvent dans les derniers jours.

"Quant à l'ignition, touchant la "nature" plutôt que le "naturel", il n'est pas facile d'échapper à la surveillance de soi, même pour ceux qui ne sont pas des acteurs professionnels, surtout en parlant. Ainsi parler juste peut être obtenu par une justesse innée, non p...

une surveillance de soi ou de la phrase à dire. Le ton "théâtre" provient sans doute du contrôle obligatoire.

— Vous avez écrit et réalisé entièrement votre film, que pensez-vous de la notion d'auteur?

— Ce qu'on trouve seul n'est pas forcément meilleur que ce que l'on trouve à deux, trois, ou quatre. C'est entièrement autre chose. Un film peut et doit être l'oeuvre d'un seul."

Yvonne BABY

Une industrie...

(Suite de la page 9)

4) Sommes-nous en bonne position pour la création d'une telle entreprise?

R. B. — Nous sommes à l'époque où le comte de Polignac finançait "Le sang d'un poète" de Cocteau.

5) Y croyez-vous?

R. B. — J'y crois, oui. D'ailleurs, il faut être modeste, travailler. En quelque sorte le miracle de la foi. On parle beaucoup d'argent et de planification. On viendra après. Il faut que quelqu'un se décide, qu'il considère le film qu'il veut tourner comme SON aventure. Truffaut a prouvé dans un article célèbre que l'on peut surmonter tous les obstacles matériels. Et puis, un jour, on se réveillera avec Le Film qui nous imposera à l'étranger. Aucun distributeur ne refuse un bon film...

MARCEL MARTIN
Nous avons demandé à Marcel Martin, président du comité

d'organisation du Festival et producteur à l'ONF de nous dire en cinq points ce qu'il pense d'une possible implantation d'une industrie cinématographique au Québec. Voici sa réponse, point par point.

1) La première chose, il faut des spectateurs. Sans il y en a qui fréquentent habituellement les salles obscures mais y en a-t-il assez de prêts pour aller voir des films canadiens. L'expérience des films canadiens présentés lors du présent Festival se révélera d'une importance primordiale car on va voir la réaction de ce public. Il ne faut pas oublier non plus les spectateurs de l'étranger.

2) Il faut au moins un distributeur. La distribution du film canadien est difficile depuis toujours. Il devrait exister des lois qui protègent le produit. Ça existe partout. Evidemment nous nous heurtons ici à des problèmes. En voici un: la loi sur le cinéma est pro-

vinciale. Il me semble cependant que si le Québec et l'Ontario par exemple revisaient cette loi, elle serait valable dans tout le pays.

3) Il faut aussi trouver les moyens financiers de faire un film. Donc de créer un organisme de financement ou que ceux existant s'intéressent au cinéma comme à n'importe quelle autre industrie. La solution idéale me paraît être un financement mixte: une partie par l'organisme géré par l'Etat, l'autre par les producteurs du film par exemple, en tous cas le privé.

4) J'en arrive à la question strictement artistique. Il nous faut de bons scénarios, ce dont nous manquons. J'insiste beaucoup sur ce point. Nous avons tout ce que l'on veut sauf de bons scénaristes. On confond ici scénario et dialogue.

5) A toutes fins pratiques, je pense que la formule à retenir est la co-production. L'Italie, la France, peut fournir des scénarios dont nous manquons; c'est un point. L'autre, et non le moins important, la co-pro-

duction permettra à nos films de sortir du pays en s'inscrivant dans les circuits de distribution internationaux. Quand on pense à la co-production, on pense à beaucoup de pays; moi je pense à la Pologne qui a peut-être avec nous une certaine communauté de pensée.

ANDRE PEPIN

1) Quelle est selon vous la première condition pour l'implantation d'une industrie cinématographique de longs métrages au Canada?

ANDRE PEPIN: Il faut, avant toutes choses, avoir de bonnes idées. J'entends par ces termes une idée vraiment concrète, à la fois accessible au public international et significative de notre milieu. Je pense qu'il faut aussi une qualité morale: ardeur et ténacité pour aboutir. Bonnes idées et ténacité sont ici assez rares encore.

2) Envisagez-vous des moyens de financements particuliers?

A. P. — Il est indispensable que le gouvernement intervienne. On m'a actuellement une

enquête sur le plan provincial. Elle est idiote parce qu'elle se rattache à des questions de censure. L'Etat devrait financer tout projet sérieux, soit directement, soit indirectement: suppression des taxes par exemple ou prime à la qualité. J'entends par "qualité", ce qui se vend. C'est le seul critère valable si l'on ne veut pas aboutir à l'extravagance.

3) Pensez-vous qu'il faille prendre des mesures de protection du marché?

A. P. — Un quota? Certainement pas. Ce sera favoriser les navets locaux (et il y en aura) au détriment des bons films étrangers. Le quota aboutit à la médiocrité.

4) Et sur le plan exploitation?

A. P. — Il y aura évidemment certaines difficultés à exploiter des films canadiens. D'ailleurs, le problème de l'exploitation est de toute façon à sérieusement. Il faut rajouter les méthodes d'exploitation au Canada: régénérer les salles, favoriser une floraison d'exploitants "nouvelle vague" aptes à répondre

(Suite à la page 13)

Le festival international du film de Montréal

De Visconti au jeunes réalisateurs italiens

La Sicile, vedette de cinéma

par Massimo CACOPARDO



On raconte que quand Luchino Visconti se rendit en Sicile pour choisir les endroits où tourner LE GUEPARD, certains milieux de la noblesse de Palerme furent secoués par une vive agitation. On avait, en effet, entendu dire que le Comte Luchino Visconti di Modrone considérait le Prince Fabrizio Salina, le héros du roman Le Guepard, comme un noble réactionnaire et décadent. Comment ce noble "continental", ce comte-marxiste pouvait-il se permettre de critiquer le Prince Salina, édifiant exemple de la grandeur et des traditions de la noblesse sicilienne, personnage sorti d'ailleurs de la plume d'un des leurs, le Prince de Lampedusa?

De plus, ce qui irrita définitivement les nobles Siciliens fut le fait que, pour interpréter le rôle du Prince, Visconti avait choisi Burt Lancaster, cet Américain qui, il y a une vingtaine d'années, était passé par les parages dans une jeep, habillé en GI, ce comédien bien connu pour ses rôles de cow-boy. C'était une autre insulte et la preuve du peu de respect de Visconti pour la noblesse sicilienne!

Lors d'un récent voyage en Sicile, peu de temps après que le clan de Visconti eût quitté l'île, on me raconta comment se passa la première rencontre entre le noble du Nord et les nobles du Sud.

L'histoire veut que Visconti se rendit dîner chez une Princesse pour lui demander de bien vouloir lui louer son palais pour tourner le film. A ce dîner le metteur en scène fut enchanté par la mise en scène: des valets en livrée, malgré la chaleur torride, un service à dîner superbe, un ameublement impeccable, même s'il était un peu chargé, bref Visconti se retrouva dans un de ces milieux qu'il adore décrire au cinéma. De son côté, la Princesse trouva le Comte fort racé et charmant causeur, d'autant plus que le prix de location était très intéressant. Et ainsi la trêve fut conclue.

Visconti continua, d'ailleurs, à faire parler de lui pendant le tournage du film non seulement en Sicile, mais dans toute l'Italie et surtout dans le bureau du producteur: les "caprices" de Visconti étaient un sujet de conversation courante.

Visconti, on le sait, est un perfectionniste de la mise en scène. Les roses siciliennes n'étant pas resplendissantes à cause de la chaleur, il fit venir à plusieurs reprises, de la Riviera, des roses par avion, au coût de 25,000 dollars. Pour la scène du bal on acheta du champagne pour 15,000 dollars car les figurants buvaient du véritable champagne et non pas du ginger ale, comme dans les films américains. En plus de ces petits accessoires, le réalisateur demanda qu'on refasse les parquets de plusieurs salons, qu'on change certaines tentures qui étaient un peu fanées et ainsi de suite. A Via Veneto et dans les journaux de potins on ne parlait plus du GATTOPARDO mais du GATTOMILIARDO...

Il fallait vraiment la présence d'un réalisateur mondain et un peu extravagant comme Visconti, pour sortir les Siciliens de leur indifférence vis-à-vis les troupes cinématographiques de passage. En effet, depuis une quinzaine d'années, on a tourné en Sicile un nombre considérable de films.

C'est justement Luchino Visconti qui, en 1947, choisissait la Sicile comme cadre du film qui est considéré par plusieurs critiques comme son chef-d'oeuvre, LA TERRA TREMA; le mot cadre n'est pas tout à fait juste car la plage de Acitrezza était plus qu'un décor, c'était presque le personnage principal du film. LA TERRA TREMA a été le premier film de l'après-guerre tourné en Sicile et il est peut-être le film le plus sicilien du cinéma italien, non seulement parce que les interprètes étaient de vrais pêcheurs siciliens parlant leur dialecte (il fallait faire une version doublée en italien) mais aussi parce que c'est le film le moins construit qu'on ait tourné sur un problème sicilien.

Le cas de Visconti qui, après quelques années, est retourné en Sicile n'est pas un cas unique. Il y a Pietro Germi, un génie qui a tourné plusieurs films en Sicile. Il réalisa d'abord AU NOM DE LA LOI, une étude sérieuse du monde de la mafia; ensuite il tourna LE CHEMIN DE L'ESPERANCE, film dans lequel il soulevait le problème de l'émigration clandestine. Et dernièrement il réalisa DIVORCE A L'ITALIENNE, film satirique et grotesque qui est quand même une analyse assez exacte de certains milieux provinciaux siciliens.

Rappelons aussi Rossellini qui a tourné en Sicile le premier épisode de PAISA et STROMBOLI, cette petite île aride au large de la Sicile, que Rossellini a choisie pour mieux souligner le dépaysement d'une femme nordique sous le soleil brûlant du Sud.

Il est intéressant de noter qu'une dizaine d'années plus tard, Antonioni choisira Panarea, une autre île déserte située à quelques kilomètres de Stromboli, pour dépayser Claudia, la bourgeoise romaine de L'AVVENTURA. Ce film n'est pas, au sens propre du mot, un film sicilien; on sait

que Antonioni analyse les sentiments et qu'il choisit le décor le plus propice pour faire ressortir la psychologie des personnages. Mais du point de vue photographique L'AVVENTURA est, à mon avis, le plus beau film tourné en Sicile. La place et l'église de Noto, le Palazzo Palagonia à Bagheria, le San Domenico de Taormina, jamais l'architecture baroque sicilienne n'a été si bien rendue au cinéma.

Parmi les jeunes réalisateurs italiens qui se sont intéressés à la Sicile rappelons Francesco Rosi, l'auteur de SALVATORE GIULIANO, film qui sera présenté au Festival de Montréal.

Rosi a certainement accompli un tour de force car le phénomène du bandit Giuliano est très complexe et il a su le traiter de façon sobre et objective.

Un autre jeune réalisateur, Mauro Bolognini, a réalisé IL BELL'ANTONIO, tiré du roman de Vitaliano Brancati, un auteur sicilien décédé il y a quelques années. Brancati dans ses romans a surtout analysé le prototype du séducteur sicilien, le GALLO (le coq), d'où dérive le terme de gallesimo qu'on donne en Italie au comportement des Don Juans de quartier. IL BELL'ANTONIO fut le précurseur de DIVORCE A L'ITALIENNE et il a été le premier film à analyser le concept méridional de "l'honneur viril". Brancati était aussi l'auteur du scénario d'un autre film sicilien très amusant, ANNI DIFFICILI, réalisé par Luigi Zampa.

On peut citer d'autres films récents tournés en Sicile: par exemple IL MAFIOSO de Lattuada ou UN UOMO DA BRUCIARE, réalisé par trois jeunes réalisateurs et dans lequel on aborde le problème du syndicalisme.

Il est étonnant de constater que, parmi les réalisateurs italiens il y a eu très peu de Siciliens, alors qu'un si grand nombre de films furent tournés en Sicile; le crois que le seul réalisateur sicilien actuel soit Vittorio De Seta, l'auteur de BANDITI AD ORGOLO qui sera présenté au Festival.

La liste des films que j'ai cités indique que presque tous les réalisateurs italiens ont tourné en Sicile; un grand absent, cependant: Fellini. (Qu'est-ce que ça donnerait la Sicile de Fellini?) Chaque réalisateur a été attiré, évidemment, par des angles différents de la vie sicilienne, mais il ne faut pas croire que la Sicile est uniquement une région "à problèmes," vers laquelle les réalisateurs se pencheraient régulièrement pour trouver le sujet d'un film.

Il ne faut pas oublier que la Sicile est une région qui a un très riche patrimoine culturel et elle a une grande importance dans la vie intellectuelle italienne.

Chez les écrivains, les premiers noms qui nous viennent à l'esprit sont ceux de deux Prix Nobel, Luigi Pirandello et Salvatore Quasimodo, mais il ne faut pas oublier Giovanni Verga, Elio Vittorini et Brancati. Parmi les sculpteurs rappelons Emilio Greco et parmi les peintres Renato Guttuso, un des peintres italiens les plus connus, et Fausto Pirandello, le fils du dramaturge.

La Sicile demeure donc toujours cette île magnifique, qui est plus souvent grecque ou espagnole qu'italienne et qui a su enchanter tant de voyageurs, de Goethe à Peyrefitte. Mais pour les réalisateurs italiens, la Sicile est un pôle d'attraction qui leur permet de satisfaire ce souci de la réalité et cette recherche de la profondeur psychologique, qui caractérisent tout le cinéma italien. Germa expliquait très bien cet intérêt des réalisateurs pour la Sicile quand il affirmait que c'est un monde où les contradictions de nos moeurs et de notre civilisation sont plus évidentes, plus définies qu'ailleurs, ce qui permet une représentation dramatique plus précise.

D'autres films seront tournés prochainement en Sicile. Germa prépare actuellement SEDUTE et ABANDONNEE, la suite de DIVORCE A L'ITALIENNE. J'espère qu'on n'assistera pas à la naissance d'un feuilleton grotesque sur la Sicile!

Et les Siciliens retourneront au cinéma pour voir de quelle façon les autres les voient. En attendant, pendant que les palermitains font la queue pour voir LE GUEPARD et admirer les magnifiques toilettes de Claudia Cardinale dans le rôle d'Angelica, dans un autre coin de la ville, à la Marina, on continue de présenter, pour quelques rares touristes, l'histoire d'une autre Angelica. C'est une héroïne semi-légendaire et son histoire s'inspire à la fois des Chansons de Geste et des personnages de l'Ariosto.

Ici Angelica est courtisée par les Chevaliers Roland et Roger, mais au cours des représentations on ne voit pas de grandes vedettes internationales mais de vieilles marionnettes centenaires. C'est le dernier TEATRO DEI PUPPI existant, une forme de spectacle populaire qui disparaît.

Aujourd'hui les Siciliens préfèrent voir Angelica en Technicolor.

Sur notre photographie: Visconti et Alain Delon pendant le tournage de "Guepard".

Le cinéma anglais, cet inconnu...

par Michel PATENAUDE

Les critiques français, à quelques exceptions près, considèrent toujours le cinéma anglais comme un produit pour consommation locale réservée aux insulaires. Le dernier Carol Reed ou le dernier Anthony Asquith sont régulièrement étiquetés avec la mention prière de s'abstenir. Film anglais est devenu synonyme d'ennui mortel. Mis à part les "fidèles" de Muriel Nazzari qui vouent un culte à Terence Fisher et à ses films d'horreur, on ne voit guère que Robert Benayoun et Louis Marcorrelles qui prêtent l'oreille à ce qui se passe en Angleterre depuis quelques années. Pas étonnant donc que pour bien des amateurs de cinéma les termes de free cinema et de réalisme britannique demeurent des formules vagues.

Et pourtant la montée du jeune cinéma anglais présente un caractère tout à fait exceptionnel. Aux environs de 1950, la Grande-Bretagne traversait dans le domaine du cinéma une période particulièrement creuse. Les réalisateurs n'arrivaient pas à donner à leur pays des oeuvres qui puissent mettre celui-ci sur la carte internationale; ils se complaisaient à évoquer les gloires militaires passées (et dépassées) ou à tirer les dernières ficelles d'un humour qui avait perdu son sel. C'est alors que se forma autour de Lindsay Anderson et de Gavin Lambert l'équipe de la revue Sequence. Par leur lucidité et leur ferveur, ces quelques étudiants universitaires ont donné à l'Angleterre sa critique la plus brillante. Depuis les débuts du groupe documentaire de John Grierson on n'avait guère vu d'équipe à ce point consciente des problèmes du cinéma britannique.

Après la disparition de Sequence, l'équipe s'employa à renouveler le très respectable Sight and Sound édité par le British Film Institute. Lindsay Anderson y a publié quelques textes importants dont l'un, intitulé Stand up! Stand up!, peut être considéré comme le pendant du célèbre article de François Truffaut sur "un certain cinéma français". Anderson, à travers un réquisitoire contre la critique, mettait en cause tout le système social anglais qui empêchait que les sujets vraiment importants — ceux qui préoccupaient l'homme d'après-guerre — fussent abordés. Une fois de plus il répétait son admiration pour Humphrey Jennings, celui qui la jeune critique tenait pour le plus grand poète du cinéma anglais. "Il y a plus de dix ans, écrivait-il, Humphrey Jennings, dans un film (1) réalisé pour le gouvernement, parvenait à faire vivre d'un même souffle un cultivateur et un chauffeur de locomotive, un pilote de la R.A.F., un mineur et un petit enfant nommé Timothy. Aujourd'hui son film demeure tout aussi beau qu'alors, mais le ton nous en paraît plus triste; car aux questions qu'il posait sur notre avenir, il ne semble pas que l'on soit en train de répondre adéquatement. Dans un sens, nous sommes devant un paradoxe. La révolution sociale chez nous est accomplie, nous avons un bon système de sécurité sociale, nous pouvons également être fiers de nos réalisations techniques. Comment expliquer alors que nous dominons toujours le cynisme, l'idéalisme frustré et la sclérose des sentiments? Pourquoi tant de jeunes optent-ils pour le ressentiment et le défaitisme plutôt que de se lancer dans un combat constructif?"

Il est impossible de dissocier l'activité des critiques de Sequence de celle des cinéastes du free cinema. Car, en plus de retrouver dans chacun des groupes les mêmes personnes, ces deux mouvements procèdent d'une même pensée, d'une même volonté de voir la vie sous son vrai jour. En 1953, Anderson tournait O Dreamland; en 1955, grâce à une subvention du British Film Institute, Tony Richardson et Karel Reisz réalisaient Mama Don't Allow. Lorenza Mazzetti et Denis Horne Together. Ces trois films allaient former le premier programme de free cinema présenté au National Film Theatre en février 1956.

Produits avec des moyens dérisoires, ces deux courts métrages et ce moyen métrage représentent quelque chose d'assez unique dans l'histoire du cinéma. Ils synthétisent le regard que toute une génération porte sur la société et marquent une nouvelle façon d'envisager le réalisme. Louis

(Suite à la page 10)

"Un miracle cinématographique... un chef-d'oeuvre!" - N.Y. TIMES

LES DIMANCHES DE VILLE D'AVRAY

UN. 1-2697

Le Parisien

Dernière semaine AIR CLIMATISE

480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Cinéma

Un film qui dépasse la pensée des hommes... parce qu'aucun homme n'y a jamais songé sous cet angle.

FEDERICO FELLINI

3 1/2

MARCELO MASTROIANNI - CLAUDIA CARDINALE

ROSELLINA FRANK - BARBARA STEELE

ANGEL AMER - SANDRA MILO

HORAIRE: 12:00 - 2:20 - 4:35 - 7:00 - 9:30

Enfin à Montréal! Un film de ERMANNO OLMI

IL POSTO

Ter prix de la critique à Venise

CE SOIR : 8 h. 30

Un film à la fois d'amour... de violence... de suspense... et spectaculaire!

METRO GOLDWYN WAYER ET CINEGRAMA

HOW THE WEST WAS WON

TECHNICOLOR

MAT.: MAR. MER. JEU. SAM. et DIM. DIM. 1 H. 4 H. 45

8 h. 30 tous les soirs dimanches compris AIR CLIMATISE

GUICHET OUVERT 10 h. à 9 h. LE DIMANCHE midi à 9 p.m.

1435 BLEURY, Montréal - Int.: AV. 8-7102

RESERV.: AV. 8-5603

ELYSEE

salle Eisenstein

DEJEUNER SUR L'HERBE

Film de Jean Renoir derniers jours

salle Resnais, dernière sem.

CLEO

de 5 à 7

avec Lorraine Marchand dans un film d'Agnès Varda

Nous sommes toujours à votre disposition pour vos:

COSTUMES OU RIDEAUX DE THEATRE

JOS. PONTON INC.

DEMERS & LAROCQUE, props

SPECIALITES POUR COLLEGES ET COUVENTS

COSTUMES DE MASCARADES

S.V.P. Donner votre commande à l'avance ainsi vous ne risquez pas d'être déçu

35 est. rue Notre-Dame UN. 1-6733

Ceux qui n'ont pas eu le privilège de voir à l'écran l'incomparable chef-d'oeuvre de TOMASO DI LAMPEDUSA

LE GUEPARD

(grand Prix du Festival de Cannes '63) paru aux éditions du Seuil

pourront MAINTENANT se le procurer en s'adressant CHEZ LEUR LIBRAIRE

TOUJOURS AU SERVICE DES CINEASTES SERIEUX

H. de LANAUZE INC.

OU VOUS TROUVEREZ LES DERNIERES NOUVEAUTES

- Ne manquez pas de voir les plus récents modèles de caméras "BEAULIEU".
- Les nouvelles bobines pour tous formats présentées individuellement dans une boîte de luxe.
- Les tables de projection "Négéma".
- Les écrans "FINS" de fabrication italienne.

LOCATION

VENTE

SERVICE

GRAND ASSORTIMENT DE FILMS FIXES

35 mm., en BANDES

- EDUCATIFS
- PROFANES
- RECREATIFS

- Ciné-caméras, 8 et 16 MM.
- Projecteurs 8 et 16 MM., sonores et muets
- Caméras fixes
- Projecteurs fixes
- Projecteurs opaques
- Enregistreuses magnétiques
- Visionneuses, 8 et 16 MM.
- Presses à coller
- Ré-enrouleuses
- Ecrans — Trépieds
- Lampes — Bobines
- Rubans magnétiques Etc., etc.

Beaulieu

Reflex control

à cellule incorporée dans le viseur

Caractéristiques

- Mono-objectif ou à tourelle
- Viseur réflex sur dépoli.
- Obturateur variable.
- Retour arrière intégral.
- 5 vitesses et intermédiaires.
- Prise de vue par vue.
- Compteur métrique + Compteur d'images.

VISITEZ NOTRE SALLE DE PROJECTION

H. de LANAUZE inc.

LA PLUS ANCIENNE MAISON SPECIALISEE

1027, RUE BLEURY MONTREAL UN. 1-2825

L'univers féminin

CINÉMA

Les enfants ne sont pas oubliés au Festival international du film

Productions canadiennes, russes, japonaises et bulgares pour enfants de 5 à 16 ans

Louise Mathieu, étudiante en psychologie de l'Université de Montréal, s'occupe activement cette année avec M. Roch Demers de Art-Films de la programmation des films pour enfants présentés au Festival International du Film à Montréal.



Louise Mathieu, responsable avec M. Roch Demers, de la programmation des films pour enfants dans le cadre du Festival international du cinéma.

PROGRAMME des films pour enfants

LUNDI, 5 AOÛT :

DINGO, CHIEN SAUVAGE: un film russe de Yuli Karasik racontant les aventures d'une jeune fille de 14 ans et de son ami Filka, tous deux fort épris l'un de l'autre. Grand prix du Festival du film pour enfants à Venise en 1962.

MARDI, 6 AOÛT :

Programme constitué de 7 courts métrages comprenant 2 films canadiens: LE PETIT CHAPERON ROUGE de Fernand Rivard; SEARCH FOR A PARALLEL de Rudi Haas; Deux films japonais: LE PRODUCTEUR et LE MARIAGE D'UNE SOURIS; Trois films bulgares: LE CIRQUE, LE PETIT SCAPHANDRIER et L'ENFANT ET LES MOUETTES.

MERCREDI, 7 AOÛT :

Même programme que lundi, c.a.d. DINGO, chien sauvage, mais avec commentaires en anglais.

JEUDI, 8 AOÛT :

Même programme que mardi, soit les 7 courts métrages avec commentaires en anglais.

MAUVAISE INFLUENCE DE LA PRODUCTION AMERICAINE

Pourquoi Louise ira-t-elle étudier à Genève? Tout simplement parce que le cinéma pour enfants est un art à peu près inconnu au Canada.

films grotesques - finissent par déformer complètement son goût et il deviendra très difficile d'épurer plus tard son sens du ridicule.

QUALITE DU CINEMA TCHÉCOSLOVAQUE

"A l'heure actuelle, nous dit Louise Mathieu, c'est certainement de la Tchécoslovaquie et de la Russie que nous viennent les meilleurs films pour enfants, quoique nous ayons à en faire un choix judicieux car certains

M. Demers et qui reviendra probablement à l'automne. Nous ne pouvons indiquer pour le moment quelle salle sera choisie pour la présentation de ces spectacles.

En plus, si certains ciné-clubs aimeraient avoir des listes d'excellents films pour enfants susceptibles d'être loués à l'étranger, ils peuvent s'adresser à Art-Films, 306 est, rue Sherbrooke (842-8931) où M. Demers et moi pourrions guider leur choix vers une production rencontrant les exigences de la psychologie enfantine.

Louise Mathieu en plus de ses études, enseigne dans une école expérimentale de langue anglaise où elle apprend le français à de jeunes enfants de quatre et cinq ans.

COMMENT EDUQUER L'ENFANT VERS UN CINEMA DE QUALITE ?

"D'abord en ne lui faisant voir, si possible, que de bons films. Mais je sais que cette réponse est utopique. Bien sûr, il verra des bandes illustrées grotesques mais l'enfant qui a vu d'excellents films ne sera pas satisfait et pourra tout au moins apprendre qu'il existe autre chose. Il faudrait bien sûr, un ciné-club permanent pour enfants. C'est un projet qui a déjà été mis en route par

Soins à domicile des infirmières visiteuses

Le nombre des malades soignés à domicile pour un cancer a augmenté l'an dernier, par comparaison à l'année précédente.

Par ailleurs, les cardiaques ont diminué de 21 et se chiffrent à 139, tandis que les cas de diabète ont augmenté de 25 et atteignent 137.

Les infirmières de la S.I.V. soignent à domicile, sur prescription médicale seulement. Outre les malades déjà cités, elles s'occupent aussi de visiter les patients souffrant de névrose, d'allergie, d'arthrite et de rhumatisme, ainsi que de troubles circulatoires.

Le rapport annuel révèle aussi que, parmi les divers traitements fournis à domicile, les principaux sont les suivants: 19.904 injections, 6.190 pansements, 3.226 visites de surveillance et d'enseignement et 1.386 soins généraux.

pour enfants de 8 à 12 ans

WATERLOO — L'épouse d'un professeur d'histoire à l'université de Waterloo, en Ontario, dirige dans cette même institution un cours d'été de trois semaines. Cet enseignement porte sur le théâtre et il est destiné à des enfants de 8 à 12 ans.

Mme E. Palmer Patterson, une diplômée des Beaux-Arts à l'université de Washington, vient de terminer une première année de ce cours avec une classe de treize élèves.

SOLANGE CHALVIN



Mlles Aline Bellemare, auxiliaire-infirmière et Josée Dion, professeur de catéchistique au Texas, sont de passage au Canada après quelques années d'apostolat à l'étranger.

Message personnel de Paul VI à une famille québécoise

te dont elle fut très impressionnée.

Excellent français Dans une récente entrevue après l'élection du pape, elle a rappelé l'entretien que le prélat avait eu avec elle et sa famille en 1951.

Après le déjeuner, l'archevêque en compagnie de son invité italien frappa à la porte de Mme Dubuc, qui ne s'attendait pas à cette imposante visi-

Tomates à la sauce au fromage

Les tomates sont surtout servies crues mais elles ne devraient pas être négligées comme légume cuit. Cette recette vous en convaincra!

- 6 tomates tranchées 1 à 1 1/2 c. à thé de sel 1/4 c. à thé de poivre 1/2 c. à thé de basilic 1/4 tasse de beurre

- SAUCE 2 c. à table de beurre 2 c. à table de farine 1/2 c. à thé de sel pincée de poivre 1/4 c. à thé de paprika 1/2 c. à thé de moutarde en poudre 1/4 tasse de lait 1/4 tasse de fromage râpé 1/4 c. à thé de sauce Worcester 2 c. à table d'olives noires tranchées (facultatif) tershire

Assaisonner les tomates de sel, de poivre et de basilic. Sauter au beurre ou placer dans une casserole beurrée, parsemer des noisettes de beurre et cuire à four modérément lent (325 F.), environ 10 minutes.

SUR VOTRE AGENDA

Table with 3 columns: Date, Invitation, Lieu. Includes events like 'Votre agenda, madame, est certainement déjà chargé.' and 'L'honorable G.-E. Lapalme, ministre des affaires culturelles et Mme Lapalme présideront la soirée d'ouverture des FESTIVALS DE MONTREAL 63.'

Le régime par excellence: le verre d'eau à la glace

En écoutant les conseils médicaux prodigués à travers le pays, au sujet du danger qu'implique l'obésité, un plus grand nombre de personnes surveillent attentivement leur

de bonne santé par une alimentation adéquate. Un excellent moyen est d'augmenter la quantité de fruits frais et légumes préparés en salades, ou autres légers repas qui comprendraient des fromages, du céleri, et un minimum de pain et pommes de terre.

de bonne santé par une alimentation adéquate. Un excellent moyen est d'augmenter la quantité de fruits frais et légumes préparés en salades, ou autres légers repas qui comprendraient des fromages, du céleri, et un minimum de pain et pommes de terre.



Cela signifie en général, qu'on doit réduire le nombre de calories, sans pour autant se priver de protéines, vitamines et minéraux.



POUR SA SANTE



TOUTE LA FAMILLE BOÏT

UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURETIQUE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE



ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 RUE VALLEE MONTREAL

En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

La Canadienne est la femme la mieux habillée au monde

Le directeur de l'une des plus importantes maisons de couture du prêt-à-porter, exprime l'opinion que les Canadiennes sont les femmes les mieux habillées au monde.

Une industrie...

(Suite de la page 10) à un jeune cinéma. Sans cela... 6) Selon vous combien peut coûter un film tourné dans des conditions modestes?

ECOLE DE HAUTE COUTURE PARISIENNE COURS DU SOIR PROFESSEUR DIPLOME DE PARIS coin Sherbrooke et St-Denis RES.: CL. 9-9952

INSTITUTRICES DEMANDEES Pour classes maternelles, de préférence bilingues, qualifications requises. COMMISSION SCOLAIRE DE ST-LOUIS 3600, rue Beauséjour, St-Laurent 9.

Croix-Rouge La Croix-Rouge se réjouit aujourd'hui de ce que la rareté de sang prévue pour le mois de juillet n'a pas eu lieu. M. Ghénender, qui voyage à travers le monde environ quarante semaines par année, dit qu'il préfère utiliser Vancouver comme région expérimentale.

Triple Effect... Une petite dose: DIGESTIF Doublez la dose: LAXATIF Triplez la dose: PURGATIF ASEPTA est agréable au goût. CHEZ VOTRE PHARMACIEN LIMONADE ASEPTA

MUSIQUE CBF 95.1 MUSIQUE CANADA 95.1 MUSIQUE CANADA 95.1 MUSIQUE CANADA 95.1 MUSIQUE CANADA 95.1

Aventuriers, mauvais garçons et sorciers: J. Kessel et La Varende

Pour l'été, le théâtre se fait fort de ne présenter que des spectacles légers. Il ne faut pas trop penser, ni être trop ému, ni être trop soulevé d'enthousiasme par le contact des chefs-d'œuvre de la scène en saison de canicule, semble-t-il on dirait. A l'inverse, le cinéma choisit l'été pour présenter, grâce au Festival international du Film, les meilleurs films de la production mondiale, qui n'ont rien de léger, comme on sait. Première contradiction entre les deux arts, ou du moins dans la façon dont on les envisage, en notre ville.

Et la littérature, dans tout cela? Que faut-il en faire? Suivre la tangente imprimée par le théâtre ou

des frères réunis dans le combat contre l'ennemi commun sont déjà divisés quant aux objectifs à atteindre; en Ethiopie, où des marchands de canons se disputent les commandés du négus tandis que des guerriers barbares fournissent l'élément pittoresque du récit. Partout violence et cruauté que ce soit aux Somalis, à Berlin, au Yémen; toujours le drame est à tous les rendez-vous. Quelques haltes chez les féconds de Montmartre, où l'on retrouve ironiquement les mille et une nuits!

On se laisserait de toute cette violence si, à mi-chemin, Kessel ne faisait halte et ne s'engageait dans une direction tout à fait autre: celle de l'héroïsme.

la vie littéraire par Jean Hamelin

celle (plus conforme à mes goûts) que nous proposons le cinéma? Y aurait-il des vacances pour les chefs-d'œuvre?

Hélas, ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de partir en villégiature avec son Chateaubriand, son Zola, son Montaigne ou son Proust sous le bras ou dans son nécessaire de plage. Faisons donc halte nous aussi et profitons-en pour glisser aux lecteurs que les chefs-d'œuvre effarouchent (et il s'en trouve) deux titres qui répondront à l'idée que l'on peut se faire des lectures dites de vacances.

Le premier est le plus récent ouvrage de l'académicien Joseph Kessel: "Tous n'étaient pas des anges" (1), qui se lit comme un sandwich, c'est-à-dire de la façon la plus aisée et la moins concentrée qu'il est possible; l'autre est une réédition d'un La Varende, "Le Sorcier vert" (2), qui ne manque pas lui non plus d'agrément. Mais pour prendre quelque plaisir que ce soit à ces deux livres de vacances, il faut aimer la fréquentation des aventuriers et des mauvais garçons, des héros et des sorciers, bref de tous ceux qui vivent leur vie sous le signe de l'aventure et très en marge des pauvres types d'humanité conventionnelle que nous sommes.

Chez Kessel, la violence est une bonne compagne de vie chez un écrivain nettement de deuxième zone, qui ne la craint pas et se plaît même à flirter avec elle. Il aime la compagnie de tous ces mauvais garçons, non pas pour les juger ni pour les condamner, mais pour les mieux connaître. Car l'humain affleure toujours sous le truand et le barbare, et c'est sa manifestation que guette l'écrivain.

Donc il nous promène dans tous les milieux typiques de l'entre-deux-guerres: en Sibirie, où il est préposé au ravitaillement des troupes alliées et où de fiers, mais cruels cosaques imposent à des tas de réfugiés parqués dans des wagons, comme du bétail, une implacable loi; en Irlande, où gronde l'insurrection nationaliste contre l'Angleterre, mais où

Le nouvel académicien en profite pour nous rappeler des souvenirs de guerre et nous entretenir de héros qu'elle lui a permis de coudoyer. Comme les héros sont modestes, on les connaît peu. Kessel se charge de cette besogne et il y apporte tout son talent de grand reporter et de conteur. Il y a là des leçons de courage, d'opiniâtreté et de ténacité, pour le meilleur et pour le pire, qui valent pour tous les pays et sous toutes les latitudes. Les héros choisis par Kessel sont Français et ils font partie de ceux qui, dès juin 1940, avaient choisi de suivre l'appel du général de Gaulle.

Nouvelles, récits, souvenirs, mémoires, il y a tout cela dans le nouveau livre de Joseph Kessel, qui se lit agréablement, mais n'ajoute rien à la gloire de l'auteur de "L'Equipage" et du "Lion". Pour tout dire, c'est un bon livre d'académicien, ni remarquablement écrit, ni remarquablement pensé.

Il n'y a guère plus de choses à dire du petit livre de La Varende, (dont la première édition remonte à 1952) et qui nous apprend, avec sa verve particulière d'écrivain normand, qu'il y a encore des sorciers dans sa province. En fait, son Chuintain est un rebouteux et ses trucs de sorcellerie ne sont faits que pour impressionner la galerie, c'est-à-dire la clientèle. Comme toujours chez La Varende, il y a du savoir-faire, de la morgue, un certain éclat, un don de conteur, mais comme la matière est mince! C'est bien d'un conte, d'ailleurs qu'il s'agit, et je crains que La Varende a eu tort d'en faire un roman, si court soit-il. "Le Sorcier vert" a la saveur des vieux récits d'autrefois, mais il semble d'une écriture moins fulgurante que certains des autres livres de l'écrivain normand.

- (1) "Tous n'étaient pas des anges," de Joseph Kessel, 299 pages (Plon, distrib. Fomac).
(2) "Le Sorcier vert," de La Varende, 189 pages (La Palatine).

J'ai joué le jeu

par Thyde MONNIER

L'héroïne, qui est en même temps la narratrice, une femme déjà mûre, mais encore belle et désirable, se réfugie en Suisse pour remédier à sa rancune: son jeune amant vient de l'abandonner. Ulcérée, désespérée, elle se laisse approcher par tous ceux qu'elle rencontre, sans leur céder d'abord, puis elle s'abandonne à un Américain pour une courte période. Elle a ensuite une liaison plus tendre avec un Allemand de soixante ans que la guerre vient de ruiner. Enfin, elle court à Paris se jeter dans les bras d'un

adolescent qui la bombarde de coups de téléphone. Après quoi elle retourne à Marseille pour retrouver son ami infidèle et pour s'apercevoir qu'il son tour elle ne l'aime plus: le parfum est évanoui.

Jouer le jeu, c'est donc pour l'héroïne de cette belle et étonnante histoire prendre le risque de se tromper d'amour et de chemin — le risque éprouvant des hommes et des femmes dont le bonheur est impossible. En un mot, c'est vivre ce grave problème que l'auteur nous présente ici, les dents serrées, sous un aspect qu'on peut croire léger et presque cynique mais qui, en fait, dissimule la douleur. (René Juilliard).

À PROPOS DE VALÉRY

prose critique

par Jean Éthier-Blais

A la fin de juillet 1942, les autorités allemandes d'occupation en France refusent à Valéry le papier nécessaire à la réimpression de ses Mauvaises pensées. Elles lui demandent: "Pourquoi n'écrivez-vous pas les Bonnes?" Quelques jours plus tard, dans ses carnets, Valéry note que la situation de son moi est favorable. Hauteur de l'abstraction valéryenne, humanité de cette même abstraction. Paul Valéry a joué, entre les deux guerres, un rôle d'une importance extrême dans la vie littéraire du monde entier. Il y fut la figure de l'intellectuel, c'est-à-dire de celui qui, transcendant non seulement le domaine des apparences, mais encore celui de la réalité dans son évidence première, pénètre jusqu'à la profondeur des choses, par rapport à lui-même. Donc, se découvre chez lui, par le truchement de l'intelligence personnelle, l'universel de toute réalité. L'une des phrases-clés de cette intelligence, et qui explique dès 1887 tout ce qui va venir, est la suivante: "Je jouis sans fin de mon propre cerveau". On sait qu'il conseillera sa jeunesse à l'art des vers, qu'il substituait à cet art l'étude de sciences exactes, qu'il y revint, pendant la guerre de 1914 avec La jeune Parque, qu'il écrivit sans fin par la suite, sur tout, en quelque sorte prophète académique de notre temps. Pourquoi cette brusque dans la vie de Paul Valéry? C'est qu'il refusa de concevoir l'art poétique autrement que comme l'expression absolue du réel de la pensée, et donc comme ce qu'il y a de plus éloigné de la fabrication instantanée. Pour lui, le réel poétique, et donc le réel tout court, se composera de deux éléments: d'abord, une méthode, ensuite une fin spirituelle exacte. Nous sommes donc, phénomène étrange chez cet homme dont on a voulu faire un anti-spiritualiste, mieux encore, un a-spiritualiste, en face d'un problème d'ordre spirituel. Il s'agira pour Va-

trouve le Poète, qui est, selon l'expression de Valéry lui-même: "Un point géométrique de tous les temps". Le poète n'est donc rien, s'il n'est pas au confluent de toutes les rives d'énergie intellectuelle, spirituelle et physique, du monde. Il assimile tout. Mais que donne-t-il en retour?

A propos de Léonard de Vinci, Valéry écrit: "J'avais la manie de n'aimer que le fonctionnement des êtres, et dans leurs œuvres, que la génération". Le Poète est un générateur. Et c'est ici qu'il faut parler de la faculté d'étonnement, d'émerveillement de Valéry, qui est à la source de son pouvoir de génération. Ce n'est pas que l'ordonnance du monde qui l'étonne, comme on serait porté à le croire volontiers; tout l'émerveille mais un Tout que Valéry situe sur le plan de l'abstraction. Chez lui, l'émerveillement génère la méditation et son œuvre n'est que cela, une méditation issue de l'émerveillement, sur certains thèmes qui l'aident à définir l'univers total, thèmes du reste naturels, chez un poète comique, comme le temps, les coïncidences, la symétrie, l'idée de substitution et de combinaison. De sorte que d'un émerveillement naturel procède une construction abstraite, intellectuelle, mystique par beaucoup d'aspects. En fait, nous sommes devant un être qui n'aspire qu'à une chose, à parvenir à ce que l'action mentale atteigne un tel point de perfection qu'elle n'ait plus besoin de s'exercer, s'étant perdue dans l'intellectuel du cosmos. Il serait intéressant, à cet égard, de considérer la notion du temps, par exemple, chez Proust et chez Valéry. Mais ceci nous amènerait trop loin. Je dirai tout simplement que, dans l'œuvre de Proust, le temps est un personnage extérieur qui supporte les personnages, et qui les transforme, agit sur eux. Chez Valéry, le temps est un personnage intérieur et créé par l'événement personnel de l'être, cet événement "qu'un seul soupire résume". L'homme valéryen crée son propre temps.

On voit que Valéry, par son être même, Valéry est le poète rare, ainsi que le poète de la raréfaction. Il a transformé son être en système. Le paradoxe valéryen réside que c'est par cet écart entre la poésie et la vie apparente que se développe l'homme-Valéry. Je sais ce que le poète dira Valéry. Il insistera toujours sur l'impossibilité, dans le domaine des lettres et de la pensée, de construire une grande œuvre sans cette certitude, sans ce jugement, ce coup d'oeil porté sur soi-même. Cette certitude, qui ne va jamais sans une certaine faconde, Valéry l'a assumée... Il la traduira par une insatiable curiosité, à tel point que ses dernières paroles seront: "Je n'ai plus de curiosité." Valéry est un esprit essentiellement à l'affût de quelque chose, ou d'un être; à la fois puissance d'attention, rapidité de compréhension et instinct pour le rare, pour l'original, pour ce qui, dans une idée, la sépare et d'elle-même et des autres. Cette faculté de curiosité (mêlée à celle d'étonnement) rapproche Valéry de Socrate. Elle explique son amour du dialogue. Valéry, comme Socrate, ne sera jamais l'homme des foules, mais l'homme du dialogue fondé en ironie, non pas en dissimulation. Ceci pour un motif fort simple, qui est que l'ironie ne saurait s'adresser que de l'un à l'autre. D'autant plus que l'ironie valéryenne est une ironie d'idées. C'est d'ailleurs pour-

quoi on peut dire que Valéry est encore plus personnel qu'il n'est subtil, c'est-à-dire qu'il subtilise à partir d'une idée originale et que les sennes le sont toutes. Au fond, sa méthode est celle des moralistes et quand Valéry écrit: "Faire le bien en homme qui peut faire le mal," il retrouve l'esprit de Chamfort.

La vraie grandeur de Valéry réside en ceci: qu'il faut l'accepter tel quel, et qu'il a, dans toute sa trajectoire intellectuelle et psychologique (et sans cela, sa vie n'a aucun sens) tenté d'atteindre une parfaite interprétation de soi par une parfaite désincarnation. Car, dans l'univers, il n'est assuré que d'une vérité, qui est la stabilité de l'intellect. Il aura beau dire que, nous, civilisations, sommes et ne pouvons pas nous soulever que toute son œuvre, Valéry l'aura construite sur un fonds stable de pensée. Et s'il a conçu, dans une certaine mesure, le poète comme un devin, comme une pythie, ce n'est pas pour que cet oracle nous annonce la fin de nos temps. Au contraire, cette attitude de l'esprit présuppose précisément que notre civilisation spirituelle et intellectuelle est non seulement durable, mais durable parce que vraie.

En sorte que la perception valéryenne du temps, sa conception du langage, nous pouvons les faire nôtres. Homme ironique, il ne donnait pas de leçons; mais aussi, homme sensible, il ne pouvait pas ne pas souhaiter que, malgré lui, les autres l'imitent. Difficile proposition, presque impossible. Et pourtant valable, puisque Valéry est aimable et qu'elle fut la sienne.

CHOIX
DURAS 2.70
Hiroshima mon amour
DURRELL 3.20
Le carnet noir
EINSTEIN 3.20
Comment je vois le monde
EYTOUCHENKO 2.90
Autobiographie précoce
FERRE 1.90
Poète... vos papiers!
GATTI 3.20
L'enfant-rat
GOULET 4.80
Le Charivari
GREEN 3.65
Chaque homme dans sa nuit
GRIFFIN 3.20
Dans la peau d'un noir
JEAN-CHARLES 2.30
La Foire aux Cancres
KOEHLER 5.35
Les Somaambules
KRISHNAMURTI 3.85
La première et dernière liberté
LAMPEDUSA 3.20
Le Guépard
LEPP 2.50
Psychanalyse de l'amour
LEWIS 5.40
Le Moine
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-5571

Vient de paraître

L'Art du théâtre

par Odette ASLAN

Textes choisis et commentés de: ANTOINE — APPIA — ARISTOTE — ARTAUD — BARBAULT — BATY — BEAUMARCHAIS — BOILEAU — CERVANTES — CLAUDEL — COCTEAU — CORNEILLE — CRAIG — DIDEROT — DULLIN — GHELDERODE — GIRAUDOUX — GOETHE — HUGO — JONESCO — JOUVET — LESSING — LORCA — MARIVAUX — MEYERHOLD — A. MILLER — MOLIÈRE — NIETZSCHE — PIRANDELLO — PISCATOR — RACINE — REINHARDT —

SABBATINI — SALACROU — SARTHE — SCHILLER — SERLIO — SHAKESPEARE — SHAW — STANISLAVSKI — STRINDBERG — TALMA — LOPE DE VEGA — VILAR — VONDEL — WYSPIANSKI — ZEAMI — ZOLA — et 180 autres auteurs.

Dans cet ouvrage, qui vient de paraître, seront pour la première fois réunis, sous forme d'anthologie, et accompagnés de commentaires, les principaux écrits sur l'art du Théâtre.

Des auteurs de toutes les époques et de nombreux pays y sont représentés, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, en Allemagne, Belgique, Brésil, Chine, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchecoslovaquie, Turquie, Yougoslavie, URSS, EU. Une vingtaine de textes inédits en français figurent dans cette Anthologie, où auteurs dramatiques, acteurs, metteurs en scène, décorateurs, romanciers venus au théâtre, apportent leur point de vue, leur théorie, leur expérience.

Que l'on veuille définir le but du théâtre, étudier la construction d'une oeuvre dramatique, concevoir un décor, ou éduquer un acteur, on s'aperçoit que les techniques évoluent rapidement, que les "écoles" se succèdent et disparaissent. Cette Anthologie permettra de reconstituer leur enchaînement, et de se référer à des textes de base jusqu'ici dispersés ou devenus introuvables.

Dans un classement chronologique établi à l'intérieur de quatre chapitres, l'ensemble des problèmes concernant le théâtre est évoqué dans cet ouvrage:

— LE BUT DU THEATRE, ESTHETIQUE, MORALITE.

— LES ARTS POETIQUES, TMOIGNAGES DES AUTEURS sur la construction d'un ouvrage de théâtre.

— LES INTERPRETES, PSYCHOLOGIE, DISCIPLINE VOCALE, CORPORELLE, etc.

— LES TECHNIQUES: MISE EN SCENE, DECOR, etc. Le lecteur pourra ainsi faire la synthèse d'un art multiple. (Seghers).

NOUS DESIRONS ACHETER DES TABLEAUX DE QUALITE



EN MONTRE
TABLEAUX DE Borduas, Ethily Carr, Chulien, Gagnon, Kriegerhof, Morrison Ripelle, Walker, aussi Courbet, Van Drogen, Dufy, Bissard, Fougère, Laurencin, Mané-Katz, Mathieu, Oudot.
SCULPTURES DE: Art. Cocco, Marini, Minguzzi, Mirko, Moore, Rodin et Zadkine.
9.00-5.30, fermé sam. et dim.
DOMINION GALLERY
1438 ouest, Sherbrooke

CONTINENTAL GALLERIES
Oeuvres de peintres canadiens et européens.
1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for channel (CBFT, CFCF, CBMT, CFMT, DIMANCHE) and program names with their respective times.

Avec la mort de Paul Morin, disparition d'un aristocrate

Paul Morin est mort, dans le silence noir, comme il convient à un poète. C'était un être fier, qui aimait la vie et les choses de l'esprit, les femmes et les livres, le voyage, les bons mots, la volupté pour tout dire. Il était spirituel et sarcastique, grand seigneur, ce que, dans notre milieu petit-bourgeois, on ne lui pardonna jamais. Loin de lui toute fanfaronnade. Il vécut sa vie comme il l'entendait, c'est-à-dire bien et mal à la fois. Il connut le Paris d'Anna de Noailles, les salons proustiens où des hommes intelligents, élégants et riches faisaient une cour subtile à des femmes de haute volée. Société essentiellement aristocratique, où il trouva sa place, entre Barrès et le comte de Montesquiou. Personnage distingué s'il en fut, Paul Morin devint poète comme il était homme du monde; il écrivait des vers qui plurent et surprirent. L'effet, ici, de son premier recueil, Le paon d'émile, fut transcendant. Comment, un Canadien français qui ne se permettait pas de n'être qu'un Canadien français chanteur du terroir? Ce qui choqua, ce fut surtout que Paul Morin ne honnissait même pas le terroir; il en ignorait l'existence, tout comme il refusa toujours de s'abandonner au lyrisme nationaliste. Il crut, le malheureux, qu'il était possible à un homme d'ici d'être aussi un peu de partout et que le Canada français et l'exotisme n'étaient pas nécessairement des données contradictoires. On lui fit sentir qu'il avait tort. Notre provincialisme a quelque chose de mesquin. Ce cœur exqu coast et cruel en connut les foudres.

Morin vécut mal ici, incapable de partir; professeur, traducteur, jetant l'argent par les fenêtres, faisant attendre les taxis des heures à sa porte (et le compteur battait la mesure frénétiquement), malheureux et serein à la fois. Ce fut un personnage vers qui ne monta jamais l'encens de nos souffreteuses chapeles. Il les dépassait parce qu'il fut, avant tout, un artiste, soucieux de conserver à la langue française, qu'à l'instar des écrivains français, il connaissait, la pureté qui est la sienne. Il en aimait les mots avec passion et sa poésie leur est consacrée. Foin avec lui des messages et des songes vains! Le sien, son message, et c'est le seul qu'un écrivain puisse apporter à l'univers des lettres, fut de tenter l'expérience de l'expression personnelle selon les principes d'un langage pur et vrai. Il reste notre plus grand écrivain formel et son oeuvre mince, qui ignore les pleurnicheries adolescentes et les appels du pied sous la table à quelque mythe Grand Nord, se dresse au milieu de notre poésie comme un temple modelé par des mains grecques.

Des amis, comme M. Victor Barbeau et M. Jean-Paul Plante l'entourèrent jusqu'à la fin de soins délicats. Il méritait d'être aimé et le silence qui a entouré sa mort en dit long sur notre capacité d'oubli et sur le dédain maléfique dont on a toujours entouré, au Canada français, la chose littéraire.

"CLIMATISEE"
a la page
LIBRAIRIE GALERIE
1481, MANSFIELD
VI. 2-4963

MON DEVOIR MES VACANCES
La meilleure nouvelle de l'année
je l'apprends toujours par Le Devoir
Je fais suivre mon journal et je m'abonne pour mes vacances
LE DEVOIR
SERVICE DU TIRAGE
434 Est, Notre-Dame, Montréal 1 — VI. 4-3361
J. E.-B.

Ottawa va construire un canal qui doublera celui de Welland

OTTAWA. — Le ministre du transport, M. McIlraith, a fait part hier de l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la construction d'un canal qui doublera celui de Welland entre le lac Ontario et le lac Érié. M. McIlraith a aussi annoncé qu'une nouvelle écluse serait construite à Cornwall, Ontario, dès que les

expertises actuelles auront prouvé qu'elle est justifiée. Cette écluse fera de la voie maritime du St-Laurent une route entièrement canadienne depuis Montréal jusqu'aux Grands lacs. Le ministre a annoncé l'étonnante nouvelle aux Communes le jour qui devait marquer la fin de la session d'été.

Les travaux commencent cette année mais les plus importants ne débuteront qu'à l'automne de 1964 et continueront jusqu'à 1968.

De quatre à six mille ouvriers recevront ainsi de l'emploi sur un espace de quatre années, y compris cinq hivers.

Péage

M. McIlraith a aussi laissé entendre que le gouvernement pourrait rétablir le péage sur les navires empruntant le canal. Ce péage fut suspendu il y a un an en accomplissement d'une promesse électorale faite par l'ex-premier ministre Diefenbaker.

Le ministre a fait savoir qu'un bill serait présenté aux Communes en vue d'accroître le pouvoir d'emprunt de l'administration de la voie maritime pour défrayer la construction.

L'administration a construit et administre la voie maritime, constituée par sept écluses entourant une série de rapides dans le Saint-Laurent entre Montréal et Kingston, Ontario. Le canal a coûté \$466,000,000 dont \$30,000,000 pour l'approfondissement du canal Welland à la profondeur de la voie maritime qui est de 27 pieds.

Deux des sept écluses se trouvent aux États-Unis, près de Massena, New-York.

M. McIlraith a dit que lorsque la nouvelle écluse serait construite à Cornwall, Ontario, les Américains érigeraient une écluse en travers du fleu-

ve près de Point Rockway, New-York, assurant ainsi une route jumelle par la section internationale du fleuve, une voie se trouvant aux États-Unis et l'autre au Canada.

Expropriations

L'administration de la voie maritime a commencé l'étude du projet actuel au point de vue génie en 1960 et exproprié en 1962, 320 acres de terre requises pour la réalisation du projet.

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a observé que le doublement du canal avait l'entier appui du parti progressiste conservateur.

M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port Arthur, juge un peu sottise l'idée de réimposer le péage sur le canal Welland.

Il estime qu'en raison du coût de la construction et du fait que la voie maritime n'a pu réaliser les profits qu'on en attendait, le Canada et les États-Unis devraient étudier la question de savoir s'ils ne devraient pas rendre la canalisation rentable ou si l'on devrait la considérer comme un service normal de l'État.

M. Fisher rappela narquoisement que le péage sur le canal Welland avait été aboli l'an dernier par le gouvernement conservateur à un moment très fortuit au cours de la campagne électorale.

Il accueille avec joie la nouvelle du doublement du canal et la possibilité d'améliorations à Cornwall et suggère que des améliorations soient aussi apportées au canal canadien à Sault Sainte-Marie, Ontario.

JOHNSON : tous les Canadiens devront croire en l'importance du biculturalisme

WINNIPEG. — Le Chef de l'Union nationale du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré à Winnipeg jeudi que l'importance du biculturalisme devait se faire jour dans l'esprit de tous les Canadiens.

M. Johnson a passé la journée à Winnipeg. Il s'est entretenu avec le premier ministre Duff Roblin, du Manitoba, le chef de l'opposition Gil Molgat et les principaux représentants de l'élément français.

L'accompagnement de deux de ses fils, M. Johnson parcourt l'ouest du Canada afin de "fêter le pouls de la Constitution".

La législature du Québec a institué un comité consultatif pour établir les desiderata de la province et faire rapport à la Commission royale fédérale sur le biculturalisme.

Il a déclaré que d'autres politiciens du Québec effectueraient des tournées semblables à la sienne "afin que nous puissions parler et nous connaître de cause" lorsque la commission siègera en septembre.

L'avocat de Bagot, âgé de 47 ans, juge ces voyages importants en ce qu'ils permettront à Québec de définir ce qu'elle veut, parce qu'à son avis les autres Canadiens ignorent ce que nous voulons; ils doivent se sentir frustrés devant toutes nos revendications.

Le comité québécois, dit-il, devrait déterminer quels pouvoirs devraient être conférés à Québec, quelles devraient être les obligations d'Ottawa et quelles garanties constitutionnelles nous désirerions pour les Canadiens français habitant hors du Québec aussi bien que pour les habitants non français du Québec.

Manning veut le maintien des droits des Canadiens français, mais doute de la commission Laurendeau-Dunton

EDMONTON. — M. E.C. Manning, premier ministre de l'Alberta, a déclaré hier qu'il "combattra jusqu'au bout" pour le maintien des garanties accordées aux Canadiens de langue française par la Confédération, mais qu'il doute sérieusement de la valeur de la commission d'enquête établie pour étudier le biculturalisme et le bilinguisme au Canada.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il ne s'oppose pas à ce travail, mais que le champ d'action de la commission doit être plus précis si on veut que cette enquête soit féconde. Le premier ministre de l'Alberta a dit: "Il ne devrait y avoir aucun doute sur ce que tente de faire la commission. Cela peut devenir un problème explosif et il doit être pris en main de façon à ne pas faire empirer la situation".

M. Manning a précisé que cela avait été le sujet de sa réponse à M. Pearson, premier ministre du Canada, le 28 mai. M. Pearson avait demandé aux pre-

miers ministres des provinces de commenter la création de la commission. M. Manning a déclaré que sa lettre ne constituait pas une attaque "contre les gens de langue française au Canada, contrairement à ce qu'on laisse voir certains gros titres de journaux et certains commentateurs de la radio.

"Elles soutiennent les propositions que nous avons faites dans une proportion de 20 contre une. Environ 25 pour cent de ces réponses viennent du Québec et seulement deux ou trois ont exprimé une opposition à ce que nous avons dit dans notre lettre."

Les lettres

Le premier ministre de l'Alberta a indiqué que, depuis que le texte de son message a été rendu public par M. Pearson, il a reçu un "nombre important de lettres" de Canadiens. Il a

La commission Grégoire n'est pas dissoute...

OTTAWA. — La commission particulière d'enquête sur député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire, entend le bilinguisme, établie par le poursuiveur son travail, même si son initiateur a consenti, aux Communes, à retirer du feuillet parlementaire les questions visant à déterminer le degré de bilinguisme dans un certain nombre de ministères fédéraux.

M. Grégoire a voulu jeudi soir corriger l'impression laissée par ses déclarations aux Communes. Il a affirmé que sa série de questions adressées au Canadian National demeure. En outre, il entend maintenant concentrer ses efforts, de concert avec des collègues créditistes, sur une analyse des comptes publics pour y découvrir le volume d'affaires transigées par le gouvernement fédéral avec des entreprises canadiennes-françaises.

Pearson n'est pas pressé de rédiger la loi qui imposera la "tutelle" aux syndicats

OTTAWA. — Inutile de songer à rédiger en vitesse la loi qui imposera une tutelle fédérale à cinq syndicats de marins, a déclaré hier le premier ministre Pearson, à la Chambre des Communes.

Impossible en peu de temps d'établir le texte de la loi, de régler quelques problèmes constitutionnels et de consulter les provinces intéressées, a répondu M. Pearson à une question du chef de l'opposition, M. Diefenbaker.

Ce dernier avait de nouveau demandé que le texte de la loi soit déposé maintenant plutôt qu'à la reprise de la session le 30 septembre prochain, comme la chose a été annoncée jeudi.

M. Pearson répliqua que M. Diefenbaker devait être au courant des complexités en jeu et que M. Diefenbaker devrait se demander de plus s'il serait opportun, pour le cas où la loi serait déposée maintenant, d'a-

voir recours à des arrêtés ministériels pour sanctionner la loi. C'est justement de ces résistances qu'il faudrait se servir si l'on agissait présentement.

Les Communes, qui se proposent de s'ajourner aujourd'hui ou samedi, auraient à s'occuper de deux ou trois autres semaines pour étudier la loi, répondit M. Pearson à l'observation de l'ancien premier ministre qui ne croit pas que la loi soit si difficile à rédiger. M. Diefenbaker demanda que la Chambre continue de s'occuper jusqu'à ce que la loi soit approuvée. Il craint qu'un délai, pourrait laisser la voie ouverte à une nouvelle anarchie et à de nouveaux désordres.

Une exception

M. Pearson déclara que la quatrième des cinq unions n'avait fait connaître son assentiment à la tutelle qu'il y a deux jours seulement. L'Union internationale des marins du Canada cible principale du violent rapport du juge Norris, est encore opposée à cette tutelle.

M. Pearson estime qu'il serait tout à fait impossible dans les circonstances de dresser un texte difficile et compliqué en moins de deux ou trois semaines.

Si la situation empirait, le parlement serait convoqué immédiatement.

L'ex-ministre du travail M. Starr demanda au gouvernement d'y songer de plus près en raison de la menace proférée par le président Jack Staples, de l'Union des marins du Canada, de faire le blocus de la voie maritime si l'on n'agissait immédiatement. M. Pearson espère que les prévisions de M. Staples au sujet de nouveaux actes de violence sont pessimistes.

Le ministre de la justice, M. Chevrier, informa M. Starr qu'il s'était abouché avec les procureurs généraux d'Ontario et de Québec au sujet de l'application de la loi dans les ports.

AVIS DE DECES

DE LA CHEVROTIERE — A Sillery, le 2 août 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé M. A. Edouard de La Chevrotière, époux de Dame Emma Frigon, demeurant au 1255, rue Suzor-Côté, Québec. Les funérailles auront lieu lundi. Le convoi funèbre partira du Funérarium de Germain Lépine Ltée, No 1584, ch. St-Louis, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Yves, où le service sera célébré à 9 h. 30, et, de là, au cimetière de Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — A Montréal, le 1er août 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé, l'honorable juge Roland Paquette, juge en chef de la Cour Municipale de Montréal, époux de Berthe Lafleur. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira du salon J.R. Deslauriers, 5650, Ch. Côte des Neiges, à 9 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'église.

Petites annonces du "Devoir"

BOULANGERIE À VENDRE

Avec résidence privée, bon commerce, équipement des plus modernes, deux camions, conditions faciles. J. Ricard, Tél.: 16 — Val Barrette, C. Labelle. 3-9-63

CHAMBRES À LOUER

Chez personne seule, belle chambre pour deux lits jumelés, confort et tranquillité, usage de la cuisine simple avec mêmes avantages. 482-4012 3-8-63

CHALET À LOUER OU À VENDRE

Lac des Deux-Montagnes, 4 apts, très beau site, bord du lac, grand terrain, belles piscines, plage, restaurant, électricité. Particulier. Tél. P.O. 7-8530 ou 524-2354, M. Hamel, J.N.O.

CHAMBRES À LOUER

Chambres pour touristes à prix modiques, belles piscines, "The Ryokan" Inglish North, Cap Breton, Nouvelle Écosse, Propriétaires Madame MacKinnon. 5-8-63

CHALET À LOUER

Chalet neuf, moderne, 5 pièces fermées, près mont. Orford, Magog, Place Soutière, libre 17 août. 5-8-63 OR. 7-3010.

CHAMBRE À LOUER

N.-D.-G. — Grande chambre ensablée en échange de légers services le midi, 2 adultes, références. Écrire à: 12, 219 de Poiriercourt. 8-8-63

CHAMBRE À LOUER

Pour monsieur, grande, jolie, devant, calorifère, lavabo, maison tranquille, St-Denis près Rachel, AV. 4-1395. 8-8-63

DESSINATEUR D'EXPIÉRIENCE

Pour bureau d'architecte, bonne expérience requise. 242, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. 7-4682. 8-8-63

INFIRMIERES DEMANDEES

HOPITAL CHIBOUGAMAU LTÉE. Très bons salaires. Case Postale 1286, Chibougamau, P.Q. 5-8-63

INSTITUTEUR, INSTITUTRICE DEMANDES

La Commission Scolaire de Klamika demande: 1 instituteur pour cours primaire élémentaire, 1 instituteur pour cours secondaire 5-9e années. Pour renseignements s'adresser à M. Charles Meilleur, prés. ou M. Jérôme Filion, sec. 10-8-63

MAISON À VENDRE

DUPLEX, neuf, détaché, 3-3 apts, entrées séparées, deux-voies (fin), garage, chauffage central, près école, centre commercial, autobus. Haut tout confort 5 apts. 6450-52 des Géralds, tél. 721-3320 J.N.O.

MAISON À VENDRE

Deux niveaux, 5 1/2 pièces, garage chauffé, en face d'un parc, foyer, \$16,500, comptant à discuter. Téléphonez le soir: DA. 7-2344. 5-8-63

ON DEMANDE

Sténo dactylo bilingue, environ 1 an d'expérience, travail varié, pour importante industrie bois franc, nord de la ville. 271-4608. 7-8-63

PROFESSEUR

Français diplômé cherche emploi pour année scolaire, 271-2271. Professeur donne cours français anglais, mathématiques, français, latin, ratrapage. 271-2271.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POM-PONNET, 242, rue St-Jacques, rés. Mme Catherine. Tél.: U.N. 1-9292. 5-8-63

POSITIONS INTERESSANTES

Positions intéressantes dans de nouveaux bureaux à air climatisé, situés angle Côte St-Luc et Westmount, aux avantages pour travail de bureau et sténographie, offrant d'excellents privilèges et de généreux bénéfices.

FEMME COMMIS: Avec expérience pour dactylographier la fin de mois; salaire \$2784 - \$3540 par année. STENOGRAPHE BILINGUE: Avec deux ans d'expérience dans bureau d'ingénieur, architecte ou de construction; pour remplir la fonction de secrétaire auprès de l'assistant-chef architecte; salaire \$2490 - \$3815 par année.

STENOGRAPHERS: Compétentes en anglais, avec deux ans d'expérience dans un bureau; salaire \$2434 - \$3540 par année.

Toutes demandes doivent être envoyées avec un résumé complet de l'expérience et de l'instruction à: Mlle E. Hennin, Canadian Broadcasting Corporation, 7925 chemin Côte St-Luc, Montréal 25. 5-8-63

SERVICE DOMESTIQUE

COUPLE DEMANDE, petite famille canadienne-française, résidence à Outremont. Femme bonne cuisinière, homme habile à l'entretien et sachant conduire. Considérerait arrangement avec couple ou l'homme travaille déjà en dehors. Européen d'expression française de préférence. Tél.: 278-1458. 5-8-63

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement vite, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joliment et devant simple, dans le dernier style.

Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUIZOT — DU. 5-2532 J.N.O.



Daniel Beaulieu, 3 ans, est décédé hier

Le petit Daniel Beaulieu, qui devait avoir trois ans le mois prochain, est décédé hier matin à l'hôpital Maisonneuve, au terme d'une longue et douloureuse maladie. Daniel était l'enfant de Maurice Beaulieu, employé de l'imprimerie populaire, et de Mme Beaulieu. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa sœur cadette Sylvie, âgée de 11 mois. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hoche-la-G. Les funérailles auront lieu cet après-midi.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays Marion, Marion, Robic & Bastien 3106, rue DRUMMOND MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT MONTREAL VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Duff Roblin ne songe pas au fédéral pour l'instant

WINNIPEG. — M. Duff Roblin, premier ministre de l'Alberta, déclare que, pour le moment, il restera dans la sphère politique provinciale. Il a ainsi commenté hier les récentes informations de presse prétendant que les conservateurs d'Ottawa lui demandent d'entrer dans l'arène fédérale d'ici l'an prochain.

Il a dit: "Je suis heureux qu'ils semblent me placer si haut. Mais je ne pense certainement pas dans ce sens". Agé de 46 ans, le premier ministre du Manitoba a été considéré comme un successeur possible à M. Diefenbaker, surtout depuis que l'ancien premier ministre du Canada a indiqué au cours de la dernière campagne électorale qu'il avait choisi M. Roblin comme successeur.

Mais ce dernier a déclaré qu'il espère qu'il ne "sera jamais en mesure" d'être prêt à prendre la direction du parti conservateur à l'échelon fédéral lorsque M. Diefenbaker s'en ira. Il a dit: "Je me sentais appelé au poste de premier ministre de ma province. Je ne me sens pas appelé à celui de premier ministre du Canada".

Il a expliqué qu'il entendait par "appelé" le fait qu'avant de devenir premier ministre du Manitoba, il sentait qu'il était qualifié pour remplir ce poste.

M. Roblin a ajouté qu'il ne se sent pas apte à diriger le pays, tout au moins pour le moment.

Le premier ministre du Manitoba a souvent déclaré qu'il voulait réaliser trois objectifs comme premier ministre de sa province: moderniser le système scolaire du Manitoba, mettre en marche un solide programme de développement industriel et exploiter l'immense potentiel du Nelson. Il a affirmé qu'il pense que ce travail n'est pas encore accompli.

Lieutenant-gouverneur de l'Île-du-P.-Edouard

CHARLOTTETOWN. — Le lieutenant W. J. MacDonald, un combattant de la première guerre mondiale, a prêté le serment d'office de lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard. Il succède à M. F. Walter Hyndman, un courtier d'assurances de Charlottetown, qui avait été nommé à ce poste en 1958.

Le serment d'office a été prêté devant le juge en chef Thane A. Campbell, dans la Salle de la Confédération de l'édifice du Parlement provincial.

Nouvel appel du comité Chénier

Le Comité Chénier, comité d'action et de vigilance pour la défense des libertés civiles, a recueilli jusqu'ici une somme de près de \$120,000 dans sa campagne de souscription pour assurer la défense la plus efficace possible aux détenus du Front de Libération du Québec. Le Comité a remis \$1,000.00 aux avocats chargés de la défense de ceux qui sont démunis de tout autre moyen d'assistance et de soutien.

celles de Me René Chalout, avocat, ancien député de l'Assemblée nationale de Québec, de M. Marcel Dubé, écrivain et de M. Carl Dubuc, écrivain. Le Comité se compose désormais de MM. Réginald Boisvert, Pierre Chalout, René Chalout, Pierre de Bellefeuille, Marcel Dubé, Carl Dubuc, Jean Y. Dufresne, Jean-Marc Léger, Me André Morel et Marcel Rioux.

Rappelons que le Comité Chénier se préoccupe de la défense des libertés civiles et des droits de la personne humaine particulièrement dans le cas des personnes et des groupes brimés ou poursuivis pour des activités de caractère idéologique ou politique. Le Comité Chénier ne prend évidemment pas position sur le fond (et notamment réproche le recours au terrorisme) mais se soucie du respect des libertés civiles dans un domaine où ce respect est trop souvent et trop aisément oublié.

Nouvelles adhésions

Trois nouvelles adhésions ont été annoncées au comité;

Assurance-chômage

Il est probable que le fonds d'assurance-chômage sera déficitaire de quelque \$86,000, 000 au mois de mars 1964. Le comité consultatif sur l'assurance-chômage en a informé le cabinet, hier, dans un rapport.

Frontières

OTTAWA. — Le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté M. Favreau a annoncé aux Communes que les services des douanes et de vérification de la citoyenneté des voyageurs aux endroits de passage à la frontière canado-américaine, seront intégrés de manière à permettre que ce travail soit exécuté par une seule et même personne.

Divorce

Le Sénat a approuvé en principe un bill privé destiné à mettre un terme à l'obstruction parlementaire contre les divorces réclamés dans le Québec et à Terre-Neuve, les deux seules provinces où il n'existe pas de tribunaux compétents. Certains amendements sont toutefois nécessaires et le bill sera retourné aux Communes pour approbation de ces amendements.

Conseil économique

Les Communes ont approuvé vendredi le projet de loi gouvernemental établissant un Conseil économique du Canada et rejeté, par 116 voix contre 48, une proposition conservatrice visant au maintien du Conseil national de productivité.

Judy LaMarsh

Le ministre de la santé n'était pas aux Communes hier. Mme Judy LaMarsh a quitté la capitale pour l'Europe jeudi. Elle séjournera quelque temps en Grande-Bretagne, après quoi elle compte se rendre en France, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède et en Allemagne de l'Ouest. Elle compte se familiariser avec les divers programmes de pension en vigueur en Europe.

Indiens

La création d'un tribunal pour entendre les plaintes des Indiens sera proposée sous forme de projet de loi au début de cette année. C'est ce qu'a déclaré aux Communes le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Favreau.

Indiens

La création d'un tribunal pour entendre les plaintes des Indiens sera proposée sous forme de projet de loi au début de cette année. C'est ce qu'a déclaré aux Communes le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Favreau.

Un représentant de la